

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps.

ProQuest Information and Learning
300 North Zeeb Road, Ann Arbor, MI 48106-1346 USA
800-521-0600

UMI[®]

**Les enjeux sociotraductologiques et idéologiques de deux grands discours
traduits de René Lévesque et de Pierre Elliott Trudeau**

Chantal Gagnon

Mémoire

présenté

au

Département d'Études françaises

**comme exigence partielle au grade de
Maîtrise ès Arts
Université Concordia
Montréal, Québec, Canada**

Septembre 2002

© Chantal Gagnon



**National Library
of Canada**

**Acquisitions and
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

**Bibliothèque nationale
du Canada**

**Acquisitions et
services bibliographiques**

**395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-72880-3

Canada

RÉSUMÉ

Au Canada et au Québec, l'étude des traductions de discours de politiques fait surgir un certain nombre de problématiques, notamment les questions linguistiques, politiques et sociales associées depuis longtemps à la quête identitaire de la société québécoise, et canadienne dans une moindre mesure. C'est ce que notre travail cherche à démontrer en s'appuyant sur la traduction de deux grands discours de René Lévesque et de Pierre Elliott Trudeau. Plus précisément, il s'agit d'analyser les enjeux sociopolitiques de ces discours à l'aide d'une grille tirée des travaux de Christina Schäffner et de Teun A. van Dijk. À première vue, les deux discours choisis étaient représentatifs de la nation. En d'autres termes, les premiers ministres devaient nécessairement parler au nom de tous leurs citoyens. L'étude qui suit démontre qu'une fois traduits, les premiers ministres ne prenaient plus nécessairement la parole au nom de tous leurs citoyens, mais ciblaient essentiellement leurs électeurs. En fait, nos recherches démontrent que la traduction de discours politiques est l'un des outils privilégiés pour la reproduction des idéologies au Québec et au Canada.

ABSTRACT (translation)

In Canada and in Quebec, studying the translations of political speeches raises a number of problems, particularly the linguistic, political, and social questions that have long been associated with Quebecois society's, and to a lesser degree Canadian society's, search for identity. This thesis illustrates these issues through the examination of the translations of two important speeches, one delivered by René Lévesque and the other by Pierre Elliott Trudeau. More specifically, the thesis analyzes the sociopolitical issues involved in these speeches using a table developed by Christina Schäffner and Teun A. van Dijk. At first, both speeches appear to represent the nation. In other words, it seems that each prime minister was naturally speaking for the entire population they represent. However, further research proves that once translated, the texts reveal that the two prime ministers were not necessarily speaking for *all* citizens: they were addressing only those who had voted for them. Furthermore, the research shows that in Québec and Canada, the translation of political speeches is an effective tool used for the dissemination of ideologies.

À Benoit Léger.
De McGill à Concordia, il fut un
guide exceptionnel au cours de
mes études en traduction et en
traductologie. Il m'aura fait
aimer les deux...

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de recherche, Louise Brunette, pour sa patience, son enthousiasme et sa complicité. Je suis très chanceuse de l'avoir eue à mes côtés pendant les deux années qu'a duré ma maîtrise. Merci encore.

Je remercie également mes parents, qui depuis toujours, me soutiennent (dans tous les sens du terme) et m'appuient dans tous mes projets. C'est tellement important, dans les bons moments, comme dans les moments difficiles...

À Guy Lachapelle et à Sherry Simon, je désire témoigner ma reconnaissance. Leurs précieuses suggestions ont ajouté à la qualité de mes recherches et ont facilité mon cheminement dans le monde universitaire. Je ne l'oublierai pas.

Aux professeurs du département d'Études françaises, un grand merci pour les conseils, les encouragements et la qualité de l'enseignement. Je pense en particulier à Benoit Léger, Ollivier Dyens, Paula Bouffard, Lucie Lequin, Philippe Caignon et Jean-Marc Gouanvic.

Je ne veux pas oublier mes deux relecteurs et amis, Nadyne Bédard et François Tellier, qui ont eu le courage de tout relire et de commenter mon travail. Une lecture pas trop ardue, je l'espère : votre coup de main a été très apprécié.

Enfin, à Chantal Lamothe, ma « cheerleader » nationale et ma meilleure amie, à Catherine Paré, une confidente de tous les instants, et à Carl Charbonneau, un être d'une grande richesse intellectuelle, je tiens à dire qu'être à vos côtés m'a donné la force nécessaire pour poursuivre mes études tout en restant saine d'esprit.

1.0 Introduction

Translators have been highly aware of the public they were writing for, addressing their work to a precise collective destination, English or French Canada. The privilege of translation in Canada has been the possibility of participating in – and perhaps even, influencing – exchanges between these cultural groups.

Sherry Simon

Culture in Transit, Translating the Literature of Quebec

1.1 Problématiques communicationnelles au Canada

Dans le sillage des remous causés par le lancement du *Livre noir*¹ de Normand

Lester à la fin de 2001, Gérald Leblanc, journaliste à *La Presse*, a écrit :

À l'Assemblée nationale, on aimait raconter l'anecdote suivante. Si le ferry de Lévis était en panne et que René Lévesque traversait miraculeusement le fleuve, on trouverait le lendemain les manchettes suivantes : dans *La Presse* « Lévesque marche sur les eaux » ; dans *The Gazette* « Lévesque can't swim ». (p. A13)

Non seulement cette histoire met-elle en évidence le manque d'objectivité des médias francophones et anglophones au Canada à l'endroit des dirigeants politiques, mais elle nous rappelle également qu'au Canada, les événements historiques et politiques sont interprétés différemment par les anglophones et les francophones du pays. Il faut se rendre à l'évidence : pour les Québécois, par exemple, la bataille des plaines d'Abraham sera toujours une défaite, alors que pour les Canadiens anglais, cet événement marque une grande victoire. Si les deux communautés linguistiques du pays² sont séparées par

¹ Le journaliste Normand Lester y proposait une relecture de l'histoire du Canada : il y a ouvertement critiqué les médias canadiens-anglais. Après la parution du livre, la Société Radio-Canada a suspendu son journaliste, estimant que les propos de ce dernier étaient contraires à l'éthique de la profession. *Le Livre noir du Canada anglais* est un succès de librairie.

² Au Canada, il existe (officiellement du moins) trois communautés fondatrices du point de vue linguistique et culturel : il s'agit des Canadiens français (les Québécois en particulier), des Canadiens anglais et des autochtones. Notre étude porte sur les deux premières.

leur culture, leur langue et, à plusieurs égards, leur histoire, on peut se demander quelles sont les répercussions de ces barrières sur leur façon de communiquer. Nous pensons particulièrement à la traduction, jusqu'à maintenant l'outil privilégié de leurs échanges. Comme le souligne la scandinave Anna Trosborg (1997) : « In today's world, the translation of documents is linked to cultural, social and political realities, a point which is often overlooked in translation theory » (p. 145). Lorsque au Canada, un texte est traduit pour l'autre communauté linguistique, les représentations culturelles et politiques de la communauté traduisante sont-elles véhiculées dans le texte résultant? Les recherches de Marc Charron nous offrent une première piste de réponse. En effet, dans son article « 'Demain tout recommence' : *Lord Durham's Report* en traduction », ce dernier explique que son étude « aura permis d'illustrer en quoi chacune des traductions de *Lord Durham's Report* se structure à partir de certaines pratiques discursives de la ou des idéologies nationalistes canadiennes-françaises et québécoises qui lui sont contemporaines » (1997, p. 133). Rappelons que le *Rapport Durham*, rédigé en 1839 par un lord britannique, constitue un document politique-clef dans l'histoire du Québec, et qu'il a connu trois traductions, une journalistique et deux littéraires.

Brian Mossop s'intéresse lui aussi aux liens entre la traduction et les relations de pouvoir Québec/Canada anglais. Son corpus est constitué en majorité de textes émanant du gouvernement fédéral canadien et d'articles de journaux canadiens. Par exemple, lorsqu'il analyse la traduction journalistique d'un discours politique de René Lévesque, Mossop affirme (1990) :

What a Quebec politician sounds like in translation will have some effect on how English-Canadian readers react to political issues involving French/English relations in Canada. (p. 346)

Cet énoncé nous fait comprendre que l'étude des traductions de discours politiques canadiens et québécois est lié à un certain nombre de problématiques, dont les questions linguistiques, politiques et sociales. Notons que ces questions sont associées depuis longtemps à la quête identitaire de la société québécoise (et canadienne dans une moindre mesure).

1.2 Traduction et politique

Au Québec et au Canada, théoriser sur la traduction de discours politiques canadiens ou faire de celle-ci l'objet d'une étude traductologique descriptive, c'est observer comment prennent forme les communications écrites entre les communautés anglophone et francophone. De plus, la traduction transmet une image de l'Autre³ à l'Autre qui peut être légèrement différente de la réalité, et ce phénomène est accentué par la visée même du discours politique. Nous reprenons à notre compte l'avis du politologue Andrew Heywood (1994/1999) :

[...] Language is also a positive and active force, capable of firing the imagination and stirring emotions. [...] This problem is particularly acute in politics because language is so often wielded by those who have an incentive to manipulate and confuse – professional politicians. Being primarily interested in political advocacy, politicians are typically less concerned with the precision of their language than they are with its propaganda value. (p. 2)

³ On notera qu'en traductologie, les notions de l'Autre et de l'Étranger sont généralement associées aux recherches d'Antoine Berman. On consultera à ce chapitre les ouvrages de Berman *L'épreuve de l'Étranger* et *La traduction et la lettre*.

La traduction d'un discours politique, dans un contexte propagandiste qui modifie ou adapte la réalité, est souvent porteuse d'un message institutionnalisé, c'est-à-dire un message qui porte la marque d'une institution. Brian Mossop (1990) précise pour nous certains attributs de la traduction institutionnalisée :

Decisions like whether to change the level of language are not made by simply looking at the genre of the text, or at who the readers of the translation will be. Rather, such decisions are to a great extent pre-determined by the goals of the institution within which the translator works. (p. 343)

À notre avis, la traduction des discours politiques du Canada est un sujet qui mérite une recherche approfondie, et c'est pourquoi notre mémoire de maîtrise porte sur cette question. On reconnaît le caractère novateur de cette recherche par le seul fait qu'il y ait très peu de sources francophones dans ce domaine : nos sources traductologiques pour les discours politiques sont presque toutes européennes et de langue anglaise⁴. Nous avons choisi un corpus à caractère local (québécois et canadien) parce qu'il existe peu de contributions en traductologie liées aux échanges politiques traduits entre les francophones et les anglophones du Canada. Par exemple, les recherches de Brian Mossop et de Marc Charron constituent un apport non négligeable à l'étude des traductions de discours politiques, mais elles ne couvrent qu'une partie de ce domaine, soit la traduction journalistique ou littéraire de discours politiques. Les traductions de discours politiques officiellement approuvées par un gouvernement n'ont jamais été étudiées.

Notre recherche tentera de combler cette lacune en étudiant des traductions officielles de discours politiques provenant des gouvernements fédéral et provincial. Plus

⁴ Nous n'avons pas tiré avantage des sources existantes en allemand.

précisément, nous examinerons deux traductions de discours politiques canadiens prononcés devant public, nommément celles de deux discours de Pierre Elliott Trudeau et de René Lévesque : il s'agit de leurs discours prononcés aux États-Unis en 1977, l'un à la Chambre des représentants des États-Unis (Trudeau) et l'autre à l'Economic Club (Lévesque). On remarque qu'il y a, pour la traduction de ces discours, un effet de redoublement, puisque ce n'est pas une seconde voix qui traduit le discours, mais la même voix qui s'exprime en français et en anglais. Il s'agit bien sûr d'un cas spécifique de traduction, propre à la traduction politique au Canada, particulièrement au gouvernement fédéral. En Europe, par exemple, le rédacteur et le traducteur ne sont pas liés de cette façon par l'institution. Il va sans dire que nous en tiendrons compte dans notre analyse.

Dans notre mémoire, nous voulons déterminer s'il y a ou non distorsion de l'idéologie lors du passage d'une langue à l'autre. Cet aspect nous semble fondamental : alors que la question constitutionnelle n'est toujours par réglée et que les défenseurs du nationalisme québécois et du fédéralisme canadien se font encore la lutte, n'est-il pas particulièrement approprié d'analyser comment les traductions sont influencées par les idéologies de leurs traducteurs et des institutions qui les paient? En fait, l'analyse fine de notre corpus de recherche portera tout particulièrement sur les idéologies véhiculées dans la traduction des discours politiques. C'est pourquoi nous affirmons avec le linguiste Teun van Dijk (1998), spécialiste de l'analyse du discours :

Having assumed that ideologies are shared social representations that have specific social functions for groups, we need to find out how much such ideologies are acquired, constructed, used and changed by social group members. This means that [...] we [...] need to get down to the micro level [...], that is, to the level where ideological production and reproduction is actually being achieved by social actors in social situation. (p. 191)

1.3 Hypothèse

À partir des recherches de Christina Schäffner, de Teun van Dijk et de Brian Mossop, nous éclairerons et, plus spécifiquement, nous montrerons quels facteurs entrent en jeu lors de la traduction de textes politiques canadiens. Nous partons de l'hypothèse de Brian Mossop (1988) : « [...] The institution does not act on behalf of an entire culture ; rather it serves specific groups by producing translations that address specific readerships. The translation method dictated by its goal may actually hinder understanding for other readers [...] » (p. 66). À la lumière de cette affirmation, il faut se demander s'il existe un lien entre la traduction institutionnalisée, telle que présentée par Brian Mossop, et la traduction partisane, dont l'objectif premier serait l'endoctrinement à une idéologie politique. Ainsi, une traduction partisane ne visera pas la fidélité au texte original, mais bien la fidélité à une idéologie politique.

Il ne faut pas oublier que la ligne est parfois tenue entre l'institution gouvernementale et le parti politique de ses dirigeants. Au Canada et au Québec, par exemple, on pourrait parfois croire que les gouvernements, par l'intermédiaire de discours politiques et de leur traduction, s'adressent à un public partisan, plutôt qu'à l'ensemble d'une population. Dans ce contexte, nous croyons que la traduction des textes politiques analysés dans cette recherche sera certainement institutionnalisée, voire propagandiste. En d'autres termes, la visée même de tout texte politique, c'est-à-dire

convaincre de la supériorité d'un projet ou d'une idéologie, ne peut qu'engendrer une traduction à caractère politique, particulièrement si cette traduction émane d'une institution politique (dans notre cas, un gouvernement ou un parti politique).

Pour présenter les résultats de notre recherche, nous avons organisé notre mémoire en cinq chapitres, le premier constituant l'introduction. Le deuxième porte exclusivement sur notre méthodologie de recherche. Dans ce chapitre, nous nous sommes efforcée de situer le contexte sociopolitique de la traduction de façon détaillée. L'analyse du corpus se retrouve donc dans les troisième et quatrième chapitres. Ainsi, nous analysons le discours de René Lévesque dans le troisième chapitre et celui de Pierre Elliott Trudeau dans le quatrième. Finalement, nous avons dégagé les conclusions de notre recherche dans la cinquième et dernière partie.

2.0 Méthodologie

— Lorsque j'utilise un mot, dit Humpty Dumpty d'un ton plutôt dédaigneux, il signifie exactement ce que je veux qu'il signifie – rien de plus et rien de moins.
— La question, dit Alice, est de savoir si vous pouvez faire que les mots signifient des choses différentes.
— La question, dit Humpty Dumpty, est de savoir qui sera le maître – c'est tout.

Lewis Carroll
Alice au pays des merveilles

2.1 La production du discours politique

Les discours politiques sont rédigés pour un type de public précis : en effet, ils s'adressent le plus souvent au grand public et aux médias. L'objectif du rédacteur politique n'est pas de faire œuvre, mais plutôt de se rendre accessible au plus large auditoire possible. En outre, alors que le texte littéraire se veut esthétique, le texte politique se veut partisan et fait l'objet d'une analyse quasi instantanée dans les médias. La traduction des discours politiques obéit par conséquent à des règles implicites. Ainsi, les traducteurs de discours politiques travaillent le plus souvent « à chaud », sans aucune possibilité de retraduire, de justifier leurs choix traductionnels ou de réagir aux révisions. Leur traduction doit en effet être rapidement accessible à l'auditoire et être publiée dans les journaux.

Au Canada, les allocutions du premier ministre au niveau fédéral sont presque toutes traduites officiellement, alors que celles des premiers ministres provinciaux (à l'exception du Nouveau-Brunswick) le sont peu⁵. Nous entendons par traduction officielle toute traduction émanant de l'administration d'un palier de gouvernement.

⁵ Nous n'avons pas étudié les discours politiques au niveau municipal.

Qu'une traduction ait été faite par un traducteur professionnel ou un conseiller politique importe peu pour notre analyse : dans les deux cas, nous la considérons officielle⁶. Au Québec, un petit nombre de discours politiques sont traduits pour la minorité linguistique anglophone. Evelyn Abitbol, ancienne attachée de presse du premier ministre Lucien Bouchard, nous a expliqué que, sous la gouverne de ce premier ministre, une traduction officielle des discours politiques se faisait le plus souvent lorsque le premier ministre voulait directement s'adresser aux anglophones (communication personnelle, 28 janvier 2002). Nos recherches nous démontrent que cette affirmation vaut également pour le gouvernement de René Lévesque.

2.2 Pour une définition du discours politique

Analyser la traduction de discours éminemment politiques, c'est faire une étude multidisciplinaire et transculturelle où se rejoignent au moins la linguistique, les sciences politiques et la traductologie. De l'avis du politologue David Howarth (1995) :

The concept of discourse is used in many different disciplines and approaches ranging from linguistics to literature and philosophy. In its more technical sense, discourse analysis refers to a neutral set of methodological devices for the analysis of speeches, writings, interviews, conversations and so on. (p. 116)

Lorsqu'il est pris dans son sens le plus large, le discours politique comprend un grand nombre de textes et de prestations : il y a, par exemple, les accords bilatéraux, les éditoriaux et les articles de journaux à caractère politique et les livres sur la politique.

Teun van Dijk (1998) a écrit à ce propos : « [...] Political discourse may be the overall

⁶ Le fait que des hommes d'État aient recours à leurs conseillers politiques pour faire traduire leurs discours en dit long sur le manque de reconnaissance des traducteurs professionnels. Dans notre société, l'idée reçue que tous les bilingues peuvent être de bons traducteurs a la vie dure.

designation for all discourse genres that are used in the realm of politics, or the discourse used by politicians, and so on. In this sense, 'discourse' is not simply a specific genre (like parliamentary debate or a propaganda leaflet), but rather a socially constituted set of such genres, associated with a social domain or field » (p. 196). Dans notre étude, nous restreignons le sens de discours politique, puisque nous utilisons le sous-genre du discours politique, le discours politique prononcé devant public (ou allocution), qui comprend lui aussi un vaste champ sémantique. C'est du moins l'avis de Titus Ensink (1997) :

[...] Political speech [or] language use[d] by politicians, i.e. those people who are professionally involved in the management of public affairs. Taken in this sense, the term political speech covers both an enormous quantity and a great multitude of forms, ranging from negotiations and formal meetings, to briefings, press conferences, press interviews, and speeches. (p. 10)

Plus précisément, notre étude ciblera les allocutions publiques prononcées, par exemple, devant d'autres politiciens ou devant une communauté étrangère. Toute allocution politique appartient à l'une des deux catégories suivantes : *communication politique interne* (notre traduction) ou *communication politique externe* (notre traduction). Christina Schäffner (1997) propose la définition suivante pour ces termes :

Internal political communication would refer to all forms of discourse that concern first of all the functioning of politics within political institutions [...] [and] external political communication [...] is first of all aimed at the general public, i.e. non-politicians. (p. 2)

Lorsqu'on étudie les discours politiques, il faut également distinguer les discours de politique intérieure et les discours de politique extérieure (Chilton et Schäffner, 1997, p. 214). *Termium* (1999), la banque de données linguistiques du gouvernement du Canada, définit ainsi la politique intérieure et la politique extérieure : « politique intérieure : Qui concerne la vie ou les institutions d'un pays » et « politique extérieure :

Ensemble des affaires relatives aux rapports d'un État avec les États étrangers ou les organisations internationales ».

Lorsqu'un discours politique est prononcé à l'étranger, comme c'est le cas pour les discours de notre corpus, il est parfois qualifié de *discours représentatif de la nation* (notre traduction). Peu de discours possèdent cette caractéristique, comme on l'infère des propos de Titus Ensink (1997) :

Firstly, nationally representative speech is restricted to specific persons, or rather, to persons who are the incumbent of specific functions. Representative speeches may be made by a head of state, a prime minister, and the speaker of the parliament, or by persons immediately replacing them. [...] Secondly, representative speeches are made on specific occasions which must warrant the speech. Examples are memorial services on anniversaries of events of national interests, or state visits in which the relationship between two nations is symbolised in the head of state paying a visit to the other. (p. 11)

Puisque nous parlons d'un discours représentatif de la nation, nous nous devons d'expliquer ici le sens donné au concept de « nation ». C'est une question délicate, puisque depuis longtemps, un grand nombre de Québécois réclament pour leur groupe leur droit à être reconnus comme une nation. Cependant, dans la constitution canadienne, le Québec n'est pas considéré comme tel. Il faut noter que le sens de « nation » diffère en anglais et en français. Le terminologue Jacques Leblanc (1993) a écrit à ce propos : « Là où le Québec insiste sur la dimension ethnique du mot nation, le Canada anglais lui préfère sa dimension institutionnelle. Dans un cas, la nation est un peuple; dans le second, elle s'appuie sur l'État. Peut-être qu'une partie du problème posé par la question dite "nationale" est que chaque partie néglige d'approfondir cette différence » (p. 91). Pour notre mémoire, nous empruntons à Jocelyn Létourneau (1997) sa définition de nation, qui « désigne un groupe d'hommes auxquels on suppose une origine commune,

qui se caractérisent apparemment par la conscience de leur unité et à qui l'on prête une volonté de vivre en commun » (p. 56).

2.3 Le discours politique et l'idéologie qu'il représente

Les sujets abordés dans un discours politique sont, bien sûr, liés à tout ce qui touche la politique : les activités politiques, les idées politiques et les relations politiques (Schäffner, 1997, p. 2). Il faut se rappeler que les paroles d'un politicien en public ne font pas partie d'une conversation personnelle et ne sont pas comprises de cette façon (Ensink, 1997, p. 9). En effet, un discours est toujours représentatif de quelque chose : « Any form of political speech is thus geared to being representative of something, and so may be liable to be sanctioned by a higher authority » (Ensink, 1997, p. 10). En général, on associe cette représentativité à une idéologie. Pour le peuple comme pour son représentant au gouvernement, l'idéologie sert entre autres choses à situer le discours parmi un éventail de courants de pensée. En apposant une « étiquette idéologique » à un discours politique, nous pouvons identifier à qui s'adresse l'allocuteur du discours et contre qui (et quoi) il se dresse. Pour Teun van Dijk, l'idéologie a aussi d'autres fonctions, comme celles d'expliquer la société et de réglementer les pratiques sociales (1998, p. 9).

Nous avons adopté le concept d'« idéologie » tel que le définit Stuart Hall (1996) dans « The problem of ideology: Marxism without guarantees » : « By ideology I mean the mental frameworks – the languages, the concepts, categories, imagery of thought, and the systems of representation – which different classes and social groups deploy in order to make sense of, figure out and render intelligible the way society works » (p. 26).

Ajoutons à cette définition les propos de Marc Angenot (1996), spécialiste de l'analyse du discours en études littéraires, qui précisent comment s'exprime l'idéologie dans une société :

Aucune idéologie n'est le produit des « peuples » ni des « masses » : elle est le produit d'idéologues self-appointed, autolégitimés, de « fondés de pouvoir » idéologiques, de tribuns et de rhéteurs de rancunes toujours stimulables à profit, d'intellectuels de la nation, de classe ou de groupes, qui parlent au nom des leurs, à travers le silence des entités collectives dont ils s'instituent les porte-parole. (p. 19)

Dans ce contexte, un politicien ne *traduit* pas la pensée de son peuple, il parle plutôt à la place de ce dernier. La nuance est importante. Le nationalisme de Lévesque et le fédéralisme de Trudeau ne correspondent pas nécessairement aux aspirations des peuples qu'ils représentent. À cet égard, les traductions produites sous leur gouverne ne sont pas représentatives d'un peuple, mais d'une idéologie institutionnalisée. D'ailleurs, l'objectif d'un discours politique n'est pas tant la représentativité d'un groupe social que la persuasion ou la manipulation d'un auditoire :

[...] Discourse allows direct and explicit expression of ideologies, but the crucial function of such (usually generic, general) expressions is in their social consequences, namely, the acquisition, change or confirmation of social beliefs. (van Dijk, 1988, p. 193)

2.4 Les discours de Trudeau et de Lévesque

Au Canada, Pierre Elliott Trudeau et René Lévesque ont sans aucun doute été les hommes d'État les plus marquants de la fin du XX^e siècle. Le premier s'est illustré sur la scène de la politique fédérale comme premier ministre du Canada entre 1968 et 1984 alors que le second l'a fait comme premier ministre du Québec entre 1976 et 1985. Avec sa *Loi sur les langues officielles*, sa législation sur le *multiculturalisme*, sa lutte au nationalisme et sa Charte des droits et liberté, Pierre Elliott Trudeau est parvenu à donner

aux Canadiens une nouvelle perception d'eux-mêmes. René Lévesque, l'un des instigateurs de la Révolution tranquille des années 1960, a fait de même pour le peuple québécois, avec des réalisations telles que la *Loi 101* et sa lutte pour les droits des Québécois. Gérard Bergeron (1985) a écrit à propos de ces frères ennemis :

Peut-on concevoir hommes politiques plus contrastants que René Lévesque et Pierre Elliott Trudeau? À part d'être d'une même génération, d'avoir perdu leur père à l'époque de la jeune adolescence et, plus tard, par amis interposés, d'avoir été mis en contacts francs et même grinçants en vue d'un éventuel engagement politique, tout, absolument tout les séparait et continuera à les opposer jusqu'à la fin.
(p. 76)

Pour notre étude, nous avons choisi les années 1976 à 1980. Cette période historique correspond au premier mandat politique du Parti québécois. Au cours de ce mandat, plusieurs événements ont marqué la scène politique du Québec. Chaque fois, le gouvernement fédéral s'est positionné par rapport à ceux-ci.

Tous les discours de Pierre Elliott Trudeau ont été traduits. Nous avons donc eu l'embaras du choix pour cibler les plus appropriés. Cependant, rassembler les traductions des discours politiques de René Lévesque n'a pas été une mince tâche. En effet, il existe peu de traductions des discours de Lévesque. Nous avons identifié trois causes principales à cette situation.

Premièrement, le « style Lévesque » en entrevue et dans ses discours était très difficile à suivre. Comme le fait observer le journaliste anglophone Peter Desbarats dans *René Lévesque ou le projet inachevé* (1976) : « [Quand René Lévesque parle], c'est enivrant à écouter, difficile à réécrire. Aucun autre homme politique ne rend un journaliste aussi conscient des difficultés de la communication, des faiblesses et des dangers que comporte le soi-disant 'reportage direct' » (p. 90-91). Deuxièmement, les

journalistes anglo-qubécois de l'époque, parfaitement bilingues, n'avaient pas besoin d'un discours traduit : « Les journalistes de la presse écrite anglaise posent leurs questions en français et traduisent les réponses » (FRASER, 1984, p. 272). Le troisième motif est aussi dans le « style Lévesque ». En effet, René Lévesque, parce qu'il ne mettait pas ses discours par écrit, n'avait que rarement une copie de son texte pour les journalistes, ce qui ajoutait aux difficultés de la traduction. Evelyn Dumas, proche collaboratrice de René Lévesque et conseillère pour les relations avec les milieux anglophones, nous a confirmé que les discours improvisés du premier ministre n'étaient jamais traduits (communication personnelle, 11 mars 2002).

Malgré la tendance de René Lévesque à improviser ses discours, l'ancien premier ministre avait recours à une autre méthode en s'adressant à des anglophones canadiens-anglais ou américains. L'entrée en matière de Lévesque lors de son discours du 23 mars 1980, prononcé devant des sympathisants péquistes anglophones, est assez éloquente à ce sujet : « I will try to be brief by doing something which is rather unusual and sticking to my notes » (Québec, 1980, p. 2). Pour ainsi dire, seuls les discours prononcés devant des auditoires anglophones ont été traduits par le gouvernement péquiste, du français à l'anglais, ou l'inverse. En ces rares occasions, les textes du discours étaient disponibles pour les journalistes de la presse écrite, dans les deux langues. Entre 1976 et 1980, près d'une quinzaine de discours ont été rédigés puis traduits de la sorte.

2.5 Délimitation du corpus

Le corpus de notre recherche est constitué de deux discours politiques prononcés en 1977, au tout début du premier mandat péquiste. Voici les deux discours retenus :

Discours de René Lévesque	Discours de Pierre Elliott Trudeau
<u>25 janvier 1977</u> Visite du premier ministre aux États-Unis Discours à New York, devant l'Economic Club	<u>22 février 1977</u> Visite du premier ministre aux États-Unis Discours à Washington, devant le Sénat

Plusieurs éléments rendent ces discours fort attrayants pour une analyse socio-traductologique. Non seulement les hommes politiques qui les ont prononcé ont marqué la politique du Québec et du Canada, mais en plus, ces discours ont été prononcé aux États-Unis et télévisé en direct au Canada. L'attrait médiatique et le grand nombre d'analyses politiques pour ces discours ont grandement facilité notre analyse. Finalement, le discours de René Lévesque est l'un des rares discours de cette période à avoir été traduit ET publié dans les médias.

2.5.1 Résumés des discours

Lorsque René Lévesque a pris la parole devant les hommes d'affaires new-yorkais, il a brièvement évoqué l'élection provinciale au Québec, que son parti avait remporté deux mois plus tôt. Ensuite, il a fait un récit de l'histoire du Québec, afin d'établir un parallèle entre l'indépendance du Québec et celle des États-Unis d'Amérique. Pour rassurer son auditoire, il a dressé le portrait de la société québécoise, en mettant l'accent sur la prudence et la constance de son peuple. Tout en affirmant que l'indépendance du Québec serait « quiet », René Lévesque a promis que cette indépendance serait accompagnée d'une association économique avec le Canada. En outre, il a donné une longue description de son programme économique et social, qu'il a

lui-même qualité d'« innovateur » et de « social-démocrate ». Le premier ministre du Québec a également expliqué le rôle que jouerait la société d'État Hydro-Québec dans un Québec politiquement et économiquement souverain. Finalement, il a conclu son propos en vantant les mérites des hommes (sic) de son équipe.

Dans son allocution, Pierre Elliott Trudeau a tout d'abord souligné la qualité des liens qui unissent les Canadiens et les Américains. Puis, il a fait l'éloge des valeurs américaines, en mettant l'accent sur leur recherche du bonheur et de la liberté. Il a ensuite enchaîné en mentionnant les tensions internes présentes au Canada depuis deux siècles. Il s'est attardé sur ce qui, à son avis, représentait le nœud du problème : les Canadiens (anglais) n'auraient pas encore créé les conditions dans lesquelles les Canadiens de langue française se seraient sentis sur un véritable pied d'égalité avec leurs compatriotes de langue anglaise. La question « nationale » ne constituant pas le seul sujet de l'allocution de Pierre Elliott Trudeau, il a également parlé des relations politiques et économiques du Canada et des États-Unis. Le premier ministre du Canada a conclu son discours en évoquant un idéal mondial à atteindre, évoquant tout particulièrement l'édification d'un nouvel ordre mondial.

2.5.2 Représentativité des discours

Les discours de René Lévesque et de Pierre Elliott Trudeau, prononcés à l'étranger, ont toutes les caractéristiques d'un discours représentatif de la nation. Par exemple, sans être complètement apolitiques, les discours de notre corpus devraient être aussi « neutres » que possible, c'est-à-dire qu'ils devraient représenter l'ensemble des citoyens (canadiens pour Trudeau, québécois pour Lévesque) : « Utterances made on

such occasions are interesting because they inevitably show traces of the speaker's search for a representative point of view, acceptable to the nation. Thus, in a speech made at a commemorative event the speaker has to look for the 'national meaning' of such an occasion » (Ensink, 1997, p. 11). Au cours de notre analyse, nous tenterons d'observer si la traduction de ces discours est partisane, ou si elle respecte l'objectif premier d'un tel type de discours, la représentativité du plus grand nombre. La grande difficulté associée à cet objectif n'est pas seulement politique, mais également sociale et linguistique. Comme chefs d'État, Pierre Elliott Trudeau et René Lévesque devaient parler au nom des deux communautés linguistiques de leur pays ou de leur province.

En fait, nous croyons que cette représentativité (ou les difficultés qu'elle pose) ont joué un très grand rôle dans la traduction des discours de notre corpus, puisque ceux-ci s'adressaient autant aux lecteurs de la traduction qu'au public de l'original. Dans les deux cas, le discours a été rédigé dans la langue de la communauté linguistique majoritaire, puis traduit dans la langue de la communauté linguistique minoritaire. Nous devons examiner si, dans la traduction, le premier ministre représentait la communauté linguistique minoritaire (les Anglo-Québécois pour Lévesque, les Canadiens français pour Trudeau) de la même façon que la communauté linguistique majoritaire. Il faut comprendre ici que même si les deux premiers ministres s'adressaient en premier lieu à leur auditoire américain, ils agissaient en même temps à titre de représentant de leur nation respective. C'est sous cet angle, et sous cet angle seulement, que nous analyserons leur traduction. Il serait certes intéressant d'étudier le caractère triangulaire de la réception des textes politiques traduits (les Américains, les Canadiens anglais et les Québécois) mais cela fait partie de notre projet de recherche. En d'autres termes, nous

nous demanderons quelle institution René Lévesque et Pierre Elliott Trudeau ont choisi de représenter en terre étrangère : leur parti politique ou leur gouvernement? Ont-ils pris la parole en tant que chef de parti ou en tant que chef d'État?

Il aurait certes été intéressant d'ajouter à notre corpus des discours traduits adressés aux partisans de René Lévesque ou de Pierre Elliott Trudeau. Faute d'espace, nous avons choisi de ne cibler que les discours représentatifs de la nation, pour le potentiel d'analyse qu'ils possèdent. Si, comme nous le croyons, la traduction des discours représentatifs de la nation est institutionnalisée et idéologiquement colorée, il est probable que la traduction des discours partisans le sera également.

2.6 Grille d'analyse

Christina Schäffner compare ainsi les points de vue des politologues et des linguistes sur le discours politique :

Political scientists are mainly concerned with the consequences of political decisions and actions for (the history of) society, and they may be interested in the political realities which are constructed in and through discourse. Linguists, on the other hand, have always been particularly interested in the linguistic structures used to get politically relevant messages across to the addressees in order to fulfil a specific function. (1997, p. 1)

On l'aura deviné, l'approche préconisée dans notre recherche relève davantage de la traductologie et, incidemment, de la linguistique. Nous comparerons les structures linguistiques utilisées dans les discours de Lévesque et de Trudeau, et dans leur traduction, afin de comprendre comment ces messages politiques sont transmis aux citoyens québécois et canadiens-anglais.

Les traductions des discours politiques de Lévesque et de Trudeau émanent de deux institutions : le gouvernement fédéral du Canada (par l'intermédiaire du Cabinet du premier ministre ou du Bureau de la traduction) et le gouvernement du Québec (par l'intermédiaire de René Lévesque ou de son cabinet). Dans notre étude, nous dégagerons les liens entre la traduction et l'institution qui la commande. Dans cette optique, on s'en souviendra, la traductologie canadienne peut compter sur Brian Mossop qui a mené des recherches importantes sur le sujet.

Bien sûr, l'institution n'est pas le seul facteur capable d'influencer les choix d'un traducteur de discours politique. D'autres éléments font partie de la démarche de traduction. Ainsi, nous ferons une analyse fine de notre corpus en nous demandant quelles sont les différences traductologiques et linguistiques entre le texte source et le texte cible. Pour ce faire, les grilles d'analyse du discours de l'équipe Chilton-Schäffner (1997) et de van Dijk (1998) seront très utiles. On le sait, l'analyse du discours est un vaste domaine d'étude, comme en fait foi l'extrait suivant, tiré de *Routledge*

Encyclopedia of Translation Studies :

Since it was first used by Zellig Harris in 1952, the term **discourse analysis** has come to mean different things to different people. That what is involved is the study of language beyond the level of the sentence may in fact be just about the only thing that unites a broad array of disparate approaches, all of which would be vying for the label 'discourse analysis'. (Hatim, 2001, p. 67)

Les modèles proposés par l'équipe Chilton-Schäffner et van Dijk étudient certaines composantes linguistiques des discours politiques. De ces deux modèles, nous avons emprunté plusieurs concepts pour notre propre grille d'analyse. Aussi retrouvera-t-on parmi nos critères les éléments d'analyse suivants : *contexte communicatif* (époque, lieu et contexte sociopolitique, acteurs sociaux et visée de la traduction), *syntaxe* (pronoms) et

sémantique (vocabulaire politique et mots étrangers). Les éléments d'analyse de notre grille seront appliqués au texte original et à sa traduction pour mettre en relief les orientations idéologiques et les enjeux sociopolitiques des textes du corpus.

2.6.1 Contexte communicatif

Analyser le contexte communicatif d'un discours politique et de sa traduction, c'est non seulement chercher à savoir comment s'est déroulé le discours, mais c'est aussi déterminer la place et l'appartenance sociale du destinataire. Telle est l'opinion de Teun van Dijk (1998) :

Such a communicative event is itself rather complex, and at least involves a number of social actors, typically in speaker/writer and hearer/reader roles (but also in other roles, such as observer or overhearer), taking part in a communicative act, in a specific setting (time, place, circumstances) and based on other context features.
(p. 194)

Pour nous, le contexte communicatif se divise en trois parties : a) époque, lieu et contexte, b) acteurs sociaux, c) visée de la traduction.

Afin de bien comprendre le contexte communicatif des discours de Trudeau et de Lévesque au Canada anglais et au Québec, nous étudierons la réception des textes politiques sources et des textes politiques cibles dans leurs communautés réceptrices respectives. Dans cette optique, les journaux francophones et anglophones du pays constitueront une source importante d'informations. Nous pourrions reprendre à notre compte les propos de Jean-Marc Gouanvic (1999) qui explique dans *Sociologie de la traduction, La science-fiction américaine dans l'espace culturel français dans les années 1950* :

Il est nécessaire d'analyser non seulement les déterminants des traductions pour faire apparaître en pleine lumière les transformations que subissent nécessairement dans et par le processus de la traduction les productions d'une culture (culture source) importées dans une autre culture (culture cible) à un moment de son histoire, mais encore les positions de pouvoir assumées par les traductions et leurs agents dans leurs champs spécifiques. Ainsi, il sera possible de dégager les enjeux sociaux des traductions dans les sociétés où elles sont produites et diffusées (sociétés cibles). (p. 11)⁷

2.6.1.1 Époque, lieu et contexte

Quelle place les deux discours politiques de notre corpus occupaient-ils dans les sociétés canadienne-anglaise et québécoise de la fin des années 1970? C'est la question à laquelle nous répondrons dans cette section de notre grille d'analyse. Il est en effet essentiel de mettre en contexte l'époque pendant laquelle Lévesque et Trudeau ont « rédigé » leurs discours politiques. L'apport de Guy Lachapelle, analyste politique dans les médias anglophones et professeur à l'Université Concordia, a été essentiel pour repérer les sources importantes dans ce domaine. En effet, il nous a aidée, entre autres, à cibler nos discours politiques (communication personnelle, 13 juin 2001).

Puisque notre recherche doit être politiquement objective, les sources consultées l'ont été dans la plus grande neutralité possible et avec le souci d'assurer une égalité d'influence fédéraliste et indépendantiste. Cependant, nous croyons avec Paul Chilton et Christina Schäffner que : « [...] Political discourse analysis, despite the importance of precise and rigorous linguistic description, is an activity in which the analyst is engaged » (1997, p. 214).

⁷ Pour nous, il s'agira davantage des enjeux politiques.

2.6.1.2 Acteurs sociaux

Pour chaque discours politique traduit, nous distinguons quatre acteurs sociaux : l'allocuteur du discours, l'auditoire directement visé par le discours, le traducteur, et les destinataires externes. Nous estimons qu'il n'est pas nécessaire d'identifier précisément le rédacteur des discours politiques analysés, puisque généralement, en politique, l'allocuteur assume la paternité du discours qu'il prononce⁸. D'ailleurs, dans les bibliothèques, les discours politiques sont toujours fichés au nom de leur allocuteur.

Certains types de discours politiques – les discours représentatifs de la nation (discours prononcés à l'étranger), les communications politiques internes (discours prononcés devant des hommes politiques) et les communications politiques externes (discours prononcés pour le grand public) – s'adressent à un auditoire précis. Avec la traduction, le type de public peut changer. Par exemple, un discours prononcé en anglais devant des parlementaires pourrait, après sa traduction, être publié dans un journal francophone. De plus, si les connaissances sociales, culturelles et politiques du nouveau destinataire sont différentes de celles du destinataire original, il est parfois nécessaire de traduire en gardant le destinataire (et sa différence culturelle) en tête. Ce serait le cas pour un discours rédigé en français pour un public québécois, puis traduit pour un public américain. De l'avis de Christina Schäffner (1996) :

Translation as intercultural communication involves members of two different cultures, whose background knowledge concerning the topic in question may be either common or different. A different level of background knowledge is often required when the text to be translated deals with facts of social life. Thus, in addition to overcoming the linguistic barrier the translator has to surmount the cultural barrier as well. (p. 155)

⁸ L'inverse n'est pas toujours vrai : il arrive que des rédacteurs de discours politiques se dissocient des positions politiques de leur chef. C'est le cas d'André Burelle, l'un des rédacteurs de discours politique de Pierre Elliott Trudeau entre 1977 et 1982 (Burelle, 2002).

On ne parle pas ici de maquiller le contenu du discours pour plaire au nouvel auditoire, mais bien d'ajouter, lorsque nécessaire, certaines informations supplémentaires à propos de réalités inconnues pour le nouveau destinataire.

Il faut également mentionner qu'il existe plusieurs destinataires pour une allocution politique donnée. En effet, les rédacteurs de discours s'adressent non seulement aux personnes présentes lors de la prestation du politicien, mais ils s'adressent également aux destinataires externes du discours, soit, par exemple, les lecteurs des journaux traditionnels ou électroniques et les téléspectateurs regardant les bulletins de nouvelles. Avec la traduction, s'ajoute un autre destinataire externe, soit les lecteurs du texte traduit. Christina Schäffner (1992) commente cette réalité :

By virtue of their political function, however, [political texts] are not exclusively addressed to an audience in this source community but they have a wider political audience in mind. Their translations, therefore, on the one hand, inform a target audience about a communicative act that has already been performed in the source community, but, on the other hand, their content is of equal relevance for a target audience (or an audience in various target communities). These functional aspects will decide on the translation strategies to be chosen. (p. 153-154)

2.6.1.3 Visée de la traduction

Ce critère de notre grille d'analyse appartient à la théorie fonctionnelle, fondée sur une typologie des textes et sur le principe de la fonction des textes (ou visée). Les propriétés du discours politique prononcé devant public font en effet bon ménage avec les théories fonctionnelles. Ainsi, le discours politique est un instrument de communication dont la visée de traduction et le destinataire sont très faciles à identifier, vu le caractère partisan du texte politique. En outre, pour Christina Schäffner et Anna Trosborg, la traduction en général, et la traduction de discours politiques en particulier, sont une forme de communication transculturelle (Schäffner, 1996 ; Trosborg, 1997).

Nous empruntons à Louise Brunette (1995) ses définitions de fonctions et de visée. Pour cette dernière, la fonction principale d'un texte correspond à sa finalité première (p. 307). Un texte peut également comprendre des fonctions secondaires, qui se présentent comme des finalités accessoires, généralement reliées à des réactions émotives du destinataire (peur, envie, culpabilité, fierté) (p. 307). On comprend qu'un discours politique peut avoir plusieurs fonctions secondaires, mais une seule fonction principale. Quant à la visée, Louise Brunette la définit comme le « but précis de l'auteur de l'original [...] » (p. 338). En d'autres termes, la visée et la fonction principale sont synonymes.

De l'avis de Christina Schäffner (1997b), les fonctions du texte source et du texte cible constituent LE critère qui influence les décisions de traduction : « [...] The various factors that influence the TT [target text] (addressees, situation, function of TT in TL [target language] community, text type) are not of equal relevance, and [...] it is above all the functions of the ST [source text] and the TT in their respective cultures that determine the translation strategies » (p. 120). Par exemple, le point de vue de traduction sera différent si un discours politique est traduit par le gouvernement en place ou par un journaliste. Dans le premier cas, le public cible de la traduction est directement visé par le discours prononcé, et le texte sera présenté comme un texte autonome. Dans le second cas, la traduction est informative : elle a pour but de renseigner les lecteurs du journal sur les propos tenus par un homme politique. Les fonctions des traductions étant différentes, les choix de traduction pour ces textes le seront également. Ces exemples ne sont pas sans rappeler les concepts de traduction déguisée et de traduction non déguisée de Juliane House, évoqués par Robert Larose (1987/1989) :

Une traduction déguisée est une traduction qui bénéficie du statut d'original dans la culture d'arrivée. Il s'agit d'une traduction non marquée, c'est-à-dire d'une traduction non liée à la culture de la LD [langue de départ]. TD [texte de départ] et TA [texte d'arrivée] poursuivent des objectifs équivalents : ils reposent sur des besoins équivalents de la part de destinataires respectifs de la LD et de la LA [langue d'arrivée]. Dans le cas de la traduction déguisée, il est donc possible et souhaitable, nous dit House, de conserver la fonction des TD dans les TA. (p. 214)

La traduction non déguisée. Le TD est indissociable d'une certaine façon de la culture de la LD. C'est pourquoi le produit de la traduction ne sera pas un « second original ». Bien que le TD vise le destinataire de la LD, il déborde le cadre culturel de celle-ci et revêt un intérêt humain supralinguistique : les textes qui requièrent une traduction non déguisée ont potentiellement une valeur universelle. House distingue deux types de textes à traduire par voie non déguisée : les textes liés à l'histoire (p. ex. : un discours politique) et les textes atemporels (p. ex. : un texte littéraire). (p. 213-214)

Anna Trosborg (1997, p. 148) et Juliane House (1997, p. 66) associent la traduction non déguisée aux discours politiques. Pourtant, dans notre corpus, le discours politique de René Lévesque intitulé *Québec : Good Neighbour in Transition* est clairement un discours déguisé⁹, comme nous le verrons dans le troisième chapitre.

Ajoutons que les types d'allocutions politiques (et leur fonction) exercent nécessairement une influence sur leur traduction. Comme le soutient Christina Schäffner (1997a) : « Political texts fulfil different functions owing to different political activities, both in intra-state and inter-state discourse. In translation, the function of the target text may remain the same as the one of the source text (ST), or it may change » (p. 131)¹⁰. Par exemple, il n'est pas certain qu'un discours prononcé aux États-Unis, une

⁹ Évidemment, tout le monde savait que le français était la langue maternelle de René Lévesque et c'est pourquoi on aurait pu s'attendre à ce qu'un discours adressé au public américain soit une traduction. Cependant, les médias au Québec ont présenté le discours français comme une traduction et non comme l'original, parce qu'ils ne pouvaient concevoir que le texte anglais ait été traduit. N'oublions pas que René Lévesque a travaillé comme correspondant de guerre pour le réseau américain et qu'il avait une excellente maîtrise de l'anglais.

¹⁰ Nous traduisons « intra-state discourse » et « inter-state discourse » par discours de politique intérieure et discours de politique extérieure respectivement.

terre étrangère, soit traduit de la même façon qu'un discours prononcé devant des partisans politiques canadiens-anglais ou québécois, non seulement parce qu'il faut adapter le discours aux réalités culturelles du nouveau destinataire, mais aussi parce que les enjeux sociopolitiques du discours sont différents.

2.6.2 Syntaxe : les pronoms

En étudiant la syntaxe d'un discours politique et celle de sa traduction, il nous est possible de découvrir les idéologies sous-jacentes au texte politique. En effet, les mots d'une phrase s'agencent de telle façon qu'ils permettent la reproduction des idéologies. Par exemple, lorsqu'elle a analysé les textes politiques du référendum de 1995, la politologue Anne Trépanier (2001) a repéré dans les discours politiques du Parti québécois une « grammaire du OUI » qui repose sur « ensemble de règles à suivre pour argumenter correctement l'indépendance du Québec par le biais des catégories paradigmatiques recoupant les syntagmes de l'identité québécoise et du passé historicisé des Québécois » (p. 123).

Pour faire notre analyse, nous ciblerons tout particulièrement les pronoms de nos textes politiques. Il faut dire que ces derniers jouent un rôle très important dans l'articulation des idéologies d'un discours. Cet avis est partagé par Teun van Dijk (1998) : « Among the many other features of syntax, pronouns are perhaps the best known grammatical category of the expression and manipulation of social relations, status and power, and hence of underlying ideologies » (p. 203). En outre, les pronoms expriment le rapport qu'entretiennent les hommes politiques les uns envers les autres : « One of the principal ways in which politicians position themselves and others in

relation to their parties, their government, their potential electors, and their nation is the use of the pronoun *we/us/our/ours* » (Chilton et Schäffner, 1997, p. 218). Puisque les discours étudiés ici sont prononcés par les chefs d'une communauté politique précise, le « nous » de leurs discours représente les citoyens de leur pays ou de leur province. Notre étude portera particulièrement sur le pronom personnel « nous » dans les discours de Lévesque et de Trudeau, afin de faire apparaître les rapports entre le « nous » indépendantiste/fédéral et le « nous » québécois/canadien.

2.6.3 Sémantique

Puisque la politique et la langue sont intimement liées, il importe d'analyser les composantes sémantiques des discours politiques. Voyons le point de vue de Teun van Dijk (1995) sur le sujet : « Among the various levels of discourse at which ideologies may be seen to manifest themselves, the level of meaning and reference plays a central role. Cognitive representations of attitudes and models may directly map onto semantic representations [...] (Kress & Hodge, 1993) » (p. 256). On l'a dit, les choix de traduction pour un discours politique sont généralement guidés par la visée du texte, établie par le traducteur ou l'institution qui le paie. Par conséquent, les choix sémantiques du traducteur auront une résonance politique certaine. Pour Jacques Leblanc (1993), « le choix des mots du discours politique ou de son compte rendu constitue un acte politique par essence » (p. ii). Nous étudierons ici deux aspects de la sémantique pour voir comment se *traduit*, sémantiquement parlant, cet acte politique. Il s'agit du vocabulaire politique spécialisé et des mots étrangers dans la traduction.

2.6.3.1 Le vocabulaire politique

Christina Schäffner et Paul Chilton (1997) estiment que le vocabulaire politique devrait être « regarded [...] as constructions of the real that reflect the interests of a speech community – or perhaps the interests of dominant groups in a community » (p. 221). Ainsi, le vocabulaire d'un discours politique se veut le reflet des jeux de pouvoirs institués dans une société donnée. Ce vocabulaire exprime donc à la fois la position politique de l'allocuteur et le rapport qu'entretient ce dernier avec sa communauté et ses opposants politiques. Il est donc impératif de porter attention à la sémantique des discours politiques et de leur traduction. Par ailleurs, dans le contexte sociopolitique québécois, il existe un ensemble de mots « chargés sémantiquement, [...], qui suscitent la controverse parce qu'ils heurtent des convictions profondes » (Leblanc, 1993, p. 77). Ce sont ces mots, et la portée de leur traduction, que nous analyserons ici.

2.6.3.2 Les mots étrangers

Plusieurs traductologues se sont interrogés sur la place de l'Étranger dans la traduction littéraire. Ce n'est pas notre propos ici. En fait, pour nous, l'expression « mot étranger » signifie lexème tiré d'une langue autre. En l'occurrence, dans notre corpus, il s'agira des mots français dans le texte anglais, et vice versa. Rendre compte des « mots étrangers » dans la traduction des discours politiques nous fera comprendre, jusqu'à un certain point, la complexité des relations politicolinguistiques entre les communautés francophone et anglophone du Canada. En fait, on peut facilement parler de la présence d'une altérité dans la traduction des discours: culturellement, ces deux communautés

linguistiques sont à la fois éloignée par leur origine et rapprochée par leur américanité. Il s'agira de voir si ce type de rapport culturel (et politique) est présent dans la traduction.

Lorsque René Lévesque et Pierre Elliott Trudeau prononçaient un discours politique télévisé, ils s'adressaient au moins à trois communautés linguistiques en même temps, les Américains, les Canadiens anglais et les Québécois francophones. Nous observerons comment se présente la traduction de (ou vers) « l'Autre » américain, canadien ou québécois. En fait, déterminer le caractère « Autre » d'une traduction de discours politique pourrait constituer en soi tout un mémoire de maîtrise. Nous avons limité notre analyse au traitement des mots étrangers dans le texte source et dans le texte cible. Il faudra se demander, par exemple, si la présence de mots étrangers dans le texte traduit se veut ou non une ouverture à l'Autre. Dans la négative, nous devons analyser quel est leur vrai rôle.

2.6.4 Synthèse de la grille d'analyse

En somme, à l'aide de notre grille d'analyse, nous tenterons de déterminer si la traduction des discours politiques de notre corpus est idéologiquement colorée. Nous croyons que les critères de notre grille (contexte communicatif, syntaxe et sémantique) nous aideront à obtenir la réponse recherchée. En effet, avec le contexte communicatif, nous comprendrons dans quelles circonstances les discours étudiés ont été prononcés, et nous identifierons les destinataires des discours et de leur traduction. De plus, en étudiant la visée de la traduction, nous saurons si la traduction et le texte original ont le même objectif politique. En outre, en faisant une étude comparative de la syntaxe et de la sémantique des textes originaux et de leur traduction, c'est-à-dire en portant une attention

toute particulière aux pronoms, au vocabulaire politique et aux mots étrangers, nous obtiendrons des exemples concrets de la manipulation (ou de la non-manipulation) du texte politique original.

3.0 Les discours de René Lévesque à l'Economic Club de New York

Ils sont devenus comme un vieux couple dont les affrontements sont une sorte de spectacle. Ces deux hommes que les Québécois auront acclamés comme des sauveurs de la nation nous auront conduits à coups de bravades et de baroufs d'honneur personnels au plus vide des culs-de-sac de notre Histoire.

Lise Payette, à propos de René Lévesque de
et Pierre Elliott Trudeau
Le pouvoir? Connais pas!

3.1 René Lévesque, premier ministre du Québec (1976-1985)

Pour Graham Fraser (1984), étudier la personnalité de René Lévesque c'est « nécessairement [...] examiner son langage, ses gestes et son attitude, car dans cette société [québécoise] aux fortes traditions orales, il demeure une image culturelle autant qu'un homme politique. C'est tout à la fois un artiste, un comédien, une vedette » (p. 27). Le grand charisme de René Lévesque en faisait un homme d'État populaire (plus que son parti, à certains moments), chéri à la fois par la population et par les membres de son cabinet politique. Lise Payette, ministre péquiste pendant le premier mandat du parti, a écrit : « On ne fait pas de la politique avec René Lévesque, on fait de la politique pour René Lévesque » (1982, p. 121). Elle ajoutait : « Toute sa carrière politique tient à sa sincérité et à son instinct du fait québécois. On s'identifie à René Lévesque. Même et surtout dans ses peurs, dans ses hésitations, dans ses contradictions » (p. 124).

Quelles idéologies associer à Lévesque? Tout d'abord, bien sûr, celle du nationalisme québécois. Cependant, tous ne s'entendent pas sur la teneur de ses convictions personnelles à propos de l'indépendance du Québec. En novembre 1976, n'a-t-il pas déclaré à d'importants courtiers américains : « Le référendum, ce n'est qu'une arme pour

arracher des concessions à Ottawa » (Godin, 2001, p. 80)? En fait, à un moment ou à un autre, toutes les positions idéologiques de René Lévesque ont porté à confusion :

Les adversaires ne manquaient pas de faire ressortir les dualités de cet homme : gauche-droite, souveraineté-association. Il se trouvera devant le défi de donner les preuves [...] que [ces dualités] ne sont pas antinomiques ou incompatibles, qu'elles avaient de l'avenir. Il s'agira moins de synthèse ou de fusion à opérer dans les idées que l'alternance à établir dans la progression : le vrai ou le bon gouvernement d'un centre-gauche d'abord, la souveraineté-association ensuite, lorsque le « peuple », de nouveau spécifiquement consulté, en aura accordé la permission. (Bergeron, 1985, p. 160)

La complexité de la pensée de Lévesque n'a pas empêché ce dernier de bien communiquer ses idées. René Lévesque était en effet un excellent orateur et il savait captiver un public. Comme l'a souligné Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales au Cabinet Lévesque : « On s'entassait dans des salles enfumées pour l'écouter et on passait parfois une heure à attendre son arrivée [...] Une fois son discours commencé, nul ne savait au juste quand il se terminerait. Ni comment. Mais l'auditoire demeurait attentif » (1991, p. xxi). Il faut savoir que les discours de Lévesque étaient écrits de sa main, « et non, comme c'est courant dans le monde politique, [par] quelque habile rédacteur de textes » (Morin, 1991, p. xix).

Ancien journaliste de la radio, de la télévision et de la presse écrite, René Lévesque maniait bien la plume, tant en français qu'en anglais. Déjà, à 14 ans, ce Gaspésien traduisait des nouvelles pour la salle de rédaction de la radio locale de New Carlisle, un village majoritairement anglophone (Bouchard, 2002). Lévesque, « parfait bilingue [...], cosmopolite d'instinct » (Bergeron, 1985, p. 165) a plus tard travaillé comme correspondant de guerre pour le réseau américain, puis comme animateur à Radio-Canada International. Il a également été chroniqueur, entre 1970 et 1976, au *Journal de Montréal* et au *Journal de Québec*. Comme premier ministre, René Lévesque a participé,

en plus de rédiger ses discours politiques, à la traduction (vers l'anglais) de certains d'entre eux. Pierre Godin, le biographe de René Lévesque, nous a expliqué au cours d'un entretien personnel que le premier ministre péquiste était souvent insatisfait de la traduction de ses collaborateurs. L'homme politique préférait donc, lorsqu'il en avait le temps, la faire lui-même (communication personnelle, 17 janvier 2002). C'est ce qui s'est produit pour le discours de notre corpus *Québec : Good Neighbour in Transition*, prononcé en janvier 1977.

3.1.1 La traduction des discours politiques au Québec

René Lévesque et Pierre Elliott Trudeau étaient profondément opposés par leur idéologie, mais aussi par leur façon d'être, et même par celle de préparer leurs discours et de les faire traduire. Alors que Pierre Elliott Trudeau préparait ses allocutions longtemps à l'avance, les répétant jusqu'à ce qu'elles aient l'air improvisées, et les faisait systématiquement traduire pour les journalistes, Lévesque griffonnait ses textes à la toute dernière minute, en improvisait une grande partie devant le public et ne les faisait presque jamais traduire.

Si le gouvernement fédéral de l'époque a choisi de traduire la très grande majorité des discours politiques de son premier ministre, le premier gouvernement provincial péquiste a fait l'inverse. Était-ce un choix politique du gouvernement provincial? une négligence? Mentionnons que même avant l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, un grand nombre de discours politiques n'étaient pas traduits officiellement.

Une première hypothèse explique cette absence de traduction : les journalistes anglo-québécois de la presse écrite, tous bilingues, pouvaient traduire eux-mêmes les

déclarations des hommes politiques. C'est peut-être ce qui explique pourquoi, au Cabinet du premier ministre du Québec, on jugeait inutile d'offrir aux médias anglophones québécois la traduction officielle des discours de René Lévesque. Evelyn Dumas, l'antenne de René Lévesque dans le monde anglophone (Godin, 2001, p. 439), nous a expliqué que le gouvernement « ne faisait pas des traductions juste pour le *fun*, [il] traduisait des textes qui seraient publiés » (communication personnelle, 11 mars 2002)¹¹. Si l'on se fie à une telle affirmation, cela suppose deux choses : soit le gouvernement québécois faisait confiance aux journalistes anglophones pour traduire fidèlement et rapporter précisément les paroles du premier ministre québécois, soit la quasi-absence de traductions était un choix politique.

La première hypothèse ne nous semble pas vérifiable. Par exemple, le journaliste anglophone Graham Fraser a écrit en 1984 :

Pour les journalistes canadiens-anglais affectés à la couverture du Québec, il y eut des moments, en 1977, où l'on se serait cru en temps de guerre. Mark Harrison exprima l'esprit de cette période particulière dans une phrase malencontreuse, au moment où il assumait ses nouvelles fonctions de rédacteur en chef à *The Gazette*. Il avoua se sentir comme Errol Flynn « au milieu d'une chevauchée dans le bruit de la fusillade, » comme le rapporta la revue *Maclean's*. Les correspondants au Québec des médias de langue anglaise éprouvaient tous les angoisses de leurs patrons, d'où leur désir de discréditer le nouveau gouvernement. (p. 147)

À la subjectivité apparente de plusieurs journalistes anglophones, s'ajoute une autre problématique, celle de la qualité des traductions journalistiques :

¹¹ Evelyn Dumas parle des publications gouvernementales, et non des communiqués de presse. Par exemple, en 1978, elle a traduit en anglais le livre blanc sur la souveraineté (Godin, 2001, p. 483).

In the case of “bad” journalistic translation, it is of course true that, generally speaking, journalist-translators have no training in translation. But why do they have no training? The answer is that, unlike certain other employers, newspaper publishers do not think their goals will be advanced if they require or perhaps pay for such training. To understand why this should be, it is first necessary to see that in our society, the news-reporting, news-analyzing and language-regulating functions of daily papers (unlike certain more specialized publications) are now less important than the advertising function and the ideological function (calling on the reader to “defend the West” or “oppose Terrorism and Drugs” or “support the Family”). (Mossop, 1990, p. 344)

Ne pas donner de traduction officielle à la communauté anglophone relevait-il d'un choix politique? Rappelons-nous qu'en mars 1977, René Lévesque a prononcé le discours inaugural du premier gouvernement péquiste en français seulement (plutôt que de le prononcer dans les deux langues), ce qui représentait un « accroc à la vieille tradition coloniale que défend[aient] encore les libéraux » (Godin, 2001, p. 151). Malgré sa prise de position pour le français, le premier ministre péquiste « pratiqu[ait] toujours la politique de la porte ouverte et du dialogue » (p. 40) envers la communauté anglophone québécoise. Pierre Godin, le biographe de René Lévesque, donne en exemple la campagne électorale de 1976, où René Lévesque a exigé, par souci de justice, la traduction en anglais du programme électoral du PQ, ainsi que la diffusion à 20 000 exemplaires d'un dépliant à orientation péquiste directement rédigé en anglais pour les anglophones. Difficile, donc, d'expliquer avec certitude l'absence de traduction en anglais des discours politiques de René Lévesque.

Étudions la question sous un autre angle et attardons-nous un instant sur les propos du polysystémiste Gideon Toury (1995) : « Thus, cultures resort to translation precisely as a major way of filling in gaps, whenever and wherever such gaps manifest themselves – either as such, or (very often) from a comparative perspective, i.e., in view of a corresponding non-gap in another culture that the prospective target culture has

reasons to look up and try to exploit » (p. 27). À la lumière de ce commentaire, posons-nous la question : pour le gouvernement québécois, existait-il un « vide » à combler au point de vue de la traduction de discours politiques? Il faut dire que toutes les lois du Québec étaient traduites en anglais, ainsi que la majorité de la documentation gouvernementale distribuée dans la population québécoise. Si on reconnaissait aux anglophones le droit d'être éduqués, soignés et informés en anglais, pourquoi étaient-ils « écartés » (au point de vue traductologique et linguistique) du domaine de la politique? Nous croyons que le gouvernement provincial péquiste¹² a choisi, dans une certaine mesure, de ne pas tenir compte de la population anglophone, puisque dans l'imaginaire collectif québécois, la « nation » est francophone. L'analyse du discours traduit de René Lévesque confirmera cette hypothèse. Une telle attitude a contribué à maintenir politiquement éloignées l'une de l'autre les deux communautés linguistiques du Québec.

3.2 Contexte communicatif

Le 25 janvier 1977, René Lévesque s'exprimait devant un auditoire d'hommes d'affaires américains, à l'Economic Club. Nous analyserons les versions officielles anglaise et française du discours, fournies par le gouvernement péquiste. Faute d'espace, nous ne pourrons comparer la traduction officielle avec la traduction simultanée produite par les médias, qualifiée « d'énervante » (1977a, p. A6) par Louise Cousineau, la chroniqueuse télévisuelle de *La Presse*. Soulignons tout de même l'ironie de la chose : la

¹² À notre avis, au Québec, l'absence de traduction des discours politiques ne se limite pas au Parti québécois. Cependant, puisque notre étude ne porte que sur la traduction d'un discours de René Lévesque, chef et fondateur du Parti québécois, nos conclusions et analyses ne sont représentatives que pour ce parti.

traduction anglaise d'un discours politique péquiste, rédigé à l'origine en français, a fait l'objet d'une rétrotraduction simultanée!

Les journaux ont publié de larges extraits de ce discours de Lévesque. Le journal montréalais anglophone *The Gazette* en publia l'essentiel, ainsi que les journaux montréalais francophones, *La Presse* et *Le Devoir*. De plus, on retrouve l'intégrale du discours français sur le disque compact *René Lévesque, Images, Textes et Paroles* (1998).

3.2.1 Époque, lieu et contexte

Lorsque René Lévesque a eu la chance d'aller présenter le programme politique de son gouvernement devant les hommes d'affaires new-yorkais de l'Economic Club, l'un de ses premiers objectifs consistait à rassurer les investisseurs américains : « C'est un scénario optimiste d'un Québec souverain vivant en harmonie avec ses voisins, canadiens et américains, que René Lévesque veut reprendre à New York. L'événement est exceptionnel et le texte de son discours doit l'être également » (Godin, 2001, p. 128). René Lévesque, pour s'assurer du succès de son entreprise, forme un comité de rédaction : ses conseillers André Marcil, Jacques Parizeau, Louis Bernard et Claude Morin en font partie (Godin, 2001, p. 128).

Après plusieurs brouillons, le texte final est enfin terminé¹³ et René Lévesque peut se mettre à la traduction : « La veille de son départ, [René Lévesque] en est encore à traduire le discours en anglais et à le peaufiner sans toucher à l'orientation générale »

¹³ Il est difficile de savoir avec certitude qui a vraiment rédigé le texte de ce discours. Jean-François Lisée écrit dans son ouvrage *Dans l'oeil de l'aigle, Washington face au Québec* : « Qui, s'interrogeant ses collaborateurs depuis le soir du 25 janvier 1977, a écrit, commis, le discours? Louis Bernard prend la responsabilité du brouillon principal, élaboré à partir de notes envoyées par plusieurs ministères. [...] Entre la première et la dernière mouture s'étend l'ombre du leader indépendantiste [René Lévesque] » (Lisée, 1990, p. 227). Pourtant, René Lévesque écrira dans ses mémoires : « J'avais consenti pour la première et dernière fois à débiter un texte préparé par une équipe dont le talent n'était malheureusement pas sur la longueur d'ondes américaines » (Lévesque, 1986, p. 392).

(Godin, 2001, p. 129). Fait important à noter : même si René Lévesque a traduit son discours vers l'anglais, sur le disque compact *René Lévesque, Images, Textes et Paroles* (1998), le discours intégral en français est présenté non pas comme l'original, mais comme une traduction. Pourtant, les auteurs du disque compact tiennent leur source de l'Assemblée nationale du Québec. On peut penser qu'il n'est pas politiquement rentable d'avouer que René Lévesque a lu une traduction à son auditoire américain. Rappelons que la traduction a toujours mauvaise presse : traduction et trahison (Traduttore, traditore) sont souvent synonymes pour le grand public. De l'avis de Lawrence Venuti (1995), la traduction est marginalisée dans la culture anglo-américaine (p. 8).

Les Américains furent nombreux (1 000 personnes) à se présenter pour entendre le premier ministre du Québec, le 25 janvier 1977 : « Curiosity about the new premier made his speech the hottest tickets in town. A spokesman for the Economic Club said interest in Levesque was greater than any speaker since former Russian Premier Nikita Khrushchev appeared before the group in 1959 » (Egan, 1977, p. D11). Au Québec, un grand battage médiatique a entouré cet événement. Louise Cousineau a écrit à ce sujet :

[...] Ce soir, les amateurs de hockey qui ignorent qu'il se passe autre chose dans le monde seront surpris de voir qu'on a sacrifié le début de la partie des étoiles en faveur de l'étoile politique de l'heure, M. René Lévesque. [...] La télé de Radio-Canada couvre l'événement ce soir, à partir de neuf heures. Il y aura traduction simultanée, puisque le texte de M. Lévesque sera remis à la presse demain midi. Puis, on ira au hockey. Ceux qui en veulent plus long pourront aller ailleurs. Le 12 couvre in extenso. (1977, p. A6)

Pourtant, René Lévesque a été loin d'obtenir le succès espéré :

[...] Le gratin de Wall Street n'entendit pas l'éloquent plaidoyer avec le libéralisme humaniste d'un public universitaire. À cause d'une première partie, accommodante pour le conférencier, sur l'inévitabilité de la *quiet independence*, les auditeurs se fermèrent aux assurances et aux précautions que donnait la « social-démocratie », en flirt visible de bon voisinage avec la capitale mondiale du capitalisme international. Bref, on trouva l'ensemble du propos davantage séditieux que rassurant. (Bergeron, 1985, p. 166-167)

Le commentaire du vice-président de la grande banque Manufacturers Hanover Trust constitue un exemple typique de la réaction américaine : « Nous pensions avoir des garanties que nos investissements au Québec étaient en sécurité. À la place, il nous a fourgué une citation de notre déclaration d'indépendance. [...] La situation du Québec n'est pas comparable à notre indépendance [...], nous y voyons plus de ressemblances avec notre Guerre de Sécession » (Lisée, 1990, p. 223-224). Cet échec en terre américaine fit couler beaucoup d'encre aux États-Unis, au Québec et au Canada. Pierre Elliott Trudeau dénonça publiquement les affirmations de René Lévesque et incita les Américains à continuer d'investir au Québec et au Canada, puisque « l'indépendance ne se fera[it] jamais » (Lord, 1977, p. A8). Le plus grand regret de René Lévesque fut d'avoir écrit son discours à l'avance :

Au retour, il confiera qu'il s'était senti pris dans le carcan d'un texte bien construit, d'un beau discours usiné à Québec, mais qui ne convenait plus à New York. Il est furieux d'avoir dévié de son habitude d'improviser sur le tas avec ses mots et ses émotions du moment, à partir d'un canevas préparé par ses aides. (Godin, 2001, p. 132-133)

3.2.2 Acteurs sociaux

René Lévesque est l'allocuteur du discours prononcé à l'Economic Club le 25 janvier 1977. Son discours *Québec : Good Neighbour in Transition* est un discours représentatif de la nation. En effet, le discours est prononcé à l'étranger par le premier

ministre de la province lors d'une visite d'« État ». Bien sûr, le Québec n'était pas un État souverain, mais le prestige de l'Economic Club en faisait un lieu convoité, où les chefs de la nation des pays étrangers aimaient discourir. Que René Lévesque ait choisi les États-Unis pour faire son premier discours en terre étrangère, quelques mois seulement après son élection au Québec, n'avait rien d'anodin. Au Canada, le premier ministre fédéral nouvellement élu choisit toujours les États-Unis comme première destination diplomatique, et ce, peu de temps après son élection.

On le sait, le discours de Lévesque ne fut pas bien accueilli par les médias américains, canadiens-anglais et québécois. Claude Ryan, alors directeur du journal *Le Devoir*, et Claude Morin, ministre au Cabinet Lévesque, ont commenté le discours de cette façon :

« C'est un message partisan », dit [Claude Ryan] en substance. « Ce n'est pas le premier ministre qui parle, c'est le chef du PQ! » Morin ose à peine le contredire. Lui qui pratique de longue date, dans les discours qu'il écrit, l'art délicat de « la distinction entre le premier ministre et le chef de parti » se formalise que Lévesque ait parlé, non pas au nom du Québec, mais, pense-t-il, de « ceux des Québécois qui sont partisans du PQ ». (Lisée, 1990, p. 225)

Ces commentaires nous portent à croire que les Américains n'avaient pas devant eux le premier ministre du Québec, mais bien le chef d'un parti politique. La nation que représente René Lévesque, c'est celle d'un peuple québécois francophone, souverainiste. C'est donc que René Lévesque a traduit son texte à partir des valeurs et des idéologies du Parti québécois, l'institution dont il est le chef et le fondateur. On comprend l'indignation de Claude Ryan, puisque dans un discours représentatif de la nation, le premier ministre doit rejoindre tous ses citoyens, comme le précise Titus Ensink (1997) : « [Politicians] have to take into account that their utterances must be authorised by their party, that their

utterances must be acceptable to their coalition partners, and – last but not least – that their words must win the favour of the public » (p. 10).

Dans son discours en anglais, il semble que René Lévesque se soit adressé aux Américains comme s'il s'adressait aux Québécois. Sur le même sujet, Joe Wilson, de la firme de courtage Merrill Lynch, et Claude Morin se sont prononcés en ces termes :

« Ce qui a renversé [les Américains] », note Morin, [...] « c'est que c'était la première fois qu'ils rencontraient quelqu'un qui leur disait : Écoutez, j'ai dit ça à Québec, pis c'est ça que ça veut dire! » (Lisée, 1990, p. 218)

Plusieurs [hommes d'affaires new-yorkais] pensaient que Lévesque, comme tant d'autres, « disait n'importe quoi pour se faire élire », rapporte Wilson. (Lisée, 1990, p. 230)

Alors que les Lesage, Johnson et Bourassa déclaraient généralement aux investisseurs américains « On dit bien des choses chez nous, mais il ne faut pas prendre tout ça au pied de la lettre » (Lisée, 1990, p. 217), Lévesque, lui, a fait l'inverse. Si le premier ministre péquiste n'a pas su se conformer au goût des Américains, c'est qu'il croyait fermement que les Québécois et les Américains étaient semblables :

« [...] L'Américain moyen, le plus sympathique 'étranger' qu'on puisse connaître, celui en qui l'on se reconnaît soi-même plus que tout autre ». Dans cette phrase écrite à la fin de sa vie, les guillemets dont [René Lévesque] entoure le mot « étranger », indiquant qu'il ne croit pas vraiment à la différence, expriment mieux que tous ses discours son sentiment à peine réprimé d'appartenance aux États-Unis. (Lisée, 1990, p. 20)

Pour Lévesque, s'adresser aux Américains ou aux Québécois, c'était presque la même chose. Il s'est d'ailleurs attribué le titre de « Yankee-bécois » dans ses mémoires (Lévesque, 1986, p. 166).

3.2.3 Visée de la traduction

Plusieurs des caractéristiques du texte politique original de Lévesque sont intimement liées à sa traduction. Comme on l'a vu, le discours du premier ministre s'adressait à la nation franco-qubécoise souverainiste. De plus, le discours se rangeait dans la catégorie des communications politiques externes, puisqu'il a été prononcé devant des hommes d'affaires américains, qui n'appartenaient pas au monde de la politique. Ces financiers et commerçants, a d'ailleurs noté Jean-François Lisée (1990), « n'[avaient] pas une haute opinion des hommes politiques » (p. 229). On comprend que la traduction faite par Lévesque aurait non seulement dû représenter la culture source québécoise, mais également créer des liens avec le public cible, des hommes d'affaires américains hostiles à tout changement politique susceptible de bouleverser l'économie. Pour assurer la viabilité économique de son projet, René Lévesque était tenu de légitimer l'indépendance du Québec auprès de ces étrangers¹⁴. Il faut donc étudier la traduction de Lévesque à la lumière de deux facteurs importants : l'adaptation culturelle et politique au destinataire.

3.2.3.1 Adaptation (politique) au destinataire

La traduction anglaise, si on emprunte la terminologie de Robert Larose dans *Théories contemporaines de la traduction*, est déguisée. En effet, René Lévesque a d'abord rédigé son discours en français, ce que ni les Américains ni les médias n'ont su. D'ailleurs, la visée du texte politique a changé avec la traduction anglaise. René Lévesque était conscient que son texte français serait repris par les journaux

¹⁴ Si René Lévesque se sentait très proche des Américains, il n'éprouvait pas la même chose pour le monde des hommes d'affaires : « Pour lui, ces gens-là représentaient l'opposition puisqu'ils incarnaient l'essence du capitalisme » (Lisée, 1990, p. 219).

francophones du Québec. Ce texte était donc plus partisan que le texte anglais, puisque destiné au public local habituel.

Même si le contenu du texte pour les Américains s'est révélé peu adapté à son auditoire, le traducteur (René Lévesque) a apparemment fait des efforts pour modifier les fonctions secondaires du texte anglais. Examinons un premier exemple :

(1)

Or, en fait, le Québec aurait très bien pu, l'an dernier, participer avec vous, en tant qu'État fondateur, à la célébration du bicentenaire américain s'il avait choisi, comme il avait été invité à le faire, de se joindre à l'Union américaine. **Peut-être** cet anniversaire a-t-il même suscité de la nostalgie dans le cœur des Québécois. (Québec, 1977, p. 2-3)

In fact, similarities must have been pretty obvious, since Québec was invited to join the American Union two centuries ago, and consequently, we also could very well have taken part in the Bicentennial last year as one of the founding states! **And I know for a fact** that while you were celebrating, quite a few Quebecers were feeling nostalgic; for, like you, we believe we are a nation. (Québec, 1977a, p. 2)

À la surface du texte, les différences sont évidentes entre le texte original français et sa traduction anglaise. René Lévesque aura voulu convaincre son auditoire américain de la similitude entre les peuples québécois et américain. S'il ne pouvait pas être aussi affirmatif avec les Québécois, c'est qu'il se doutait que cette « nostalgie » n'était pas aussi présente chez les siens qu'il le prétendait... Malheureusement pour lui, la stratégie coercitive de René Lévesque n'a pas été acceptée par l'auditoire américain. En effet, les Américains ne se considéraient pas proches des Québécois : « C'est l'argument d'un homme [Lévesque] qui se sent trop proche d'autrui pour voir la distance qui l'en sépare, d'un voisin trop convaincu de son appartenance à la famille pour imaginer un instant qu'on le rejettera comme un intrus. En se comparant aux premiers Américains, il veut

rendre hommage à George Washington. C'est une prière. Ses auditeurs entendent un blasphème » (Lisée, 1990, p. 228).

Le prochain exemple montre encore une fois comment René Lévesque tente de s'adapter à son destinataire américain :

(2)

Toute notre histoire est là pour démontrer que les Québécois n'aiment pas bousculer les choses, pas plus qu'ils n'aiment être bousculés. **Nous sommes un peuple tenace, fidèle à lui-même, aimant la continuité.** Nous avons appris à naître, à survivre et à progresser malgré les obstacles, parce que nous sommes constants, prudents et aussi déterminés. Nous ne procédons pas par bonds, mais par transition. Nous pouvons être pour le changement, pas pour le désordre. Tous les extrémismes nous répugnent naturellement. (Québec, 1977, p. 8)

All our history shows that our people dislike upsetting things in a panic just as much as they dislike being upset themselves. **There's nothing we like more in our affairs than a sense of continuity.** We have managed to survive, to grow and make progress despite great obstacles, by being steadfast as well as cautious, proceeding not in spurts but in careful transition. [...] We may want to change, but not through disorder, since any kind of extremist goes against the very grain of our society. (Québec, 1977a, p. 7)

René Lévesque change quelque peu son propos en anglais. En français, il tente de légitimer ses dires en mettant l'accent sur la ténacité et la fidélité des Québécois, deux valeurs très importantes pour eux. En anglais, il met uniquement l'accent sur la continuité, sachant que les hommes d'affaires veulent une économie stable, dans une société tout aussi stable. Ainsi, Lévesque a transformé son discours en anglais pour rassurer son auditoire américain. Un nouvel exemple le confirme :

(3)

Quant à la prise en charge d'entreprises directement par l'État au moyen de nationalisation, il n'en est nullement question dans notre programme. (Québec, 1977, p. 21)

Speaking of delicate matters... our program does not envisage any direct takeovers and we do not intend to launch any policy of nationalization. (Québec, 1977a, p. 19)

Au Québec, la nationalisation n'est pas une affaire délicate, c'est souvent une « affaire » de fierté, comme on l'a vu avec la société Hydro-Québec, nationalisée dans les années 1960 par le gouvernement libéral du Québec, auquel appartenait René Lévesque. Par contre, la nationalisation ne faisait pas partie du credo capitaliste des hommes d'affaires américains... En traduisant son discours vers l'anglais, le premier ministre du Québec avait bien son public américain en tête, ce qui a amené un remaniement de fonction du texte. Dans un cas (québécois) comme dans l'autre (américain), il fallait justifier le projet souverainiste, mais les formules politiques utilisées par René Lévesque ont été différentes.

Pour Lévesque, il était très important de faire valoir aux Américains la crédibilité de son gouvernement dans le dossier d'Hydro-Québec. L'extrait suivant le confirme :

(4)
Étant donné qu'à titre de ministre des Richesses naturelles, j'ai été personnellement mêlé de près à la naissance d'Hydro-Québec telle que nous la connaissons aujourd'hui, je suis heureux de constater que la communauté financière **américaine** a reconnu la compétence de sa gestion et a toujours accepté de supporter financièrement ses projets. (Québec, 1977, p. 16)

Since, as Minister of Natural Resources, some years ago, I was closely and personally [sic] involved in the creation of Hydro-Québec as we know it today, I am pleased to observe that the financial community recognize the **high** competence of our **great** utility's management and has never failed to provide financial backing for its projects. (Québec, 1977, p. 16)

On remarque tout d'abord que le premier ministre du Québec a éliminé l'adjectif « américaine » de son discours anglais. C'est encore un signe que René Lévesque s'adresse, dans ses discours français et anglais, à deux communautés différentes. Au Québec, il vante la participation américaine aux projets d'Hydro-Québec, ce qui donne

du poids à ses affirmations et à son leadership dans le domaine économique. Un tel artifice n'était pas nécessaire avec les hommes d'affaires américains, puisque ces derniers savaient exactement lesquels d'entre eux avaient investi dans les projets québécois. Plutôt, René Lévesque a mis l'accent sur la qualité de la gestion d'Hydro-Québec, avec les épithètes « high » et « great », qui ne se retrouvent pas en français. En faisant valoir aux Américains l'expertise et le savoir-faire de la plus grande société d'État québécoise, René Lévesque tentaient encore une fois de les convaincre de la stabilité de l'économie québécoise.

3.2.3.2 Compenser la différence culturelle

Nul doute, René Lévesque s'est adressé aux Américains presque comme s'il s'adressait aux Québécois. Pourtant, la traduction anglaise de son texte comporte, à la surface, quelques changements de sens importants. René Lévesque a-t-il tenté d'atténuer les différences culturelles entre les sociétés québécoise et américaine? Christina Schäffner (1997b) a écrit à propos de la différence culturelle dans la traduction des textes politiques :

Due to the timing, the purpose and the content of the speech, the text is to a high degree culture-bound and requires a great deal of background knowledge for a coherent interpretation. One phenomenon often discussed in culture-bound texts are the so-called *realia*. They refer to a wide range of cultural patterns of the society in question, including aspects of its economic, political and legal life. (p. 158)

À la lumière de cette explication, étudions l'exemple suivant :

(5)
Le Québec est né en même temps que les premières colonies américaines. (Québec, 1977, p. 1)

French Québec was born at the same time as the first American colonies. (Québec, 1977a, p. 1)

Les Américains, peu familiers avec l'histoire du Québec et du Canada, ne savaient probablement pas que la Nouvelle-France (le Québec avant 1760) s'était développée en même temps que les premières colonies américaines. L'ajout du « French » en anglais soulignait la différence entre le Québec contemporain et la Nouvelle-France. Sachant que le premier ministre s'adressait autant aux Américains qu'aux partisans péquistes, on peut croire que cette compensation est à la fois informative et idéologiquement orientée. Par ce sous-entendu, les Américains devaient comprendre que le Québec de Lévesque, l'ancien ET le contemporain, étaient français.

Observons un autre exemple :

(6)
Nos ancêtres, **véritables** découvreurs et commerçants, ont, les premiers, exploré l'Amérique du Nord jusqu'aux Rocheuses et la Louisiane. (Québec, 1977, p. 2)

Our ancestors, **among the greatest of** discovers [sic], **missionaries** and... **fur-traders**, were the **first white** men to explore North America as far as the Rocky Mountains and Louisiana. (Québec, 1977, p. 2)

Il n'y a aucun doute possible, la traduction de l'adjectif « véritable » par « among the greatest of » vise à présenter l'histoire du Québec et des Québécois sous son plus beau jour. On le comprend, Lévesque ne tente pas là de compenser la différence culturelle, mais bien de faire l'éloge du Québec. Quant aux ajouts « missionaries » et « first white men », ils contribuent à donner aux Américains un portrait plus précis des premiers explorateurs. La traduction de « commerçants » par « fur-traders » aussi. Ajoutons que les concepts « missionaries » et « fur-traders » sont généralement associés aux Canadiens

français, comme le souligne le politologue Jocelyn Létourneau (1997) : « De l'ancien coureur des bois à l'infatigable 'déménagier' d'aujourd'hui, il existe une permanence d'attitude par laquelle les Québécois – cela est devenu cliché – aiment bien se représenter » (p. 75). Les précisions du traducteur mènent encore une fois à penser que la nation québécoise est uniquement française.

Les quelques exemples observés nous font remarquer que les ajouts de Lévesque s'interprètent de deux façons : les ajouts du traducteur sont partisans ou informatifs. À notre avis, les écarts entre la traduction et l'original sont dus à ces deux éléments.

3.3 Syntaxe : les pronoms

La position des pronoms joue un rôle important dans l'analyse des traductions de discours politiques (Ensink, 1997, p. 13-14) et c'est pourquoi nous y accordons une grande place dans notre grille d'analyse. L'exemple suivant nous donnera la chance de préciser l'antécédent du pronom « nous » dans le discours de René Lévesque. Sachons tout d'abord que de l'avis de Paul Chilton et de Christina Schäffner (1997), « [...] 'We' may include the speaker, the hearers in the hall, and conceivably other hearers who consider themselves to be either members of the party and its supporters » (p. 218).

Observons comment se présente le pronom « nous » dans le discours de René Lévesque :

(7)

Un tel événement [l'élection du PQ], prévisible chez **nous** depuis plusieurs années, devait tout naturellement éveiller, hors de nos frontières, un intérêt et une curiosité non dépourvus, chez certains, d'inquiétude et de méfiance. (Québec, 1977, p. 1)

Although **we** at home could see such a result shaping up over the last few years, it naturally aroused interest and curiosity beyond our borders, not unmixed with some anxiety and even some hostility in certain quarters. (Québec, 1977a, p. 1)

Cette affirmation, faite au tout début de l'allocution, nous fait comprendre que pour René Lévesque, le « nous » correspond à la nation québécoise française, et exclut les Québécois anglophones. D'ailleurs, Claude Morin et Claude Ryan, rappelons-le, estimaient que ce discours s'adressait principalement aux Américains et aux partisans du PQ. Pourtant, au Québec, le discours aurait dû s'adresser à l'ensemble des Québécois. Pour bien comprendre la portée d'une telle position, voyons ce qu'a écrit Jocelyn Létourneau (1997) à propos du « Nous » souverainiste québécois :

« La question nationale est la propriété exclusive du peuple québécois et Jean Chrétien n'a pas d'affaires là-dedans », tonnait Gérald Larose lors d'un discours syndical. [...] On peut penser que le « Nous » [auquel Larose fait implicitement référence] regroupe exclusivement les partisans d'un Québec souverain, nonobstant tout autre critère ou considération, et que le « Eux » fait référence à tous ceux qui ne partagent pas cette option, quel que soit leur enracinement dans la culture ou le territoire du Québec. Bref, il est des *Nous* qui deviennent des *Eux*, et inversement, dépendamment de la réponse des intéressés à la question existentielle de savoir comment, à quel prix et sur quel mode l'on peut être Québécois. (p. 77)

En fait, la problématique du *Nous* ne tient pas au seul fait que René Lévesque parle au nom des souverainistes québécois, mais bien au fait qu'il le fasse devant les Américains, alors qu'il aurait dû assumer son rôle de premier ministre du Québec en prenant la parole au nom de tous ses citoyens. Or, dans le discours de René Lévesque, la nation québécoise n'est que francophone, et exclut, de ce fait, la minorité anglophone. Voyons le point de vue de Jocelyn Létourneau (1997) sur le sujet : « C'est précisément au moment où l'on tente de fixer [la nation], de gré ou de force, dans des ancrages bien arrêtés et qu'on la pose comme forme impérissable, sorte de structure transcendantale qui rachète ses sujets vivant et mourant pour elle, que la nation se mue en un lieu vicié d'accomplissement de *Soi* sans l'*Autre*, voire contre l'*Autre* » (p. 69). L'affirmation de

Jocelyn Létourneau se vérifie facilement. À la lecture du texte en traduction, les anglophones québécois ne peuvent pas se reconnaître dans le portrait que brosse leur premier ministre : on se rappellera que peu d'anglophones ont voté pour le Parti québécois en 1976. D'ailleurs, les anglophones du Québec et du Canada étaient visiblement inquiets de la victoire péquiste. De toute évidence, l'auditeur (ou le lecteur) du discours aura plus facilement associé les Québécois anglais aux Canadiens anglais (les « hors frontières ») qu'aux Québécois francophones. Ainsi, les Anglo-Québécois étaient automatiquement associés à l'hostile « certain quarters » (voir l'exemple (7)).

En traduisant l'expression « Québécois » en français par « Quebecer » ou « Québécois » en anglais, comme on l'a vu dans l'exemple (1), René Lévesque a poussé encore plus loin l'exclusion du groupe anglophone. Dans les années 1970, les francophones du Québec s'attribuaient généralement la désignation « Québécois » ; pour définir les anglophones du Québec, ils utilisaient plutôt « Canadiens anglais »¹⁵. L'historien Ronald Rudin, auteur de *l'Histoire du Québec anglophone* (1986), citant *l'Histoire du Québec contemporain* (1979), a écrit : « Ce n'est que depuis quelques années que les ouvrages consacrés plus précisément à l'histoire du Québec ont élargi suffisamment l'acception du mot « Québécois » pour y inclure les membres de la minorité linguistique » (p. 17).

¹⁵ Pour certains Québécois, c'était encore le cas il y a dix ans. Par exemple, Denis Monière, auteur de l'ouvrage *Indépendance*, écrit en 1992 : « [...] Tous ceux qui vivent au Québec ne sont pas nécessairement Québécois, non pas parce qu'ils sont exclus de la nationalité en vertu de critères ethniques [...] mais parce qu'ils préfèrent une autre identité, c'est-à-dire qu'ils se définissent d'abord et avant tout comme Canadiens. Être Québécois, c'est d'abord choisir de s'identifier comme tel, ce qui signifie accepter que la majorité du peuple québécois soit de culture et de langue française et aspire à vivre conformément à cette spécificité » (p. 77).

Que fait (ou faisait) le traducteur devant la question du gentilé « Québécois »?

Nous avons contacté un traducteur anglophone au gouvernement du Québec. Voici ses commentaires sur la question : « The Québec government's translation style guide says that we are supposed to translate "Le(s) Québécois" as "Quebecker(s)." I have already come across this issue in the translations I have done for the government. I would have preferred to use the term "people of Québec" instead. I think I would feel more "included" when a politician says "people of Québec" rather than "Quebekcer" or "Québécois" » (M. McKelvey, communication personnelle, 21 avril 2002). Bien sûr, cet unique témoignage n'est pas nécessairement représentatif de l'opinion anglo-québécoise en général. Néanmoins, il démontre que l'on retrouve, encore aujourd'hui, des anglophones qui ne se reconnaissent pas dans le gentilé « Québécois ».

Si, en 2002, certains anglophones du Québec s'identifient difficilement aux « Québécois », qu'en était-il des Anglo-Québécois des années 1970 et 1980? Après avoir parcouru les études existantes sur la question des Anglo-Québécois, Josée Legault (1992) estime que les Anglo-Québécois présentent « une absence apparente d'identité collective et de sentiment d'appartenance au Québec », tout en ayant « tendance en très grande majorité à tenir un discours cohérent, unifié et dont les arguments se recourent avec une telle insistance qu'on y voit émerger une dimension collective impressionnante » (p. 29). Encore une fois, on comprend qu'il était impossible pour les anglophones du Québec de se reconnaître dans le « nous » de René Lévesque.

On remarque que la traduction anglaise ne visait nullement à convaincre les Canadiens et Québécois anglais du bienfait de l'indépendance du Québec : le ton durcit envers eux dans la traduction anglaise. Dans l'exemple (7), le mot « méfiance » est

traduit par « hostility » en anglais. Après son discours, René Lévesque expliquera que l'hostilité canadienne-anglaise s'était manifestée à New York : il y avait en effet une cinquième colonne canadienne-anglaise parmi l'audience new-yorkaise, qui encourageait les réactions négatives des hommes d'affaires américains. Selon Jean-François Lisée, Lévesque se trompait « royalement » en attribuant l'échec de son discours à cette cinquième colonne (Lisée, 2002). Les Américains étant des alliés naturels des Canadiens, la réaction profédéraliste des Américains était à prévoir. Seul un « amoureux transi » (Lisée, 1990, p. 17) des Américains comme l'était René Lévesque pouvait l'ignorer. En fait, René Lévesque n'ignorait pas l'amitié liant Américains et Canadiens. Le texte suivant le montre bien :

(8)

À cet égard, **nous** n'avons guère confiance au système de tamisage mis en place par le gouvernement **canadien** et connu sous le nom de FIRA. À un tel système de « cas par cas », ouvert au marchandage et imprévisible quant à ses résultats, **nous** préférons une approche sectorielle où les investisseurs étrangers connaîtraient à l'avance les secteurs qui leur sont ouverts et ceux qui leur sont entièrement ou partiellement fermés. (QUÉBEC, 1977, p. 20)

Instead of a case by case screening system, such as the one devised by the **Ottawa** government, and known as FIRA, **we** believe that a set of sectorial guidelines would be much less exposed to unpredictable and sometimes irrational decisions. It seems to **us** it would make the rule of the game much clearer to everyone, permitting foreign investors to know in advance which fields are open to them, and which are completely or partly reserved for domestic ownership or participation. (QUÉBEC, 1977a, p. 18)

Dans le texte français, le « nous » symbolise le gouvernement québécois péquiste, qui n'a « guère confiance » en son opposant politique fédéral. Il est clair que René Lévesque a tenté d'invalider les politiques fédérales, légitimant, du coup, les siennes. En anglais, cette invalidation est atténuée. Non seulement Lévesque n'exprime pas directement son manque de confiance envers le gouvernement fédéral, mais il détourne son attaque en

parlant d'Ottawa plutôt que du Canada. Les oreilles sensibles des Américains risquaient d'être davantage écorchées si le nom du « Canada » était associé à une image négative.

René Lévesque était peut-être un « amoureux transi » des Américains, mais il savait que leurs meilleurs amis sur la scène internationale, c'étaient les Canadiens.

Examinons un dernier exemple de traduction des pronoms :

(9)

Or, en fait, le Québec aurait très bien pu, l'an dernier, participer avec vous, en tant qu'État fondateur, à la célébration du bicentenaire américain s'il avait choisi, comme il avait été invité à le faire, de se joindre à l'Union américaine. (Québec, 1977, p. 2-3)

In fact, similarities must have been pretty obvious, since Québec was invited to join the American Union two centuries ago, and consequently, we also could very well have taken part in the Bicentennial last year as one of the founding states! (Québec, 1977, p. 2)

Tout au long du discours français de Lévesque, le Québec est évoqué à la troisième personne du singulier, puisque la rhétorique québécoise le veut ainsi. Dans l'extrait présenté ici, on remarque que le pronom « il » a été traduit par le pronom « we ». En traduction, Lévesque a adopté la rhétorique anglo-saxonne, où le locuteur utilise le « we » en parlant de son pays ou de sa province. Nous avons vérifié dans des discours d'Américains et de Canadiens anglais, et constaté que tous les chefs d'État évoquent leur pays à la première personne du pluriel. Voici deux exemples représentatifs :

John Diefenbaker, Prime Minister of Canada, to the Canadian Club of Ottawa, November 24, 1960:

We take our NATO commitments seriously. We do not intend to accept a secondary or subordinate position. We believe that the consultative machinery of NATO should be improved. We believe that the nations within NATO should not take any course that will have the result of diminishing the strength or the purpose or the idealism of the organization as a whole. There has also been some suggestion recently that members may be asked to increase their contributions to NATO. I point out this fact for Canada: that we have at all times maintained our contribution to a degree not exceeded by any other nation. (National Archives of Canada, 2002)

John F. Kennedy, Inaugural Address, January 20, 1961:

Let every nation know, whether it wishes us well or ill, that we shall pay any price, bear any burden, meet any hardship, support any friend, oppose any foe to assure the survival and the success of liberty. This much we pledge-and more. To those old allies whose cultural and spiritual origins we share, we pledge the loyalty of faithful friends. United, there is little we cannot do in a host of cooperative ventures. Divided, there is little we can do-for we dare not meet a powerful challenge at odds and split asunder. (Texas University, 1999)

Conclusion : grâce à la familiarité de René Lévesque avec son public américain, le premier ministre était en mesure d'utiliser une rhétorique familière à ce dernier, ce qui ne l'a pas empêché de « gaffer » quant au contenu du discours.

3.4 Sémantique

3.4.1 Le vocabulaire politique

René Lévesque a utilisé le vocabulaire politique propre à l'idéologie de son parti, le nationalisme. Jean-François Lisée (1990) le résume bien :

Certes, Lévesque aurait pu entonner son credo indépendantiste avec moins d'emphase. Après tout, il a employé 13 fois les termes « indépendance » et « souveraineté » – et prononcé le mot honni de « séparation » inscrit dans la déclaration d'Indépendance – en ne les mariant jamais au mot « association ». Un record. (Il faudra attendre une interview en mars 1977 pour qu'il décide que la « souveraineté-association » ne nécessite pas une « rupture avec le Canada ». À partir de là, les jeux de mots ne s'arrêteront plus.) (p. 229)

Soulignons que les compilations de Jean-François Lisée ne sont exactes que pour le texte anglais. Dans le texte français, on retrouve 10 fois les termes « indépendance » et « souveraineté ». Comment interpréter cette différence? À notre avis, si le mot « independence » apparaît plus souvent en anglais qu'en français, c'est parce que l'objectif premier du discours de Lévesque était d'amener les Américains à faire un lien entre leur Déclaration d'Indépendance et le projet indépendantiste québécois. En

multipliant les mots « indépendance » dans le texte anglais, il espérait convaincre les Américains de la recevabilité de son hypothèse. Cependant, comme l'affirme Teun van Dijk (1998) :

A speaker and a hearer may assign (intend, interpret, infer) different meanings to the same expression, and indeed, the same expression may therefore also mean different things in different contexts. Hence, meanings of discourse or language in use are contextual or situated, and depend on the (interpretation of the) participants. (p. 205)

C'est exactement ce qui s'est passé dans le cas de ce discours. Lévesque a voulu faire comprendre à son auditoire que le gouvernement péquiste avait l'intention d'accomplir le même type d'indépendance que les Américains deux cents ans auparavant. Cependant, les Américains n'ont pas compris le concept de l'Indépendance comme les péquistes :

Un participant relève cette comparaison avec l'indépendance américaine et la déclare ridicule. « Vous n'êtes pas opprimés » comme les 13 colonies de 1776, dont l'économie était étouffée à dessein par les taxes de Londres. « Le Canada a une tradition de gouvernement bon et stable », cela n'a rien à voir. (Lisée, 1990, p. 219)

Finalement, l'audacieuse comparaison de Lévesque entre la situation politique des États-Unis et du Québec, appuyée par un vocabulaire politique on ne peut plus explicite, aura été complètement rejetée par les Américains.

3.4.2 Les mots étrangers

Nous allons maintenant observer la place relative des mots étrangers dans la traduction du discours de René Lévesque. Prenons tout d'abord le mot « Québec », que René Lévesque a choisi de ne pas traduire, puisqu'il a conservé l'accent aigu du premier « e ». Il faut savoir que dans la version originale, « Québec » revient 31 fois sur un total de 3 664 mots. Dans la traduction anglaise, on compte « Québec » 37 fois, sur 4 029

mots. Le pourcentage du nombre de « Québec » est donc plus élevé dans la traduction (0,85 % contre 0,92 %). Même si la marge est très mince entre le texte français et le texte anglais, la différence est assez significative étant donné que « Québec » possède une sonorité française dans la traduction. Cette sonorité française est très révélatrice de la position politique de René Lévesque. Premier ministre de la seule communauté francophone en Amérique du Nord, il voulait faire sentir à son auditoire la résistance du peuple québécois au fait anglais. Teun van Dijk (1998) s'est prononcé ainsi sur la valeur sonore d'un discours politique : « Especially interesting for ideological analysis is the fact that subtle sound variation may directly code for underlying opinions in event and context models, that is, without explicit semantic articulation » (p. 202).

Si on compte tous les mots français du texte anglais (par exemple, Parti québécois, Québécois, Hydro-Québec, la différence), on arrive au nombre de 48 : en pourcentage, René Lévesque aura prononcé 1,19 % de son discours en français¹⁶. Pour le public anglophone unilingue que représente l'auditoire américain, c'est un grand nombre de mots étrangers. Encore une fois, le traducteur, chef d'un parti politique nationaliste, voulait clairement montrer la différence québécoise dans sa traduction.

Cependant, René Lévesque avait aussi un auditoire à respecter, voire même à gagner. Les exemples suivants l'illustrent bien :

(10)
[...] Notre Société générale de financement s'est associée à une société canadienne, B.C. Forest, et à une société française pour construire à Saint-Félicien, une usine de pâtes et papiers de quelque \$300 millions. (Québec, 1977, p. 23)

¹⁶ Les noms de personnes, qui ne se traduisent pas, et les noms de pays qui ont la même orthographe en français et en anglais, tels France et Canada, n'ont pas été pris en compte. N'ayant pas eu accès à l'enregistrement sonore du discours, nous ne savons pas si René Lévesque a prononcé ces mots avec un accent québécois ou un accent anglais.

Not so long ago, our General Investment Corporation also joined a Canadian corporation, B.C. Forest, and a French corporation, in order to build a \$300 million pulp-and-paper mill in Saint-Félicien, in our **Lake St-John district**. (Québec, 1977, p. 21)

(11)

Comme je l'ai dit il y a une dizaine de jours aux étudiants de **l'Université de Montréal**, le Québec doit apprendre à vivre selon ses moyens. (Québec, 1977, p. 16)

As I was telling the students of the **University of Montreal** a few days ago, Québec must learn to live within its means. (Québec, 1977, p. 14-15)

Le Lac St-Jean et l'Université de Montréal n'ont pas de nom bilingue. En traduisant ces noms propres québécois, Lévesque confirmait sa volonté de se rapprocher des Américains. On l'a dit, le premier ministre québécois considérait les Américains comme des frères. D'ailleurs, son texte français était chargé de mots anglais : au total, on en compte 74 sur un total de 3 664 mots (2 %). Ainsi, dans le texte original français, la Déclaration d'Indépendance est citée en anglais, et on retrouve les mots « quiet revolution » et « quiet independence ». Si le texte original de Lévesque comporte autant d'anglais, c'est que pour lui, l'Étranger américain, même s'il est anglo-saxon, n'est pas menaçant (contrairement à l'Étranger canadien-anglais) : « Rebuté par le Canada anglais où il ne perçoit qu'une 'morne grisaille collective', il est fasciné au contraire par tout ce qui vient du Sud » (Lisée, 1990, p. 20).

3.5 Conclusion du premier discours

Les deux facteurs qui ont le plus influencé la traduction du texte politique de René Lévesque étaient le destinataire de la traduction et l'institution-traductrice du discours. Les hommes d'affaires américains constituant un poids financier essentiel pour la santé économique du Québec, René Lévesque a tenté de manipuler son discours politique pour

qu'il ne heurte pas les Américains. C'est ce qui explique pourquoi la visée du texte original et celle de la traduction diffèrent. En outre, parce que le premier ministre du Québec s'était donné pour mission, avec son parti politique, de promouvoir le projet politique nationaliste, le fait québécois devait ressortir de ses textes. C'est ce qui a produit un texte hybride, où l'auteur-traducteur voulait à la fois se rapprocher de son public source et de son public cible. Ce n'est pas sans rappeler la position culturelle ambivalente du premier ministre de l'époque : il se disait Yankee-bécois.

Nous ne pouvons passer sous silence un autre élément qui a énormément influencé la traduction : l'auteur du texte en était également le traducteur. Nous sommes en présence d'une auto-traduction. René Lévesque a pris un grand nombre de libertés dans la traduction de son discours : il y a en effet plusieurs effacements et rajouts dans son texte anglais. On pourrait aller jusqu'à associer l'hybridité du texte anglais, intimement lié à la culture source du destinateur et à la culture cible du destinataire, à la dualité culturelle américano-québécoise du personnage politique de René Lévesque.

Ce phénomène de l'auto-traduction politique mérite bien sûr d'être étudié plus attentivement. Malheureusement, les seules recherches effectuées sur l'auto-traduction appartiennent au domaine littéraire, en particulier en ce qui a trait à l'œuvre de Beckett. Nous souscrivons aux théories des traductologues Michèle Praeger et Unionmwan Edebiri pour qui toute auto-traduction est un exercice de réécriture. En fait, nous estimons que les versions française et anglaise du discours politique « Québec : Good Neighbour in Transition » constituent deux originaux, plutôt qu'un texte original français et une traduction. Lévesque ne s'est pas contenté de traduire, il a fait des ajouts, changé

la rhétorique. Nous l'avons démontré, en passant du français à l'anglais, Lévesque a modifié son message à plusieurs reprises, pour s'adapter à son public américain.

De plus, la mise en page du texte français et celle de sa traduction sont quelque peu différentes. Il n'y a pas de macrocalque dans la structure des deux textes examinés (par exemple, le même nombre de phrases ou de paragraphes), alors qu'il y en a pour la traduction des discours politiques au fédéral. En effet, au gouvernement fédéral, lorsque le premier ministre du Canada présente la copie de son texte aux journalistes, en français et en anglais, la mise en forme est en tout point identique dans les deux langues (voir les annexes 3 et 4). Ce n'était pas le cas pour les textes de Lévesque, puisque même le titre était différent d'une version à l'autre : « Quebec : A Good Neighbour in Transition » pour l'anglais et « Québec : Good Neighbour in Transition » pour le français (voir les annexes 1 et 2). Une erreur, sans doute, mais qui n'en montre pas moins qu'on ne faisait pas, contrairement au fédéral, une priorité de la similitude formelle des documents français et anglais. En outre, toujours dans les textes québécois, la position des informations diffère : les mentions de l'embargo et de l'heure ne sont pas situées à la même place sur la page de couverture française et la page de couverture anglaise. Tant d'indices qui confirment, à notre avis, que les deux textes politiques de Lévesque, destinés à des communautés linguistiques différentes, avaient été rédigés séparément.

Lorsqu'il était ministre au sein du Parti libéral, René Lévesque a traduit d'autres discours politiques. Il serait fort intéressant de poursuivre les recherches dans ce nouveau domaine qu'est l'auto-traduction politique, afin d'observer si, avec les années et le changement de parti politique, René Lévesque a modifié sa pratique de traduction.

4.0 Le discours de Trudeau au Sénat à Washington

Or, si Pierre Trudeau triomphe, René Lévesque ne pourra que capituler. Car ces deux-là ont une vision irréconciliable de l'avenir. Sous la menace du fédéralisme centralisateur, du One Canada unilingue et discriminatoire des années 50 et 60, le pays québécois avait secrété l'antidote René Lévesque. Face à l'indépendantisme québécois des années 60 et 70, le Canada avait secrété l'antidote Pierre Trudeau.

Pierre Godin
René Lévesque, l'espoir et le chagrin

4.1 Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada (1968-1984)

L'arrivée de Pierre Elliott Trudeau à la direction du Parti libéral du Canada, en 1968, symbolisait le renouvellement de la politique canadienne :

Many Canadians were looking for an alternative to the indecision and the compromise of recent years and were attracted to this unorthodox bachelor who expounded philosophy or talked slang in both French and English, whose lifestyle included sandals, beautiful women, and sports cars, and who seemed attuned to the modern world. (Granatstein, 1990, p. 496)

Cet intellectuel bilingue, fondateur de la revue *Cité Libre* et ancien professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal, a en effet transformé la politique fédérale canadienne, et surtout la gestion des politiques gouvernementales :

Pierre Trudeau did bring a new style to Ottawa. For all his uninhibited manner, he was an intellectual who believed that government policies should be based on a definition of social objectives and a logical analysis of how to achieve them. He appeared to welcome debate and confrontation as part of the process of participatory democracy, and he was seemingly prepared to consider untried measures to achieve social goals. (Granatstein, 1990, p. 498)

On pourrait faire un rapprochement entre le nouveau style politique de Trudeau et celui de Lévesque, qui a lui aussi changé les pratiques administratives de son gouvernement. Mais là s'arrête la comparaison : « Comme personnage public, Lévesque avait toujours été le contraire de Trudeau. [...] En politique, [Lévesque] se laissait guider par son flair,

faisant fi des arguments logiques, des documents officiels et des planifications à long terme, prononçant des discours chargés d'émotion et réagissant spontanément aux événements » (Clarkson et McCall, 1990, p. 183). Tout le contraire de Trudeau : « Pour avoir prononcé des centaines de discours électoraux, il savait comment faire vibrer les cordes sensibles de tel ou tel auditoire et tirer parti de ses préjugés, tout en restant d'une logique inébranlable » (Clarkson et McCall, 1990, p. 212). Dans *À cœur ouvert*, Margaret Trudeau raconte que son mari croyait tellement à l'importance de la logique, qu'il avait fait placer au 24 Sussex une courtepointe brodée de sa devise personnelle « la raison avant la passion » (1979a, p. 262). De plus, lorsqu'elle avait demandé à son mari « Quand tu penses à quelque chose, penses-tu en mots français ou en mots anglais? », il avait répondu « Je ne pense pas en mots, Margaret, je pense dans l'abstrait » (1979a, p. 66). Cela constitue, à notre avis, un indice supplémentaire de sa cérébralité.

Cette logique implacable, il la mit au service d'un fédéralisme fort et centralisateur. Dans son ouvrage *Les années Trudeau, la recherche d'une société juste*, Pierre Elliott Trudeau a écrit :

Il est important de souligner que ces deux démarches – égalité du français avec l'anglais, égalité des chances économiques quel que soit l'endroit où l'on vive – favorisait une conception du pays selon laquelle tous les Canadiens étaient solidaires dans la construction d'un pays fort et uni. Il serait même exact de dire que ces deux démarches constituaient les fers de lance de notre action politique [...]. (Axworthy et Trudeau, 1990, p. 383)

Trudeau, qui croyait fermement à l'idéal du bilinguisme canadien, était aussi à l'aise dans la langue de Shakespeare que dans celle de Molière. En effet, « Trudeau was born to a francophone father and an anglophone mother – hence the Pierre Elliott » (Granatstein et Hillmer, 1999, p. 152). Même s'il était bon rédacteur, il n'écrivait pas toujours lui-même ses textes politiques. Margaret Trudeau nous en donne deux exemples. Elle mentionne

tout d'abord que, pendant la campagne électorale fédérale de 1974, « Ivan Head, [...] adjoint spécial de Pierre en relations internationales, voyageait avec nous. Il écrivait les discours de Pierre [...] » (1979a, p. 203). Toujours à propos de cette période, elle commente les discours électoraux de son conjoint : « [Pierre's speeches] were all alike, written by the minister concerned, handed to Pierre the night before, and delivered by him to an [...] unsuspecting crowd, while a photostat went off to the press » (1979, p. 172)¹⁷. Puisque Pierre Elliott Trudeau ne rédigeait pas ses discours, nous avons toutes les raisons de croire qu'il ne les traduisait pas non plus : il laissait probablement toutes les tâches de rédaction à des subalternes.

4.2 Contexte communicatif

4.2.1 Époque, lieu et contexte

L'allocution de Pierre Elliott Trudeau à Washington le 22 février 1977 est une réponse à celle de René Lévesque devant l'Economic Club à New York. Lévesque ayant été invité pour entretenir les hommes d'affaires américains à propos de la souveraineté et de la situation économique du Québec, Trudeau voulait lui aussi faire entendre son point de vue aux États-Unis :

En février 1977, le premier ministre du Canada portait la cause de l'unité nationale devant la plus prestigieuse tribune politique extérieure, celle du Congrès de Washington. (Il ne *fera* l'Economic Club que l'année suivante, y obtenant, d'ailleurs, un succès beaucoup moins mitigé que son homologue du Québec.) Cette allocution devant les deux chambres réunies fut considérée comme une réplique à l'intervention de René Lévesque à New York le mois précédent. (Bergeron, 1985, p. 173)

L'exposé de Trudeau, « the first speech ever made to Congress by a Canadian prime

¹⁷ Une erreur d'impression, sans doute : cette partie du livre de Margaret Trudeau n'apparaît pas dans la traduction.

minister » (Picton, 1977, p. 1) avait pour objectifs de rassurer les dirigeants américains à propos de la situation politique du Canada et de les inciter à jouer un plus grand rôle « en vue de l'édification d'un nouvel ordre mondial » (Canada, 1977, p. 4). Le message du premier ministre canadien fut très bien accueilli par les Américains : « Trudeau reçut un accueil enthousiaste des membres des deux chambres. [...] La presse américaine fut généralement favorable au discours du premier ministre canadien » (Bergeron, 1985, p. 174). Selon le conseiller personnel du président américain en matière de politique étrangère, « jamais [le président américain] n'avait pu établir un contact aussi aisé et fructueux avec un homme politique étranger » (Bergeron, 1985, p. 174). Même si les Canadiens anglais et les Américains ont approuvé le discours de Trudeau, l'événement n'a pas suscité d'intérêt auprès du public en général. C'est du moins ce que les journalistes du *Globe & Mail* et du *Devoir* ont écrit :

Yet, although it was a working day for Congress, which had just returned from a long weekend in celebration of George Washington's birthday, attendance for the speech was only about 150. The House of Representatives has 435 members and the Senate 100. Most of the other seats either were filled by diplomats (a common practice for joint meetings of Congress), House pageboys, or remained empty. (Picton, 1977, p. 1)

The random sampling of 50 Toronto-area households following the lunch-hour address showed that most of those who were home didn't bother to watch or listen to the live programming from Washington. (Claridge, 1977, p. 1)

Au terme de son voyage de deux jours à Washington, transformé en visite discrète par le silence quasi total de la presse américaine, le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, semble assuré d'avoir convaincu l'administration des États-Unis, sinon le peuple américain lui-même, de la justesse de ses vues sur l'avenir de la Confédération. (Bissonnette, 1977, p. 1)

Ajoutons que la presse américaine a davantage commenté la couleur des robes de Margaret Trudeau que le discours de son mari! Cela explique sans doute pourquoi les biographies de Pierre Elliott Trudeau ne font pas mention de ce discours...

René Lévesque, on le devine, n'est pas resté aussi silencieux que les médias américains à propos du discours de son rival. Il s'en est pris au fait que Trudeau associait l'indépendance à un « crime contre l'histoire de l'homme » (Canada, 1977, p. 3) : « Vous me permettrez de dire gentiment qu'il charriait. Changer des institutions désuètes, ça arrive tous les jours dans le monde et quand elles sont désuètes, on les change. Mais ça n'a jamais été considéré comme un crime contre l'humanité » (Pelletier, 1977, p. A2). Lévesque ne fut pas le seul à condamner l'intervention du premier ministre du Canada. En effet, le journal français *Le Monde* titrait en première page le 24 janvier 1977 : « Un crime contre l'humanité? »

4.2.2 Acteurs sociaux

Il est logique d'affirmer que les premiers destinataires du discours de Pierre Elliott Trudeau étaient les membres du Congrès américain, puisque le discours a été prononcé devant eux. Si, comme nous l'avons vu, ces derniers ont accueilli favorablement le discours du premier ministre, il faut reconnaître que le peuple canadien, même s'il n'était pas le premier destinataire du discours, constituait un auditoire externe très important : « S'il a adopté le ton serein de l'homme d'État qui devise calmement du sort de son pays et de l'avenir de la planète, M. Trudeau n'a pas cessé un instant de penser à son auditoire canadien qui cherche désespérément un sens de direction dans le débat qui menace de se transformer en tempête au pays » (Pépin, 1977, p. A6).

En fait, on pourrait diviser l'auditoire canadien du discours de Trudeau en trois catégories : les Canadiens anglais, les Québécois fédéralistes et les Québécois indépendantistes. Selon le journaliste de *La Presse* Marcel Péroin, Pierre Elliott Trudeau a lancé (ou tenté de le faire) un message à chaque groupe. Pour les Canadiens anglais d'abord : « en réagissant de façon explicite au projet indépendantiste, il [a] dit exactement ce que les Canadiens de langue anglaise [voulent] entendre, à savoir que le premier ministre conserv[ait] une position ferme » (Péroin, 1977, p. A6). Pour les Québécois fédéralistes ensuite : « Quant aux Québécois fédéralistes, ils auront accueilli avec soulagement l'ouverture répétée du premier ministre en faveur de l'accommodement et de compromis susceptibles d'amadouer les adversaires du système actuel » (Péroin, 1977, p. A6). Finalement, pour les indépendantistes : « Mais a-t-il su toucher son auditoire indépendantiste? Au moins, il ne l'a pas offusqué. Délaissant son ton bagarreur [...] il a plutôt choisi de reconnaître publiquement, en territoire étranger 'que nous n'avons pas su créer les conditions dans lesquelles les Canadiens de langue française se seraient sentis sur un véritable pied d'égalité avec leurs compatriotes de langue anglaise [...] » (Péroin, 1977, p. A6).

En tentant de rejoindre tout son auditoire canadien, Trudeau a fait un discours politique « véritablement » représentatif de la nation canadienne, particulièrement si on le compare au discours de Lévesque. Peut-on en conclure que le discours de Trudeau n'était pas partisan? Non, si l'on en croit l'analyse de Marcel Péroin : « En livrant un discours où l'objectif était de ne déplaire à personne ou peu s'en faut, il n'a pu que marquer des points. Dorénavant, à [sic] chaque fois que le premier ministre [du Canada] ouvrira la bouche, il faudra se rappeler plus que jamais que le chef libéral n'est pas très loin »

(Pépin, 1977, p. A6). Le discours de Trudeau n'était peut-être pas partisan à première vue, mais il l'était tout de même, subtilement.

4.2.3 Visée de la traduction

L'allocution de Pierre Elliott Trudeau est à la fois une communication politique externe et une communication politique interne, puisque d'une part, elle a été prononcée devant les hommes politiques américains et que, d'autre part, des journalistes anglophones et francophones ont repris les propos du premier ministre dans les journaux. Les quotidiens francophones, en publiant des extraits du discours dans leurs pages, ont bien sûr utilisé la traduction du texte politique, fournie par le gouvernement canadien. De plus, le texte de l'allocution a été publié en français et en anglais par la Direction des affaires publiques de l'Ambassade du Canada aux États-Unis.

La traduction du discours de Trudeau était non déguisée. En effet, le lecteur francophone de cette traduction pouvait facilement constater que le discours n'avait pas été rédigé pour lui, mais pour un public anglophone américain. Le titre même du discours était très explicite : *Une allocution prononcée par Pierre Elliott Trudeau lors de la réunion conjointe de la Chambre des représentants et du Sénat des États-Unis, 22 février 1977*. En outre, dans la publication de l'Ambassade du Canada, vis-à-vis du seul paragraphe prononcé en français par le premier ministre, on a inscrit [EN FRANÇAIS] dans la version française, et [IN FRENCH] dans la version anglaise. Impossible pour les francophones d'ignorer qu'ils lisaient un discours destiné *a priori* à des anglophones. Cependant, plusieurs passages du discours les concernaient directement, comme nous l'avons démontré à l'aide de l'analyse du journaliste Marcel Pépin.

4.2.3.1 Adaptation (politique) au destinataire

On l'a dit, le message original, rédigé en anglais pour les Américains, ne s'adressait pas directement aux Canadiens, ces derniers étant considérés comme des auditeurs externes. Cependant, on remarque qu'il en était autrement pour la traduction. En effet, il y avait dans la traduction des concepts politiques québécois absents de l'original. En voici un premier exemple :

(1)

That is why a small minority of the people of Quebec feel they should leave Canada and strike out in a country of their own. The newly elected government of that province asserts a policy that reflects that minority view despite the fact that during the election campaign it sought a mandate for good government, and not a mandate for the separation from Canada.

Voilà [sic] pourquoi certains Québécois pensent qu'ils devraient se séparer du Canada et fonder leur propre pays. Le nouveau gouvernement du Québec a adopté une politique conforme aux vues de cette minorité, bien qu'au cours de la campagne électorale le **Parti québécois** ait sollicité un mandat pour former un bon gouvernement et non pour faire la sécession. (Canada, 1977, p. 2)

Ce choix de traduction nous indique que la communauté visée était plus réduite que celle de l'original : la traduction ne s'adressait qu'aux citoyens francophones du Québec, alors que le texte original s'adressait aux Américains et aux Canadiens anglais. On remarque que le texte politique de Pierre Elliott Trudeau perd son effort d'« universalité » avec la traduction, et se fait plus « local ». Ce qui suit le démontre bien :

(2)

That is why **a small minority of the people of Quebec** feel they should leave Canada and strike out in a country of their own.

Voilà [sic] pourquoi **certain** Québécois pensent qu'ils devraient se séparer du Canada et fonder leur propre pays. (Canada, 1977, p. 2)

On peut se questionner sur le choix de traduire « a small minority of the people of Quebec » par « certains Québécois ». En effet, pourquoi ne pas avoir choisi de traduire « a small minority » par « une petite minorité »? Nous croyons que l'expression anglaise

marginalise davantage le phénomène du nationalisme québécois que l'expression française. La juxtaposition en anglais du « small » et du « minority » ajoute à l'impression que seul un très petit nombre de Québécois sont souverainistes, puisque le « minority » est qualifié par un intensif. En outre, « people of Quebec » est plus générique que « Québécois » : on pourrait aussi le traduire par « peuple québécois », « citoyens du Québec », ou « population québécoise ». On l'a vu, en 1977, les francophones s'identifiaient davantage au gentilé « Québécois » que les anglophones. Par ailleurs, il est utile de rappeler que le guide du traducteur au gouvernement provincial stipule que « Québécois » doit être traduit par « Quebecers ». On comprend alors que la traduction de « people of Quebec » (ou à l'inverse, de « Québécois ») est nécessairement politique.

En utilisant un terme plus générique en anglais (« people of Quebec »), le premier ministre du Canada peut faire croire à la marginalité du nationalisme québécois aux Américains. En effet, les Anglo-Québécois sont nettement moins souverainistes que les Franco-Québécois, nous l'avons déjà mentionné. Si le discours original inclut les anglophones dans l'expression « the people of Quebec », alors que le texte français les exclut avec « les Québécois », Pierre Elliott Trudeau pouvait déclarer le phénomène du nationalisme québécois très minoritaire en anglais, et minoritaire en français. N'oublions pas que le point de vue change avec la traduction. Aux élections provinciales de 1976, 41,4 % des francophones ont voté pour le Parti québécois (Linteau, et al., 1989, p. 719). Ces derniers n'auraient pas accepté d'être décrits comme *une petite minorité*. Pierre Elliott Trudeau voulait, avec son discours, plaire à tout le monde. La traduction du discours en question lui a simplifié la tâche pour légitimer son projet.

Un autre indice nous permet d'affirmer que l'allocution de Pierre Elliott Trudeau a été traduite pour le destinataire québécois. Nous avons déjà mentionné que le discours de Trudeau était fondé sur deux thèmes importants : celui du nationalisme québécois et celui des relations entre le Canada et les États-Unis. Or, dans la traduction, seule la partie traitant du nationalisme québécois comporte des écarts importants avec l'original. La seconde moitié de la traduction est plus fidèle (au sens traditionnel du terme) à l'original que la première.

Tout au long de sa carrière d'intellectuel et d'homme politique, Pierre Elliott Trudeau s'est opposé au nationalisme québécois, lui préférant le fédéralisme : « [...] Je croyais au fédéralisme comme forme supérieure de gouvernement; par définition il tend vers le pluralisme plutôt que vers le monolithisme et respecte par conséquent la diversité chez les personnes et les groupes. En règle générale, la liberté s'y trouve mieux assise » (Axworthy et Trudeau, 1990, p. 384). Déjà, en 1962, Trudeau écrivait dans « La nouvelle trahison des clercs », un essai qui connut beaucoup de succès : « Ce n'est pas l'idée de nation qui est rétrograde, c'est l'idée que la nation doive nécessairement être souveraine » (Trudeau, 1962, p. 3). Quinze ans plus tard, Pierre Elliott Trudeau n'a pas changé d'avis. C'est avec la même conviction et la même ardeur qu'il prônait le fédéralisme et dénigrait le nationalisme québécois. La traduction de son discours, en 1977, suit cette ligne de pensée.

4.2.3.2 Compenser la différence culturelle

Il est pertinent de se demander s'il existe une vraie différence culturelle entre les Canadiens français et anglais, puisque dans l'affirmative, la traduction aurait dû en tenir

compte, comme l'a fait, dans une certaine mesure, René Lévesque pour les Américains. Le Camp du changement, l'organisme prônant le OUI lors du référendum québécois de 1995, s'est prononcé sur la question de la différence culturelle Québécois/Canadiens anglais. En effet, en 1995, on retrouvait dans le programme du Camp du changement l'affirmation suivante : « Selon les experts, les Québécois sont aussi différents des Canadiens-anglais [sic] que les Français sont différents des Allemands, par exemple » (p. 7). Cependant, les Québécois et les Canadiens avaient en 1977 assez de points en commun sur les plans culturel et politique pour que le traducteur politique n'ait pas eu à expliciter, dans la traduction, la différence culturelle entre les deux grandes communautés linguistiques du Canada. Les ajouts ont été faits pour d'autres raisons. De plus, il faut savoir que dans son discours, Trudeau a évoqué des réalités communes à tous les Canadiens (et, dans une moindre mesure, aux Américains) : il a, par exemple, mentionné le hockey, les rigueurs de l'hiver, les questions d'unité nationale et celles d'économie à l'échelle mondiale. Les Québécois étaient aussi concernés par ces questions que les autres Canadiens. Répétons que l'objectif de Pierre Elliott Trudeau était de plaire à tout son auditoire et à tout son lectorat, afin de faire un discours représentatif de la nation canadienne. Ainsi, la traduction n'avait pas à compenser les différences culturelles entre les deux communautés linguistiques du Canada, et elle ne l'a pas fait.

4.3 Syntaxe : les pronoms

4.3.1 La traduction des pronoms : le « vous » américain

Parce qu'il prononce un discours au nom de la nation, Pierre Elliott Trudeau doit se faire le porte-parole des deux communautés linguistiques (officielles) du pays. Aux yeux des Américains, les « je » et les « nous » du discours désignaient nécessairement tous les Canadiens. D'ailleurs, Trudeau, en déclarant ce qui suit (le gras est de nous) se positionnait en tant que représentant de sa nation :

(3)

For much more than a century, individual Canadians, in countless ways and on countless occasions, have expressed to Americans their friendship. Today, as Prime Minister, **I** am given the opportunity to express those feelings collectively before the elected representatives of the American people.

Depuis plusieurs siècles, les Canadiens ont manifesté de maintes façons et à maintes reprises leur amitié aux Américains. Il **m'**est donné aujourd'hui comme Premier ministre de me faire l'interprète de ce sentiment devant les représentants élus du peuple américain. (Canada, 1977, p. 1)

On peut croire, particulièrement parce qu'il était à la fois Anglo et Franco-Québécois, que Pierre Elliott Trudeau agissait au nom de tous les francophones et de tous les anglophones du pays.

Dans son discours, les dirigeants américains, auxquels s'adressait le premier ministre canadien, étaient désignés par le pronom « vous ». En voici un exemple :

(4)

Canadians are not capable of living in isolation from **you** any more than we are desirous of doing so. We have benefitted [sic] from your stimulus ; we have profited from your vitality.

Throughout your history, **you** have been inspired by a remarkably large number of gifted leaders who have displayed stunning foresight, oftentimes [sic] in the face of then popular sentiments. In this city which bears his name, on the anniversary of his birthday, George Washington's words bear remembering. In a message familiar to all of **you** in this chamber, he said : "it is of infinite moment that you should properly estimate the immense value of your national union to your collective and individual happiness."

Les Canadiens ne peuvent pas s'isoler de **vous**, pas plus qu'ils ne souhaitent le faire. Nous avons bénéficié de votre dynamisme et nous avons profité de votre vitalité.

Tout au long de leur histoire, **les Américains** ont été enseignés par une pléiade de chefs éminents qui ont témoigné d'une vision étonnante, en dépit souvent de l'opinion. En cette ville qui porte son nom, en ce jour anniversaire de sa naissance, il convient de citer George Washington disant, dans un message qui **vous** est à tous familier : « Il est extrêmement important que vous soyez bien conscients de l'immense valeur de votre unité nationale pour votre bonheur collectif et individuel. » (CANADA, 1977, p. 1)

Même si la qualité générale de la traduction ne figure pas parmi nos critères d'analyse, nous tenons à souligner au passage les faiblesses du texte français. Une meilleure traduction aurait peut-être tenu compte des pronoms de l'original. Ainsi, on remarque que dans l'extrait (4), sur les trois « you », seul le premier n'est pas traduit par son équivalent français « vous ». En effet, le premier « you » est traduit par l'appellation descriptive « les Américains », et il a la fonction de sujet en français. Dans le texte anglais, le terme « Américain » n'a jamais cette fonction. Plutôt, il a celle de complément du nom, de complément d'agent, ou de complément du verbe. Ce choix de traduction change la dynamique du texte politique. En effet, Pierre Elliott Trudeau prononce un discours devant les Américains non pas pour leur parler d'eux-mêmes, mais pour leur parler du peuple canadien, de ses problèmes, de ses valeurs et de ses idéaux. C'est la raison pour laquelle « les Canadiens » (ou les pronoms qui les représentent) ont la fonction de sujet dans les phrases du discours original, alors que « les Américains » ont la fonction de complément.

Il faut se questionner sur les choix de traduction du passage (4), arbitraires à première vue, puisque le traducteur n'avait pas à s'éloigner autant de l'original. Une autre traduction comme *Tout au long de votre histoire, vous avez été inspirés par une pléiade*

de chefs éminents qui ont témoigné d'une envergure étonnante, en dépit souvent de l'opposition générale aurait été tout à fait acceptable d'un point de vue grammatical et sémantique.

Nous offrons deux explications pour justifier le choix du traducteur. Tout d'abord, observons à nouveau le premier paragraphe de l'exemple (4) en français.

Les Canadiens ne peuvent pas s'isoler de **vous**, pas plus qu'ils ne souhaitent le faire. Nous avons bénéficié de votre dynamisme et nous avons profité de votre vitalité.

Parce qu'il n'y a pas d'antécédent pour le pronom « vous » dans ce paragraphe, le lecteur francophone peut temporairement croire que le discours s'adresse à sa communauté linguistique, afin de l'inciter à rester au Canada. L'ambiguïté, même si légère, est idéologiquement intéressante pour le gouvernement du Canada et son option fédéraliste.

Toutefois, la phrase qui ouvre le paragraphe suivant ne laisse place à aucun doute :

Tout au long de leur histoire, les Américains ont été enseignés par une pléiade de chefs éminents qui ont témoigné d'une vision étonnante, en dépit souvent de l'opinion. En cette ville qui porte son nom, en ce jour anniversaire de sa naissance, il convient de citer George Washington disant, dans un message qui vous est à tous familier : « Il est extrêmement important que vous soyez bien conscients de l'immense valeur de votre unité nationale pour votre bonheur collectif et individuel. »

Si le traducteur avait choisi d'insérer le pronom « vous » plutôt que le substantif « les Américains », le lecteur francophone aurait pu croire que la traduction renvoyait aux « chefs éminents » du Québec. Dans ce paragraphe, la seule mention du personnage politique George Washington n'est pas suffisante pour que le francophone sente que les destinataires sont les Américains. En effet, l'affirmation de Washington citée par Trudeau convient tout aussi bien au nationalisme québécois. Autant de raisons pour justifier l'insertion, dans la première phrase du deuxième paragraphe, du descriptif « les Américains » au lieu de recourir à un pronom à la deuxième personne du pluriel. On comprend avec cet exemple que la traduction du discours de Trudeau visait à transmettre

une idéologie institutionnelle sans ambiguïté, celle du gouvernement fédéral canadien. La traduction a servi d'outil idéologique pour légitimer l'option fédéraliste auprès des francophones.

4.3.2 La traduction des pronoms : le « nous » canadien

Nous avons déjà signalé que le discours du 22 février 1977 se veut représentatif de toute la nation canadienne. Les pronoms « nous » de ce texte politique devraient donc représenter les Canadiens français et les Canadiens anglais. La question reste à savoir si le lecteur canadien-français se sent concerné en lisant une phrase où figure le « nous » canadien. Jacques Parizeau, ancien premier ministre du Québec, a déclaré à ce sujet en 1996 : « En fait, chez les francophones, ceux qui se disent Québécois plutôt que Canadiens sont nettement majoritaires. Chez les anglophones, on se dit Canadien » (1996, p. B7). Cette déclaration a d'ailleurs été confirmée deux ans plus tard par un sondage *Léger et Léger* (Lachapelle, 2000, p. 216). De plus, pour le politologue Guy Laforest (1992), « les Canadiens français de naguère [...] se reconnaissent majoritairement en tant que Québécois depuis la Révolution tranquille » (p. 13). Or, le discours de Trudeau est prononcé bien après 1960, et c'est à peine si le premier ministre fait la distinction entre Canadien français et Québécois. De l'avis de Pierre Godin (2001) : « Pierre Trudeau fait [...] peu de cas de cette entité bien distincte que forme le Québec dans l'ensemble canadien. Elle n'existe pas plus à ses yeux que la société ontarienne ou terre-neuvienne » (p. 351).

Non seulement les Québécois francophones ne s'identifiaient pas nécessairement au gentilé « Canadiens », mais le contenu même du texte isole à quelques reprises les

Canadiens français du groupe des Canadiens. Dans cette optique, examinons la phrase suivante :

(5)

Most Canadians understand that the rupture of their country would be an aberrant departure from the norms they themselves have set, a crime against the history of mankind [...]

La plupart des Canadiens savent que le morcellement de leur pays constituerait une déviation aberrante des normes qu'ils ont eux-mêmes établies et que ce serait là un crime contre l'histoire de l'homme. (Canada, 1977, p. 3)

Est-il raisonnable de croire que la population québécoise, avec un gouvernement nationaliste à sa tête, juge la souveraineté comme un crime contre l'histoire de l'humanité? On se rappellera d'ailleurs que René Lévesque avait fortement réagi à ce passage, après le discours. En France, la presse s'était même interrogée sur la pertinence de l'énoncé. En d'autres termes, nous nous trouvons encore une fois en présence d'une mise en parenthèse du groupe québécois.

Les exemples retenus jusqu'ici soutiennent notre thèse que le Canadien français ne se sent pas inclus dans le « nous » canadien. D'autres arguments viennent appuyer cette affirmation. En effet, la traduction française élimine plusieurs « nous » présents sous la forme de « we » :

(6)

We in Canada, facing internal tensions with roots extending back to the seventeenth century, have much to gain from the wisdom and discipline and patience which you, in this country, in this generation, have brought to bear to reduce racial tensions, to broaden legal rights and to provide opportunity for all.

Le Canada, aux prises avec des tensions internes dont les racines remontent au XVII^e siècle, a beaucoup à apprendre de la sagesse, de la discipline et de la patience dont vous avez fait montre au cours des dernières décennies, afin d'atténuer les conflits de race, d'étendre les droits et donner sa chance à chacun. (Canada, 1977, p. 2)

(7)

I am confident that we in Canada are well along in the course of devising a society as free of prejudice and fear, as full of understanding and generosity, as respectful of individuality and beauty, as receptive to change and innovation, as exists anywhere.

Je crois fermement que les Canadiens sont en train de modeler une société dénuée de tout préjugé et de toute crainte, placée sous le signe de la compréhension et de l'amour, respectueuse de la personne et de la beauté, et capable d'accueillir le changement et les innovations aussi bien que n'importe quel autre peuple. (Canada, 1977, p. 3)

Dans les deux cas, le « we » canadien a pour objectif de situer Pierre Elliott Trudeau comme porte-parole de la nation canadienne dans son ensemble. En éliminant le pronom en français, Trudeau atténue son engagement et, du coup, affaiblit le sentiment d'appartenance que le lecteur francophone aurait pu éprouver en voyant l'un des siens (un Canadien français, un Québécois) devant les Américains. Le traducteur aurait pu choisir de compenser cette perte de la façon suivante : *Je crois fermement qu'au Canada, nous sommes en train de modeler une société dénuée de tout préjugé [...]*. Il a plutôt fait le choix d'une traduction idiomatique : nous avons déjà vu qu'en français, l'allocuteur s'adresse à son destinataire à la troisième personne du pluriel, alors qu'en anglais, il le fait à la première personne du pluriel. Il est de pratique courante, au gouvernement fédéral canadien, d'utiliser l'approche communicative en traduction. Par exemple, le Bureau de la traduction a recours à cette approche :

The Translation Bureau uses « communicative » translation, but not because this is inherently the right mode for the type of text it translates, or because readers would otherwise have difficulty understanding. The Bureau's translators take this approach because of the institution's translating goal – [...] related to its policy of bilingualism, which grew out of an effort to meet the needs of French-Canadians and which was conceived, in the final analysis, as a means of preventing the separation of Québec. (Mossop, 1988, p. 67)

En outre, Brian Mossop est d'avis que la traduction d'un texte (politique ou non) influence la façon dont un lecteur s'en représente l'auteur :

Whenever we read a text, whether it is a translation or not, consciously or unconsciously we ascribe what we are reading to some source : the words are taken as coming to us from some individual (or committee or institution). [...] Whom readers identify as the source of a translation is determined in good measure by certain choices the translator has made in writing it. The translator must bear in mind that the reader's identification of the source will significantly affect the impact of the text. (1987, p. 1)

Ceci nous porte à croire que l'allocution du 22 février 1977 a été rédigée par le premier ministre d'un pays avec lequel le lecteur québécois s'identifie malaisément. On comprend alors que les Canadiens français ne se reconnaissent pas autant que les autres Canadiens dans le « nous » du premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau.

4.4 Sémantique

4.4.1 Le vocabulaire politique

À plusieurs reprises dans le discours de Pierre Elliott Trudeau, on retrouve des allusions directes au projet d'indépendance du gouvernement péquiste. Voici une première occurrence :

(8)

That is why a small minority of the people of Quebec feel they should **leave** Canada and **strike out** in a country of their own.

Voilà [sic] pourquoi certains Québécois pensent qu'ils devraient se **séparer** du Canada et **fonder** leur propre pays. (Canada, 1977, p. 2)

En ce qui concerne la métaphore de la séparation, la traduction de cet extrait est assez équivalente à l'original au premier abord. En effet, si le terme « séparer » est plus péjoratif que l'original anglais « leave », il y a néanmoins compensation avec le terme « fonder », moins péjoratif que « strike out ». Cependant, le verbe « séparer » ayant une dimension émotive bien plus grande que les verbes « leave » ou « strike out » de l'original, on peut affirmer que les choix de traduction en français étaient purement

politiques. Le terminologue Jacques Leblanc (1993) s'est exprimé ainsi, dans sa thèse de doctorat, à propos du caractère négatif de « séparation » et de « séparatisme » :

Le caractère péjoratif [des mots séparation et séparatisme] [...] est parfois même reconnu :

« Vue d'un angle négatif, la souveraineté du Québec s'appelle séparation » (Le Nouvelliste, 20 avril 1990)

« Même si le terme péjoratif "séparatisme" est utilisé pour désigner l'option souverainiste québécoise, Infometrica se défend d'avoir un parti-pris » (Le Soleil, 23 septembre 1991) (p. 96)

La traduction de l'extrait (8) servait, encore une fois, à discréditer le nationalisme québécois auprès des Québécois francophones.

Le tableau suivant présente quatre termes politiques liés à l'indépendance dans le discours de Trudeau, suivis de leur traduction. Ces termes ont été traduits non seulement pour un destinataire précis, mais dans un contexte tout aussi précis.

(9)

Anglais	Français
separation (p. 2)	sécession (p. 2)
separation (p. 3)	sécession (p. 3)
separation (p. 3)	séparation (p. 3)
sudden departure of Quebec (p. 3)	sécession (p. 3)

Le terme le plus fréquemment choisi en anglais dans le discours de Trudeau, « separation », sera utilisé par le gouvernement fédéral tout au long du premier mandat de son adversaire politique, le Parti québécois. Cependant, pendant la même période, le mot « sécession » ne sera pas réutilisé par les fédéraux. Que penser, alors, de ce choix de traduction? La réponse réside dans le contexte communicatif du discours original : le discours a été prononcé aux États-Unis, autrefois ébranlés par sa guerre de Sécession (1861-1865). Selon le politologue Louis Balthazar, les Américains associaient le projet de l'indépendance du Québec à leur Guerre de Sécession (Bouchard, 2002a). Le terme

« sécession », dans la traduction destinée aux francophones, rappelait à tous les Québécois souverainistes et fédéralistes que les États-Unis voyaient l'indépendance du Québec d'un mauvais œil. De plus, n'oublions pas que le discours de Trudeau est une réponse à celui de Lévesque. Devant les hommes d'affaires américains, le premier ministre du Québec avait tenté, sans succès, d'associer l'indépendance du Québec et celle des États-Unis. Plus habile, Trudeau ne voulait sans doute pas risquer les critiques des Américains en proposant l'association Sécession du Québec/Guerre de Sécession. Rien ne l'empêchait, cependant, de faire le parallèle en français, puisque les Américains ne liraient ou n'entendraient que la version anglaise. Et les francophones ne liraient pas l'anglais non plus... Une stratégie efficace pour contrer l'option souverainiste.

4.4.2 Les mots étrangers

Au tout début de son discours, Pierre Elliott Trudeau s'est exprimé en français devant les Américains. En fait, il a prononcé 62 mots en français, alors que le discours en contient 2 569 (2,4 % du discours était en français). On notera que ce pourcentage est plus élevé que celui du discours de Lévesque (1,19 %) un mois plus tôt. Bien sûr, si Pierre Elliott Trudeau lit quelques lignes en français, c'est pour la télévision : premier ministre d'un pays bilingue où la minorité francophone n'est pas satisfaite de ses conditions de vie et instigateur de la *Loi sur les langues officielles* (1968), il se devait de répondre aux exigences télévisuelles des médias francophones.

On notera que l'usage des mots étrangers dans l'allocution de Trudeau n'était pas destiné au public américain, mais bien au public québécois et plus particulièrement, à la télévision canadienne de langue française. Après les trois phrases du début, Trudeau n'a

pas reparlé en français. Il n'avait pas pour objectif de faire vivre l'expérience du bilinguisme canadien aux Américains. D'ailleurs, le texte original présente une traduction en anglais des parties françaises de l'allocution. Le lecteur anglophone sait quelle partie du texte a été prononcée en français, puisque la mention « IN FRENCH » apparaît en regard. Par ailleurs, le texte original anglais est dépourvu de toutes marques de français : on lit même « Quebec » au lieu de « Québec ». L'Ambassade du Canada, en préparant sa publication, s'est assurée que les anglophones puissent lire le texte sans être « indisposés » par la diversité. Lawrence Venuti, qui s'attache rarement (comme il le fait ici) aux textes autres que littéraires, affirme que, généralement, chez les anglo-saxons, les traductions sont idiomatiques, ce qui a pour incidence de cacher la présence du traducteur. Il semble donc que la traduction « transparente » ait presque obtenu un caractère officiel ou, en tout cas, qu'elle soit de plus en plus utilisée : « [...] It seems inevitable that transparency would become the authoritative discourse for translating, whether the foreign text was literary or specific/technical » (VENUTI, 1995, p. 6). D'ailleurs, dans ce contexte, les propos de Louise Brunette au sujet de la traduction sont pertinents : « [Au Canada,] c'est l'ensemble des groupes culturels de tout un pays qui serait en droit de crier au mensonge : la traduction présumément unificatrice ne fait que gommer la diversité » (Brunette, 2001).

4.5 Conclusion du deuxième discours

L'analyse de ce discours est révélatrice à plusieurs égards. Premièrement, il existe bel et bien des choix de traduction guidés par l'institution qui supervise le traducteur du texte. L'ajout du descriptif « les Américains » dans l'exemple (4) le prouve, ainsi que la

traduction de « separation » par « sécession » dans l'exemple (9). Deuxièmement, en français, la structure du discours de Trudeau, particulièrement en ce qui a trait à l'organisation des pronoms, isole le lecteur canadien-français du groupe national des Canadiens. Tout porte à croire que cet état de fait est créé par le double rôle joué par Pierre Elliott Trudeau en tant que premier ministre du Canada. En effet, n'oublions pas que nous avons affaire à un Canadien français, qui, tout en voulant défendre la cause des siens au gouvernement fédéral, doit analyser leur comportement pour rassurer les Américains et Canadiens anglais.

Était-il possible de produire une traduction qui plaise à l'ensemble des lecteurs francophones tout en étant politiquement neutre? Nous devons répondre par la négative, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, comme l'a déjà démontré Brian Mossop, la stratégie de traduction du gouvernement fédéral repose sur une approche communicative. En d'autres termes, pour le gouvernement fédéral, il importe que le lecteur d'une traduction lise son texte comme si celui-ci était autonome, sans lien apparent, donc, avec un original. C'est ce qui explique certains choix de traduction politiques du discours de Pierre Elliott Trudeau, tels que la mention explicite du « Parti québécois » (voir exemple (1)) ou du gentilé « Québécois » (voir exemple (2)) dans le texte français. Ces choix de traduction présentent une réalité déformée par le prisme de la politique. Par exemple, à la lecture du texte français, le francophone aura cru à tort que le premier ministre du Canada avait mentionné en anglais le nom du groupe adversaire de sa politique fédéralisante, le Parti québécois.

En outre, il faut se rappeler qu'en 1977, le lectorat francophone était politiquement divisé, ce qui n'est pas le cas du lectorat anglophone (américain ou

canadien). Il était donc impossible pour le traducteur de produire un texte qui fasse l'unanimité auprès du lectorat francophone. En contrepartie, le rédacteur du discours original, lui, savait à l'avance que son discours serait accepté par le groupe anglophone en général. D'où, à notre avis, l'importance pour l'institution fédérale de prendre position avec sa traduction. Ajoutons finalement qu'une traduction qui plaise à tout le monde est quasi impossible dans un pays officiellement bilingue où le groupe minoritaire est forcé de comprendre la langue dominante!

5.0 Conclusion

La politique vue avec la perspective d'un intellectuel diffère beaucoup de la pratique. Dans un cas, c'est un exercice de la pensée critique, dans l'autre une lutte pour le pouvoir.

Mario Vargas Llosa, écrivain et homme politique péruvien
Entretien avec Catherine Argand

5.1 Démarche personnelle

Nos premières recherches en traductologie démontraient notre préférence pour l'étude des textes québécois et canadiens, pour le théâtre et pour les questions d'ordre sociopolitique. Notre formation professionnelle (l'enseignement au secondaire et la traduction) nous a appris l'importance de réaliser des projets concrets et profitables pour les individus ou pour la société en général. Nous en sommes naturellement venue à nous demander comment arriver à expliquer quelque chose d'éminemment pratique : mieux comprendre, grâce à la traductologie, le monde dans lequel nous vivons. Les fruits de notre travail de recherche en maîtrise nous ont donné une connaissance approfondie et objective, c'est-à-dire scientifique, de la traduction politique, tant au Québec qu'au Canada. En effet, la traduction joue un rôle capital dans ces deux sociétés : à preuve, au Canada, la politique sur le bilinguisme du gouvernement fédéral est bien connue de la population, et parfois même contestée. De façon similaire, au Québec, la Charte de la langue française est tout aussi connue, et elle fait l'objet de maintes controverses. Il était donc nécessaire pour nous de faire ressortir les idéologies qui traversent les traductions politiques gouvernementales, c'est-à-dire institutionnalisées.

5.2 Originalité du projet

Parmi les chercheurs qui ont travaillé sur la traduction des discours politiques (Christina Schäffner, Paul Chilton, Titus Ensink et Anna Trosborg sont du nombre), peu ont étudié comme nous l'avons fait des traductions effectuées en situation conflictuelle. Par exemple, les corpus d'analyse d'Anna Trosborg et de Christina Schäffner, tous européens, ne présentent pas des textes qui émanent de situations politiques marquées par la tension, alors que c'est le cas pour notre corpus canadien et québécois. En ce sens, notre recherche contribue à dégager une avenue peu fréquentée jusqu'à maintenant. Notre mémoire de maîtrise constitue d'ailleurs la première analyse sur la traduction d'allocutions politiques canadiennes et québécoises.

Bien que peu volumineux, notre corpus rend bien compte des discours politiques traduits au Canada et au Québec entre 1976 et 1980. En effet, au Québec, pendant cette période, seul un petit nombre de discours ont été traduits par le gouvernement péquiste. Nous avons choisi le plus connu puis nous avons ajouté à notre corpus son « pendant » fédéral. Nous aurions pu étudier davantage de textes, mais nous avons préféré travailler sur un petit corpus, pour faire une étude complète et fouillée. Notre grille d'analyse détaillée, tirée des travaux de Christina Schäffner et de Teun van Dijk, nous a permis de comprendre dans leur subtilité les problématiques de la traduction d'un discours politique. Nous sommes consciente que notre projet n'est qu'un premier pas dans le domaine de la sociotraductologie des discours politiques. Cependant, nous croyons avoir établi une base solide pour ce nouveau champ de recherche. Par la suite, d'autres travaux, nous le souhaitons vivement, viendront enrichir ce premier projet, avec un plus grand corpus.

Les deux allocutions politiques que nous avons choisies pour vérifier nos hypothèses possédaient plusieurs points en commun : prononcées en 1977 à quelques mois d'intervalle par deux adversaires politiques éloquents, elles portaient sur le même sujet, soit la réaction des Américains suite à l'élection du Parti québécois dont l'objectif avoué était l'indépendance du Québec. Alors que le premier ministre de l'époque, René Lévesque, a tenté de convaincre les Américains du bien-fondé du projet souverainiste, le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, a fait tout le contraire. Rappelons qu'à première vue, ces deux discours étaient représentatifs de la nation et que les deux premiers ministres devaient nécessairement parler au nom de tous leurs citoyens.

5.3 Résultat des analyses

Dans l'introduction, nous avons émis l'hypothèse qu'au Canada et au Québec, lorsqu'un chef d'État prononce un discours visant la représentativité du plus grand nombre possible de citoyens dans la communauté linguistique dominante, le texte traduit pour les citoyens de l'autre communauté linguistique sera certainement idéologiquement coloré. Au terme de notre étude, nous sommes en mesure de vérifier cette hypothèse. Par exemple, le discours de Pierre Elliott Trudeau est particulièrement éloquent à ce sujet. En effet, cette allocution s'adressait en premier lieu aux Américains et voulait mettre en valeur les idées de l'ensemble des Canadiens. Avec la traduction, le destinataire a changé : le discours politique s'adressait surtout aux Canadiens de langue française, aux Québécois en particulier. Pour plaire à la population québécoise, le premier ministre (par l'intermédiaire d'un traducteur) a adapté le vocabulaire politique de son discours au

contexte québécois, notamment en traduisant « newly elected government of that province » par « Parti Québécois et « the people of Quebec » par « les Québécois ».

Doit-on associer la propagande de cette traduction au Parti libéral ou au gouvernement fédéral? On se rappelle qu'en 1977, un journaliste francophone a déclaré qu'avec son discours aux Américains, Pierre Elliott Trudeau a tenté de satisfaire les Canadiens de toute allégeance politique. C'est dire qu'il a pris la parole en tant que chef d'État. Cependant, en essayant de plaire à tout le monde, il gagnait des points en tant que chef du Parti libéral. En d'autres termes, sur la question nationale, la visée d'un parti politique national et celle du gouvernement fédéral sont identiques : le Canada doit rester fort et uni. La traduction, donc, provient d'une institution à la fois partisane et gouvernementale.

En ce qui concerne le discours de René Lévesque, nous avons démontré qu'il réunissait toutes les caractéristiques du discours représentatif de la nation, sans l'être : on pourrait même dire que ce discours aurait dû être représentatif de toute la nation québécoise. S'il ne l'était pas, c'est que René Lévesque n'a pas su parler au nom des anglophones du Québec, ni même au nom des Québécois francophones fédéralistes. On comprend alors pourquoi la traduction ne s'adressait pas aux Anglo-Québécois, comme l'a démontré notre analyse de la traduction du gentilé « Québécois ». En fait, le premier ministre a adapté son discours à son auditoire anglophone américain. Le seul fait qu'il ait, dans son texte anglais, adouci le ton de son discours envers le gouvernement du Canada, le meilleur allié politique des Américains et l'adversaire politique par excellence du Parti québécois, en est une preuve.

Au Québec, la question nationale canadienne ne fait l'unanimité ni parmi la population, ni parmi les partis politiques québécois. C'est dire que lorsqu'un premier ministre québécois prend position par rapport à cette question, il ne le fait jamais en tant que chef d'État. Si, à l'Economic Club, René Lévesque a fait un discours partisan péquiste, c'est qu'il avait décidé de prendre la parole en tant que chef de son parti politique. Du coup, sa traduction portait l'empreinte de l'institution partisane péquiste.

En somme, notre étude démontre qu'une traduction politique est propagandiste lorsque les lecteurs de la traduction sont concernés par le discours politique au même titre que les auditeurs de la version originale. Ainsi, il y a fort à parier que les discours qui traitent de la question nationale canadienne (sujet d'intérêt pour tous les Canadiens, anglophones et francophones) risquent davantage d'être idéologiquement colorés que ceux qui ont pour sujet, par exemple, la question céréalière dans l'Ouest ou les quotas de pêche dans l'Est. C'est dire qu'il y a des sujets (et des contextes) propices à la traduction politique.

5.3.1 Le filtre politique

Il existe une caractéristique propre aux textes porteurs d'une idéologie politique au Canada et au Québec : leur traduction est souvent partisane. Pour qu'une traduction partisane soit bien reçue par la communauté linguistique cible, il faut la faire passer par un filtre politique. Puisque le monde de la politique joue énormément sur les apparences, ce filtre doit se faire oublier, et le discours paraître naturel. La forme de la traduction prend alors une grande importance. Par exemple, la traduction déguisée de René Lévesque semblait si spontanée que les Américains n'ont jamais su que c'en était une.

Les lecteurs québécois de ce discours ne se sont jamais rendu compte, eux non plus, qu'ils lisaient l'original. Quant au discours de Trudeau, même si le texte français était clairement présenté comme une traduction, l'invisibilité du traducteur et l'adaptation au destinataire ont fait oublier la traduction aux lecteurs. Dans ce dernier cas, on comprend que le texte anglais a été traduit vers le français pour donner l'impression d'un texte autonome, particulièrement dans les sections qui concernaient plus directement les Québécois. Citons Lawrence Venuti (1995) : « Under the regime of fluent translating, the translator works to make his or her work “invisible”, producing the illusory effect of transparency that simultaneously masks its status as an illusion: the translated text seems “natural”, i.e., not translated » (p. 5). Tant pour le discours de René Lévesque que pour celui de Pierre Elliott Trudeau, il est bel et bien question d'illusion, voire de manipulation du lectorat.

5.3.2 La réception des traductions politiques

Cependant, tous ces « artifices » n'ont pas suffi à éviter le malaise qu'ont eu certains lecteurs canadiens-français et québécois-anglais à s'identifier complètement, en traduction, à leur premier ministre. Nous avons soulevé cette difficulté au cours de notre analyse. Il semble que le « We » du texte de René Lévesque et le « Nous » de Pierre Elliott Trudeau n'aient pas été aussi rassembleurs que ces deux chefs d'État l'auraient souhaité. Cette question politique et sociale nous amène à nous interroger brièvement sur la problématique de la réception des textes traduits. Comment, en effet, les lecteurs perçoivent-ils le texte traduit? Pour Dominique Wolton, auteur de *Penser la communication* (1987) :

La réception joue un rôle capital dans toute problématique de la communication, mais ce rôle est largement sous-évalué. Par réception, il faut entendre les publics. Un des stéréotypes les plus constants consiste à dévaloriser la réception. Mais [...] ce sont les mêmes individus qui votent, qui écoutent la radio et qui regardent la télévision. Comment d'un côté admettre l'intelligence des citoyens, au point d'en faire la source de légitimité démocratique à travers le suffrage universel, et de l'autre supposer le public des médias influençable et idiot? [...] Si le citoyen est assez intelligent pour distinguer les messages politiques et l'origine de la légitimité, il l'est également pour distinguer les messages de la communication! La communication est ici inséparable du suffrage universel. (p. 43)

Si le public n'est pas « idiot », il n'est cependant pas toujours aussi informé qu'il le devrait pour comprendre une traduction politique hors contexte. Pour lire entre les lignes des discours politiques traduits, il doit avoir en mains une grille de lecture. Or, pour l'instant, il existe un grand nombre d'analystes politiques dans les médias, mais aucun d'eux ne s'intéressent à la comparaison des textes traduits. Nous expliquons cette situation de deux façons. Premièrement, la traductologie est un domaine d'études assez récent, peu connu du grand public. Deuxièmement, si la traduction, lorsqu'elle provient du gouvernement fédéral ou provincial, n'est pas remise en question par les médias, c'est qu'elle est perçue comme un message officiel gouvernemental. Dans *Manufacturing Consent* (1998), Noam Chomsky a développé un modèle pour comprendre les liens qui existent entre le pouvoir, la richesse et les médias. Son modèle de propagande « traces the routes by which money and power are able to filter out the news fit to print, marginalize dissent, and allow government and dominant private interests to get their messages across to the public » (p. 2). En outre, Chomsky a identifié les cinq filtres qui contribuent à définir ce qui mérite d'être signalé dans les nouvelles. L'un de ces filtres, « the reliance of the media on information provided by government, business, and "experts" funded and approved by these primary sources and agents of power » (p. 2),

concerne directement les traductions officielles de discours politiques. En d'autres termes, les journalistes utilisent abondamment (et quasi aveuglément) les traductions officielles provenant du gouvernement, ce qui a pour effet de « brouiller » leur objectivité. On remarque que pour l'étude de la réception des textes traduits, qui mérite certes d'être approfondie, une recherche multidisciplinaire traductologie-communication est fort souhaitable.

5.3.3 Perspectives

Nous avons, bien sûr, laissé plus de questions que nous n'en avons résolues, notamment sur la problématique de la réception des textes traduits. De plus, nous croyons qu'il est essentiel que des chercheurs se penchent sur une étude comparative des traductions journalistiques québécoises et des traductions politiques gouvernementales. Il faudrait observer, par exemple, si les traductions journalistiques portent l'empreinte d'une institution, celle de leur parti d'appartenance ou celle de l'orientation éditoriale de leur employeur. Si c'est le cas, on relèvera les similitudes et les différences entre ces traductions. Il ne faut pas, à notre avis, s'attarder uniquement sur les discours politiques conventionnels. On pourrait, par exemple, analyser les sites Internet des partis politiques québécois. Nous avons brièvement navigué sur le site officiel du Parti québécois (Parti québécois, 2002) et sur celui du Parti libéral du Québec (Parti libéral du Québec, 2002). Alors que le Parti libéral du Québec présente un petit nombre de discours traduits, le Parti québécois présente un site unilingue français. Un échange de courriels avec le webmestre du site du Parti québécois nous a appris qu'on y trouvera bientôt une version anglaise et une version espagnole (communication personnelle, 25 juillet 2002). Nous considérons

comme hautement politique la décision d'y ajouter simultanément l'anglais et l'espagnol. Cela a pour effet de minimaliser l'importance de la communauté anglophone au Québec. On pourrait même argumenter que dans la traduction, le public visé par le Parti québécois n'est pas tant les communautés linguistiques minoritaires du Québec que l'Amérique du Nord hors Québec. En effet, l'espagnol est davantage parlé aux États-Unis et au Mexique qu'au Québec : la troisième communauté linguistique en importance au Québec, ce sont les italophones¹⁸ (Institut de la statistique du Québec, 1999, p. 87). D'ailleurs, un autre échange de courriels avec le coordonnateur du portail du gouvernement du Québec (le portail du gouvernement présente lui aussi des traductions anglaise et espagnole) a confirmé nos hypothèses :

Vous avez certes raison en mentionnant que la communauté italophone au Québec est plus importante que la communauté espagnophone. Cependant, d'autres critères ont présidé au choix de cette troisième langue dont celui, purement mathématique, de l'importance de telle ou telle langue au niveau mondial. (M. Bélisle, communication personnelle, 1^{er} août 2002)

En suivant cette ligne de pensée, on peut argumenter que la section anglaise du site s'adresse davantage aux Américains et au reste du Canada qu'à la communauté anglophone québécoise. Vingt-cinq ans après le discours de René Lévesque à New York, les rapports politiques PQ/Anglo-Québécois se font toujours aussi difficilement. Nous terminons avec les propos des politologues Jocelyn Létourneau et Jacinthe Ruel (1994), qui résument bien cet état des choses :

¹⁸ Selon le recensement de 1996 (les résultats du recensement de 2001 ne paraîtront qu'en hiver 2003), il y a 130 070 italophones contre 65 805 hispanophones au Québec. Ces deux communautés linguistiques viennent respectivement au 3^e et 4^e rang, après les francophones (5 700 150) et les anglophones (586 435).

Si le rapport à l'Autre se modifie en relation avec la mutation de l'identité québécoise, si le ton général est moins agressif ou défaitiste lorsque les francophones parlent de leur vieil ennemi des Plaines d'Abraham, la référence à l'Anglais (figure emblématique de l'Autre) demeure néanmoins obstinément inscrite dans un rapport antagoniste.
(p. 296)

Évidemment, un tel rapport antagoniste ne peut qu'être présent dans les traductions institutionnelles politiques et journalistiques!

Bibliographie

Ouvrages cités

ANGENOT, Marc (1996) *Les idéologies du ressentiment*, Montréal, XYZ éditeur, « Documents ».

ARGAND, Catherine (1995) « Mario Vargas Llosa, entretien », *Lire*, site Internet consulté le 15 février 2002, [www.lire.fr].

AXWORTHY, Thomas et TRUDEAU, Pierre Elliott (dir.) (1990) *Les années Trudeau. La recherche d'une société juste*, trad. Patricia Claxton et Normand Paiement, Montréal, Le Jour, éditeur.

BERGERON, Gérard (1985) *Notre miroir à deux faces*, Montréal, Québec/Amérique.

BERMAN, Antoine (1984) *L'épreuve de l'Étranger : culture et traduction dans l'Allemagne romantique, Herder, Goethe, Schlegel, Novalis, Humboldt, Schleiermacher, Hölderlin*, Paris, Gallimard, « Les essais ».

BERMAN, Antoine (1985/1999) *La Traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, Paris, Éditions du Seuil.

BISSONNETTE, Lise (1977, 24 février) « Trudeau estime avoir convaincu Carter sinon les Américains », *Le Devoir*, p. 1.

BOUCHARD, Jacques (Concepteur et réalisateur) (2002) « Épisode 2 : De New Carlisle à Londres », *Point de mire sur René Lévesque*, Radio-Canada, Programme radio, Montréal, 98,1.

BOUCHARD, Jacques (Concepteur et réalisateur) (2002a) « Épisode 7 : La victoire », *Point de mire sur René Lévesque*, Radio-Canada, Programme radio, Montréal, 98,1.

BRUNETTE, Louise (1995) *Contribution à la pédagogie de la révision en pays bilingue : le cas du Canada*, Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III, Paris.

BRUNETTE, Louise (2001, 26 mai) « L'enseignement de la révision pragmatique, une école de censure préventive? », *Communication*, Association canadienne de traductologie, Université Laval, Québec.

BURELLE, André (2002, mars) « L'évolution des positions constitutionnelles de Robert Bourassa », *Robert Bourassa, un bâtisseur tranquille*, 14^e colloque sur les leaders du Québec contemporain, Université Concordia et UQAM.

CAMP DU CHANGEMENT (1995) *Le cœur à l'ouvrage*, Québec, Le Camp du changement.

CANADA, Premier ministre (1977) *Une allocution prononcée par Pierre Elliott Trudeau lors de la réunion conjointe de la Chambre des représentants et du Sénat des États-Unis, 22 février 1977 / An Address by Pierre Elliott Trudeau Prime Minister of Canada to the Joint Meeting of the House of Representatives and the Senate of the United States, 22 February 1977*, Washington, D.C., Ambassade du Canada, Direction des Affaires publiques.

CAROLL, Lewis (1987/1994) *Alice au pays des merveilles ; Ce qu'Alice trouva de l'autre côté du miroir*, trad. de Jacques Papy, Paris, Gallimard, « Folio ».

CHARRON, Marc (1997) « 'Demain tout recommence' : *Lord Durham's Report* en traduction », *TTR*, vol. X, n^o 1, p. 101-136.

CHILTON, Paul and SCHÄFFNER, Christina (1997) « Discourse and Politics », Teun A. van Dijk, ed., *Discourse as Social Interaction, Discourse Studies : A Multidisciplinary Introduction*, volume 2, London, SAGE Publications, p. 206-230.

CLARIDGE, Thomas (1977, February 23) « Those who bothered to listen in Toronto liked the speech », *The Globe and Mail*, p. 1.

CLARKSON, Stephen et McCALL, Christina (1990) *Trudeau : l'homme, l'utopie, l'histoire. La magnifique obsession*, volume 1, trad. Claire Dupond, Michel Euvrard et Jacques Vaillancourt, Montréal, Boréal.

COUSINEAU, Louise (1977, 25 janvier) « Pour Lévesque, on sabre dans le hockey », *La Presse*, p. A6.

COUSINEAU, Louise (1977a, 26 janvier) « Lévesque à New York : Être bilingue ou écouter à la radio », *La Presse*, p. A6.

DESBARATS, Peter (1977) *René Lévesque ou le projet inachevé*, trad. Robert Guy Scully, Montréal, Éditions Fides.

EDEBIRI, Unionmwan (1993) « Guillaume Oyono-Mbia : A Bilingual Playwright », *Meta*, vol. 38, n^o 3, p. 576-581.

EGAN, Jack (1977, 26 janvier) « Not Planning Nationalization, Levesque Says », *The Washington Post, Business & Finance*, p. D11.

ENSINK, Titus (1997) « The Footing of a Royal Address : An Analysis of Representativeness in Political Speech, Exemplified in Queen Beatrix Address to the Knesset on March 28, 1995 », Christina Schäffner, ed., *Analysing Political Speeches*, Toronto, Multilingual Matters, Ltd, p. 5-32.

NATIONAL ARCHIVES OF CANADA (2002) « The Right Honourable John George Diefenbaker », *First among Equals, The Prime Minister in Canadian Life and Politics*, site Internet consulté le 25 juin 2002, [<http://www.nlc-bnc.ca/2/4/h4-4014-e.html>].

FRASER, Graham (1984) *Le parti québécois*, trad. Dominique Clift, Montréal, Éditions Libre Expression.

GODIN, Pierre (2001) *René Lévesque, l'espoir et le chagrin, (1976-1980)*, Montréal, Boréal.

GOUANVIC, Jean-Marc (1999) *Sociologie de la traduction, La science-fiction américaine dans l'espace culturel français dans les années 1950*, Artois, Artois Presse Université, « Traductologie ».

GRANATSTEIN, Jack L. et al. (1990) *Nation : Canada since Confederation*, 3rd ed., Toronto, McGraw-Hill Ryerson.

GRANATSTEIN, Jack L. and HILLMER, Norman (1999) *Prime Ministers Ranking Canada's Leaders*, Toronto, HarperCollins Publishers.

HALL, Stuart (1996) « The problem of ideology : Marxism without guarantees », D. Morley and K. H. Chen, eds, *Stuart Hall : Critical Dialogues in Cultural Studies*, London, Routledge, p. 25-46.

HATIM, Basil (2001) « Discourse analysis and Translation », *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*, Londres, Routledge, p. 67-71.

HEYWOOD, Andrew (1994/1999) *Political theory. An Introduction*, 2nd ed., New York, St. Martin's Press.

HOUSE, Juliane (1997) *Translation Quality Assessment, A Model Revisited*, Germany, Gunter Narr Verlag Tübingen.

HOWARTH, David (1995) « Discourse Theory », David Mars and Gerry Stoker, eds, *Theory and Methods in Political Science*, New York, St. Martin's Press, p. 115-133.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (1999) *Recensement de la population 1996 – 1991 – 1986 Données comparatives, Le Québec, les régions administratives*, Québec, Les publications du Québec.

TEXAS UNIVERSITY (1999) « Inaugural Address », Site Internet consulté le 25 juin 2002, <http://www.tamu.edu/scom/pres/speeches/jfkinaug.html>].

KRESS, G. and HODGE, B. (1993) *Language as Ideology*, 2nd ed., Londres, Routledge & Kegan Paul.

LACHAPELLE, Guy (2000) « Identity, Integration and the Rise of Identity Economy – The Quebec Case in Comparison with Scotland, Wales and Catalonia », Guy Lachapelle and John Trent, eds, *Globalization, Governance and Identity. The Emergence of New Partnerships*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

LAFOREST, Guy (1992) *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Sillery, Québec, Septentrion.

La Presse (1977, 26 janvier) « Lévesque présente le Québec à l'Economic Club of New York comme un 'Good Neighbour' », Texte intégral du discours prononcé à New York par le premier ministre René Lévesque devant les membres de l'Economic Club, p. A8.

LAROSE, Robert (1987/1989) *Théories contemporaines de la traduction*, 2^e édition, Sillery, Presses de l'Université du Québec.

LEBLANC, Gérald (2001, 25 novembre) « L'iceberg heurté par Normand Lester », *La Presse*, p. A13.

LEBLANC, Jacques (1993) *Problèmes sémantiques et sociolinguistiques de la traduction des textes politiques au Québec*, Thèse de doctorat, Université Laval, Québec.

Le Devoir (1977, 26 janvier) « Après la 'quiet revolution', la 'quiet independence' », Texte intégral de l'allocation prononcée par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque devant l'Economic Club de New York, p. 2.

Le Monde (1977, 24 février) « Un crime contre l'humanité? », p. 1.

LESTER, Normand (2001) *Le Livre noir du Canada anglais*, Montréal, Les Intouchables.

LÉTOURNEAU, Jocelyn et RUEL, Jacinthe (1994) « Nous Autres les Québécois, Topiques du discours franco-québécois sur Soi et sur l'Autre dans les mémoires déposés devant la Commission Bélanger-Campeau », Khadiyatoullah Fall, Daniel Simeoni et Georges Vignaux, dir., *Mots, représentations. Enjeux dans les contacts interethniques et interculturels*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

LÉTOURNEAU, Jocelyn (1997) « Le lieu (dit) de la nation : essai d'argumentation à partir d'exemples puisés au cas québécois », *Revue canadienne de science politique*, vol. 30, n^o 3, p. 55-87

LÉVESQUE, René (1998) Disque compact, *René Lévesque, Images, Textes et Paroles*, Montréal, Micro-Intel.

LÉVESQUE, René (1986) *Attendez que je me rappelle...*, Montréal, Québec/Amérique.

LINTEAU, Paul-André, DUROCHER, René, ROBERT, Jean-Claude et RICARD, François (1979) *Histoire du Québec contemporain*, Sillery, Québec, Éditions du Boréal.

LINTEAU, Paul-André, DUROCHER, René, ROBERT, Jean-Claude et RICARD, François (1989) *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, tome II, Montréal, Éditions du Boréal, « Boréal compact ».

LISÉE, Jean-François (1990) *Dans l'oeil de l'aigle, Washington face au Québec*, Montréal, Boréal.

LISÉE, Jean-François (2002, mars) « Réponse à Charles Doran », Alain Gagnon, prés., *Why Canadian Unity Matters And Why Americans Care: Democratic Pluralism At Risk*, Table ronde, Université McGill, Montréal.

LORD, Denis (1977, 27 janvier) « 'L'indépendance ne se fera jamais, mais...' Trudeau espère que le Canada tout entier n'aura pas à payer pour la profession de foi de Lévesque », *La Presse*, p. A8.

MONIÈRE, Denis (1992) *L'indépendance*, Montréal, Québec/Amérique.

MORIN, Claude (1991) « Préface : René Lévesque ou l'authenticité », Michel Lévesque, dir., *René Lévesque. Textes et entrevues, 1960-1987*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.

MOSSOP, Brian (1987) « Who is Addressing Us When We Read a Translation? », *TextConText : translation, theorie, didaktik, praxis*, vol. 2, n° 2, p. 1-22.

MOSSOP, Brian (1988) « Translation institutions : a missing factor in Translation theory », *TTR*, vol. 1, n° 2, 2^e semestre, p. 65-70.

MOSSOP, Brian (1990) « Translating Institution and 'Idiomatic' Translations », *Meta*, vol. 35, n° 2, p. 342-354.

PARIZEAU, Jacques (1996, 19 décembre) « Lettre aux souverainistes », *Le Soleil*, rubrique « Opinion ».

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC (2002) *Site du Parti libéral du Québec*, Site Internet consulté le 17 juillet 2002, [<http://www.plq.org/>].

PARTI QUÉBÉCOIS (2002) *Parti québécois*, Site Internet consulté le 17 juillet 2002, [<http://www.partiquebecois.org/zones/www/>].

PAYETTE, Lise (1982) *Le pouvoir? Connais pas!*, Montréal, Québec/Amérique.

PELLETIER, Réal (1977, 24 février) « 'Changer des institutions politiques désuètes, ça n'est pas un crime contre l'humanité' — Lévesque », *La Presse*, p. A2.

PÉPIN, Marcel (1977, 23 février) « Un discours qui aura eu le don de plaire à tous », *La Presse*, p. A1; p. A6.

PICTON, John (1977, February 23) « With some changes, 'We shall succeed' », *The Globe and Mail*, p. 1.

PRAEGER, Michele (1992) « Self-Translation as Self-Confrontation : Beckett's *Mercier et/and Camier* », *Mosaic : A Journal for the Interdisciplinary Study of Literature*, vol. 25, n° 2, p. 91-105.

QUÉBEC, Finances (1977) *Québec : Good Neighbour in Transition*, Allocution du Premier ministre du Québec monsieur René Lévesque devant l'Economic Club of New York, le mardi 25 janvier 1977.

QUÉBEC, Finances (1977a) *Quebec : a Good Neighbour in Transition*, Address given by the Prime Minister of Quebec Mr. René Lévesque to the Economic Club of New York, Tuesday, January 25 1977.

QUÉBEC, Cabinet du premier ministre (1980) *Address by Prime Minister René Lévesque to the English Community on Sovereignty-Association*, Sheraton Mont-Royal, 23 mars 1980.

SCHÄFFNER, Christina (1992) « Translating Governmental Documents », C. MAIER and M. MARKUS, eds, *New Departures in Contrastive Linguistics / Neue Ansätze in der Kontrastiven Linguistik*, Proceedings of the Conference held at the Leopold-Franzens-University of Innsbruck, Austria, 10-12 May 1991, vol. II. University Press, Innsbruck, p. 143-154.

SCHÄFFNER, Christina (1996) « Translation as cross-cultural communication », Charlotte Hoffmann, ed., *Language, Culture and Communication in Contemporary Europe*, Multilingual Matters, Clevedon, p. 152-164.

SCHÄFFNER, Christina (1997) « Editorial : Political Speeches and Discourse Analysis », Christina Schäffner, ed., *Analysing Political Speeches*, Toronto, Multilingual Matters, p. 1-4.

SCHÄFFNER, Christina (1997a) « Political texts as sensitive texts », Karl Simms, ed., *Translating Sensitive Texts : Linguistic Aspects*, Linguistic Aspects of Translation Conference, Liverpool, September 1995, Rodopi, Amsterdam, p. 131-138.

SCHÄFFNER, Christina (1997b) « Strategies of Translating Political Texts », Anna Trosborg, ed., *Text Typology and Translation*, Philadelphia, John Benjamins Publishing Compagny, p. 119-143.

SIMON, Sherry (1995) « Introduction », Sherry Simon, ed., *Culture in Transit, Translating the Literature of Quebec*, Montréal, Vehicule Express, p. 7-15.

TERMIUM (1999) « Domestic Affairs », *Banque de données linguistiques du gouvernement du Canada*, Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

The Gazette (1977, January 26) « Lévesque: We, like U.S., born to be free », Most of the text of his speech, p. 7.

TOURY, Gideon (1995) *Descriptive Translation Studies and Beyond*, Philadelphie, John Benjamins Publishing company.

TRÉPANIÉ, Anne (2001) *Un discours à plusieurs voix. La grammaire du OUI en 1995*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

TROSBORG, Anna (1997) « Translating Hybrid Political Text », Anna Trosborg, ed., *Text Typology and Translation*, Philadelphia, John Benjamins Publishing Compagny, p. 145-158.

TRUDEAU, Margaret (1979) *Beyond Reason*, New York, Paddington Press.

TRUDEAU, Margaret (1979a) *À cœur ouvert*, trad. Jacques Fontaine, Montréal, Les Éditions optimum.

TRUDEAU, Pierre Elliott (1962) « La nouvelle trahison des clercs », *Cité Libre*, vol. 13, n° 46, p. 3-16.

VAN DIJK, Teun A. (1995) « Discourse Semantics and Ideology », *Discourse & Society*, vol. 6, n° 2, p. 243-289.

VAN DIJK, Teun A. (1998) *Ideology, a Multidisciplinary Approach*, London, SAGE Publications.

VENUTI, Lawrence (1995) *The Translator's Invisibility – A history of translation*, New York, Routledge.

WOLTON, Dominique (1997) *Penser la communication*, Paris, Flammarion.

Ouvrages consultés

BARBEAU, François (1980, 15 mai) « Trudeau s'engage à renouveler immédiatement le fédéralisme », *Le Devoir*, p. 1.

CANADA, Cabinet du Premier ministre (1980) *Transcription de l'allocution du très honorable Pierre Elliott Trudeau du Centre Paul Sauvé à Montréal, le 14 mai 1980*, Communiqué.

CANADA, Office of the Prime Minister (1980a) *Transcript of a Speech given by the Right Honourable Pierre Elliott Trudeau at the Paul Sauvé Arena in Montreal on May 14th, 1980*, Release, Translation.

CLEROUX, Richard (1980, March 27) « Rene dangles an anglophone carrot but is it too late? », *The Globe and Mail*, p. 7.

COWAN, Peter (1980, March 24) « Levesque moves to allay anglo's fears », *The Gazette*, p. 10.

DESBARATS, Peter (1976) *René, A Canadian in Search of a Country*, Toronto, McClelland and Stewart.

DESCÔTEAUX, Bernard (1980, 15 mai) « Trudeau s'engage à renouveler immédiatement le fédéralisme », *Le Devoir*, p. 1.

DUBOIS, Jean, GIACOMO, Mathé, GUESPIN, Louis, MARCELLESI, Christiane, MARCELLESI, Jean-Baptiste et MÉVEL, Jean-Pierre (1994) *Dictionnaire linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, « Expression ».

DUMONT, Fernand (1995) *Raisons communes*, Montréal, Boréal, « Papiers collés ».

FRASER, Graham (1984) *P.Q. : René Lévesque and the Parti québécois in Power*, Toronto, Macmillan of Canada.

HERMAN, Edwards S. and CHOMSKY, Noam (1998) *Manufacturing Consent, The Political Economy of the Mass Media*, New York, Pantheon Books.

LACLAU, ERNESTO and MOUFFE, Chantal (1985) *Hegemony and Socialist Strategy*, London, Verso.

LACOURSIÈRE, Jacques, PROVENCHER, Jean et VAUGEOIS, Denis (2001) *Canada – Québec, synthèse historique (1534-2000)*, Montréal, Septentrion.

LAMONDE, Yvan (2001) *Trajectoires de l'histoire du Québec*, Montréal, Fides, « Les grandes conférences ».

Le Devoir (1980, 24 mars) « Dans un Québec souverain, Lévesque s'engage à abolir les 'mécanismes de défense' de la loi 101 », p. 2.

LÉVESQUE, René (1980, 31 mars) « Les Quebecers sont des Québécois », *Le Devoir*, p. 13.

LÉVESQUE, René (1986) *Memoirs*, trans. Philip Stratford, Montréal, Québec, McClelland and Stewart Limited.

MANNING, D. J. and ROBINSON, T.J. (1985) *The Place of Ideology in Political Life*, London, Croom Helm.

MARSH, David and STOKER, Gerry (eds) (1995) *Theory and Methods in Political Science*, New York, St. Martin's Press.

MEZEI, Kathy (1988) « Speaking White : Literary Translation as a Vehicule of Assimilation in Quebec, », *Canadian Literature/Littérature canadienne*, n° 177, Summer, p. 11-24.

MOSSOP, Brian (1989) « Objective translational error and the cultural norm of translation », *TTR*, vol. 2, n° 2, p 65-71.

MOSSOP, Brian (1989a) « 'Write Idiomatically and Translate Ideas, Not Words' : Three Defects of the Prevailing Doctrine of Translation », Candace Séguinot, ed., *The Translation Process*, Toronto, H. G. Publications, « School of Translation », p. 7-20.

SAUER, Christoph (1997) « Echoes from Abroad – Speeches for the Domestic Audience : Queen Betrix' Address to the Israeli Parliament », Christina Schäffner, ed., *Analysing Political Speeches*, Toronto, Multilingual Matters Ltd, p. 33-67.

SCHÄFFNER, Christina (1993) « Meaning and Knowledge in Translation », Yves Gambier and Jorma Tommola, eds, *Translation and Knowledge*, SSOTT IV, Scandinavian Symposium on Translation Theory, Turku 4-6 June 1992, University of Turku, Centre for Translation and Interpreting, p. 155-166.

SCHÄFFNER, Christina and HERTING, Beate (1994) « 'The Revolution of the Magic Lantern': A cross-cultural comparison of translation strategies », Mary Snell Hornby, Franz Pöchhacker and Klaus Kaindl, eds, *Translation Studies: An Interdiscipline*, International Congress on Translation Studies, Vienna, September 1992, Benjamins, Philadelphia/New York, p. 27-37.

SCHÄFFNER, Christina (1995) « CSCE documents from the point of view of translation », A. Neubert, G. M. Shreve, and K. Gommlich, eds, *Basic Issues in Translation Studies*, Proceedings of the Fifth International Conference, Leipzig 1991, Kent Forum on Translation Studies, vol. II, Kent State University Press, Kent, p. 77-90.

SCHÄFFNER, Christina (1997) « European integration through translation? » K. KLAUDY and J. Kohn, eds, *Transferte Necesses Est*, Proceedings of the 2nd International Conference on Current Trends in Studies of Translation and Interpreting, 5-7 September 1996, Budapest, Hungary, Scholastica Publishers, Budapest, p. 76-81.

SCHÄFFNER, Christina (1997a) « Where is the source text? », Heide Schmidt and Gerd Wotjak, eds, *Modelle der Translation. Models of Translation*, Festschrift für Albrecht Neubert, Vervuert, Frankfurt, p. 193-211.

SCHÄFFNER, Christina (1998) « Hedges in political texts - a translational perspective », Leo Hickey, ed., *The Pragmatics of Translation*, Multilingual Matters, Toronto, p. 185-202.

SCHÄFFNER, Christina (ed.) (2002) *The Role of Discourse Analysis for Translation and in Translation Training*, Toronto, Multilingual Matters.

SIMON, Sherry (1988) « The True Quebec as Revealed to English Canada : Translated Novels, 1864-1950, » *Canadian Literature/Littérature canadienne*, n° 117, Summer, p. 31-43.

SIMON, Sherry (1992) « The Language of Cultural Difference : Figures of Alterity in Canadian Translation », Lawrence Venuti, ed., *Rethinking Translation : Discourse, Subjectivity, Ideology*, New York, p. 159-176.

VAN DIJK, Teun A. (1997) « Discourse as Interaction in Society », Teun A. van Dijk, ed., *Discourse as Social Interaction, Discourse Studies : A Multidisciplinary Introduction*, volume 2, London, SAGE Publications, p. 1-37.

ANNEXE 1

EMBARGO : publiable à compter de 21 h

le mardi 25 janvier 1977

QUÉBEC : GOOD NEIGHBOUR IN TRANSITION

Allocution du Premier ministre du Québec

monsieur René Lévesque

devant l'Economic Club of New York

Hôtel Hilton de New York

Le mardi 25 janvier 1977

Il y a deux mois, jour pour jour, un nouveau gouvernement était assermenté à Québec.

Issu d'un jeune parti politique en ascension depuis trois élections, ce gouvernement a comme objectif fondamental l'accession de la collectivité québécoise à la souveraineté politique. Un tel événement, prévisible chez nous depuis plusieurs années, devait tout naturellement éveiller, hors de nos frontières, un intérêt et une curiosité non dépourvus, chez certains, d'inquiétude et de méfiance.

Car qu'est-il ce Québec, si proche par la géographie et si loin parfois par la connaissance qu'on en a?

Le Québec est né en même temps que les premières colonies américaines. Son histoire est intimement liée à l'histoire de ces treize communautés qui, après cent cinquante ans de régime colonial, se sont unies pour former les États-Unis d'Amérique.

Nos ancêtres, véritables découvreurs et commerçants, ont, les premiers, exploré l'Amérique du Nord jusqu'aux Rocheuses et la Louisiane. Détroit, la Nouvelle-Orléans et Milwaukee ont été fondés par des Québécois. Vers 1830, le Missouri vivait encore à la française. Un fils de Montréalais, John-Charles Frémont, a commandé les troupes qui, en 1846, ont conquis la Californie, dont il est devenu gouverneur. Plus tard, plusieurs milliers de Québécois, à cause de conditions économiques difficiles au nord, se sont établis dans votre grand pays, principalement en Nouvelle-Angleterre. Faut-il souligner que depuis toujours, avec vous, nous partageons le goût des nouvelles frontières, la soif des grands espaces, le besoin de surmonter des obstacles, de relever des défis parfois surhumains, de créer de nouveaux modes de vie.

Or, en fait, le Québec aurait très bien pu, l'an dernier, participer avec vous, en tant qu'État

fondateur, à la célébration du bicentenaire américain s'il avait choisi, comme il avait été invité à le faire, de se joindre à l'Union américaine. Peut-être cet anniversaire a-t-il même suscité de la nostalgie dans le coeur des Québécois. Car, comme vous, nous avons le sentiment de former une nation. Nous en avons toutes les caractéristiques: territoire bien défini, histoire, langue et culture communes, vouloir-vivre collectif, identité nationale.

Et voilà que, deux cents ans presque exactement après son voisin du sud, le Québec a, lui aussi, décidé d'amorcer le processus de son accession à l'indépendance.

A ce propos, je dois vous confier à quel point j'ai été frappé par la similitude que j'ai retrouvée entre le climat psychologique que l'on sent aujourd'hui au Québec et celui qu'ont décrit les nombreuses publications qui ont rappelé l'état

d'esprit qui régnait ici, il y a deux siècles. A cette époque, un grand nombre parmi les habitants des treize colonies était loin d'être convaincu du bien-fondé du projet d'indépendance. Les délégués au Congrès de Philadelphie, en 1775, hésitaient à rompre avec la Grande-Bretagne. D'aucuns prophétisaient la catastrophe économique, le tarissement des investissements, l'effondrement de la monnaie. Pourtant, cette indépendance était si naturelle, si évidemment inscrite dans la géographie, l'histoire et la dynamique des peuples qu'elle se fit. Et elle s'est exprimée dans des termes si simples et si profonds à la fois que ce n'est pas sans émotion qu'un Québécois peut les lire :

"When in the Course of human events, it becomes necessary for one people to dissolve the political bands which have connected them with another, and to assume among the powers of the earth, the separate and equal station to which the Laws of Nature and of Nature's God entitle them, a decent respect to the opinions of mankind requires that they should declare the causes which impel them to separation".

Cette première phrase de la Déclaration d'indépendance, j'en aurais volontiers fait la première phrase de mon discours, tant elle exprime bien les sentiments que je ressens quand, comme aujourd'hui, je viens expliquer le Québec dans la capitale du monde.

Quelque quinze années avant l'indépendance américaine, le Québec jusque-là colonie française, a été conquis par les armes britanniques. Cette conquête priva notre société d'une grande partie de son élite, repartie vers la France, et remit la gouverne de notre vie politique et économique en des mains étrangères. Du coup, la collectivité québécoise devint une plante fragile, dans un environnement inhospitalier. Il fallait donc tout mettre en oeuvre pour la protéger et assurer sa survie: ce fut une époque de repliement sur soi. Il aura fallu les efforts d'une douzaine de générations pour nous mener au seuil de notre maturité. C'est ainsi que de tous

les peuplements européens qui se sont implantés en Amérique au dix-septième siècle, l'espagnol, le portugais ou l'anglo-saxon, seul le français n'a pas encore atteint sa pleine autonomie politique.

Aujourd'hui, le Québec est une société développée. Sa population dépasse six millions d'habitants, dont près de 82% sont d'ascendance, de culture et de langue françaises. Sa métropole, Montréal, est la deuxième ville française en importance dans le monde. Son produit national brut le place au vingt-troisième rang des nations du monde et son revenu national per capita, au onzième rang. Quant à son territoire, il constitue une assise solide tant par l'étendue que par l'importance des ressources.

L'indépendance du Québec est donc devenue aussi naturelle, aussi normale, je dirais presque aussi inévitable que ne l'était l'indépendance américaine il y a deux cents ans. Notre indépendance

politique est déjà inscrite dans l'histoire et la sociologie, puisque notre jeunesse y est déjà massivement acquise. Il serait insensé de tout faire pour retarder l'aboutissement d'un processus aussi naturel qu'irréversible. Tous les efforts, au contraire, doivent tendre à l'aménagement rationnel des rapports futurs du Québec avec ses voisins.

Pour moi, la question qui importe - celle qui doit préoccuper tous ceux qui portent intérêt au Québec et au Canada - ce n'est pas de savoir si le Québec deviendra ou non indépendant, ni même de savoir quand il deviendra indépendant, mais de connaître comment les Québécois assumeront la pleine maîtrise de leur vie politique.

À ce propos, je crois que le passé augure bien de l'avenir. D'une part, les Québécois sont déterminés à procéder aux changements qui s'imposent en recourant uniquement et strictement aux voies

démocratiques. Dans ce sens, l'élection d'il y a deux mois se préparait depuis longtemps. Toute notre histoire est là pour démontrer que les Québécois n'aiment pas bousculer les choses, pas plus qu'ils n'aiment être bousculés. Nous sommes un peuple tenace, fidèle à lui-même, aimant la continuité. Nous avons appris à naître, à survivre et à progresser malgré les obstacles, parce que nous sommes constants, prudents et aussi déterminés. Nous ne procédons pas par bonds, mais par transition. Nous pouvons être pour le changement, pas pour le désordre. Tous les extrémismes nous répugnent naturellement.

D'ailleurs, depuis 1960, le Québec a connu une époque de changements accélérés qui ont complètement modifié ses structures sociales sans pour autant créer les désordres et les traumatismes qui ont affligé plusieurs autres pays. À tel point que l'on a qualifié cette période de "quiet revolution ». Or, depuis sept ou huit ans, le Québec est engagé

dans un processus similaire sur le plan constitutionnel. Une fois de plus, cette évolution se fait essentiellement dans le calme, les quelques heurts des débuts ayant complètement cédé le pas au patient travail démocratique. De sorte qu'après la "quiet revolution", nous aurons bientôt la "quiet independence".

Un des éléments clés de cette "quiet independence", c'est notre engagement clair et ferme de ne jamais bousculer les Québécois dans des changements constitutionnels fondamentaux qu'ils n'auraient pas clairement acceptés au préalable. Et comme base de cet engagement, nous avons donné à nos concitoyens l'assurance de tenir, sur la question de l'indépendance, un référendum qui permettra à tous les Québécois en âge de voter, sans distinction d'origine, de se prononcer sur l'avenir du Québec. Ce référendum se tiendra au cours de notre mandat actuel, qui est de cinq ans, et la date en sera annoncée suffisamment

à l'avance pour qu'un véritable débat public puisse avoir lieu. Cette façon graduelle et démocratique de procéder fait que le Québec a toujours été et continue d'être une des sociétés les plus stables au monde, en plus d'être l'une des plus riches et des plus productives. En effet, dans nos sociétés d'aujourd'hui, la stabilité se définit bien davantage comme la capacité de s'adapter au changement que celle d'y résister. Car aucune de nos sociétés modernes n'est à l'abri du changement: si on y résiste, on ne fait que préparer pour l'avenir des changements plus violents et plus radicaux. Or, c'est précisément cette capacité qu'a toujours manifestée le Québec d'aménager dans la continuité les changements les plus fondamentaux qui constituent le gage le plus rassurant de sa stabilité économique et sociale.

C'est dans ce même esprit que notre projet de souveraineté politique s'accompagne d'une proposition

d'association économique avec le Canada.

Car l'économie québécoise est fortement intégrée à celle du Canada. Jamais les Québécois n'ont voulu ou cru pouvoir vivre seuls, isolés, dans une sorte d'autarcie stérilisante. Autant que tout autre peuple, nous sommes conscients des exigences de l'interdépendance des nations et des entités économiques. C'est pourquoi nous proposons au reste du Canada un nouveau type d'association, qui permettra aux Anglophones et aux Francophones de vivre en harmonie, côte à côte, sans se nuire mutuellement. Nous sommes ouverts au dialogue et notre objectif est d'associer et de mettre en commun sur le plan économique, ce qui doit l'être pour l'avantage du Québec et du Canada.

Ce nouveau "partnership" pourra prendre la forme d'un marché commun, d'une union douanière, permettant la libre circulation des personnes, des biens et des

capitaux, à la manière des pays de l'Europe occidentale. Si le désir est réciproque, nous sommes même prêts à aller au-delà, vers une union monétaire qui permettrait aux deux communautés de procéder au changement de statut constitutionnel avec le minimum d'incertitude pour les agents économiques.

Nous retrouvons le même esprit d'innovation et de continuité dans l'ensemble du programme du Parti québécois. Notre programme économique et social est le fruit de huit ans de mûre réflexion et de libre discussion entre nos milliers de membres représentatifs de l'ensemble de la population. Mis en oeuvre dans le cadre provincial, avant le référendum, ou dans celui d'un État souverain si les Québécois en décident ainsi, ce programme, même imparfait et incomplet, renferme des politiques modérées, sensées, qui s'inscrivent bien dans le sens du changement dans la continuité. Ce programme, d'ailleurs, a évolué dans le passé et continuera d'évoluer dans l'avenir pour s'ajuster à la réalité.

C'est ainsi, par exemple, que les orientations générales qu'il contient quant aux futures relations internationales d'un Québec indépendant, en particulier en ce qui concerne la défense, devront être adaptées aux réalités internationales telles qu'elles se trouveront au moment de l'indépendance.

Si l'on veut absolument accoler une étiquette à notre programme, on pourrait le qualifier de "social-démocrate". Des partis sociaux-démocrates ont été ou sont au pouvoir dans plusieurs démocraties occidentales, et non les moindres: par exemple, en Suède, en Grande-Bretagne, en Allemagne occidentale et dans certaines provinces canadiennes.

Il n'y a cependant pas de modèle unique de social-démocratie. Chaque programme de gouvernement doit correspondre aux besoins et aspirations, mais aussi aux moyens et possibilités de chaque peuple. Il doit

tenir compte des forces économiques réelles, du contexte et de la conjoncture internes et internationales.

Notre modèle de développement socio-économique repose sur le respect de la personne, sur la participation et l'information des individus et des groupes, sur leur implication quant aux décisions qui les concernent. Nous voulons des citoyens responsables. C'est pourquoi, lors de la formation du Cabinet, j'ai créé un poste nouveau de ministre d'Etat à la réforme parlementaire, dont la tâche sera d'améliorer le fonctionnement de nos institutions démocratiques.

Nous préconisons une diminution des disparités entre régions et groupes sociaux, une certaine décentralisation administrative, un appareil gouvernemental plus efficace et plus humain. Nous avons également mis l'accent sur l'intégrité de l'administration publique. À ce sujet, j'ai déjà émis,

à l'adresse des membres du Conseil des ministres, des directives sur les conflits d'intérêts qui sont les plus sévères que je connaisse, puisqu'elles forcent chacun d'entre-eux à vendre toutes les actions de compagnies publiques dont ils pourraient être détenteurs.

Nous entendons surtout instaurer un climat social plus sain, notamment en ce qui concerne les relations de travail. Les principaux agents économiques, tant patronaux que syndicaux, nous ont déjà exprimé leur confiance et offert leur collaboration. Deux mois seulement après notre accession au pouvoir, une nouvelle paix sociale commence à régner au Québec. Par des mécanismes de concertation entre le gouvernement et ses partenaires, nous tenterons au cours des prochains mois d'assurer et de consolider cette paix en élaborant ensemble les objectifs de notre développement, le rythme de notre croissance et la répartition de nos richesses.

Déjà le gouvernement a accepté le principe d'un sommet économique devant se tenir au cours du printemps prochain.

Notre programme comprend la mise en place de plusieurs mesures nouvelles. Nous en avons soigneusement choisi quelques-unes au cours de la dernière campagne électorale pour en faire des engagements formels. Ces engagements nécessitent peu de déboursés supplémentaires et s'appliqueront graduellement. C'est d'ailleurs la façon dont nous entendons agir dans tous les domaines. La situation économique et financière du Québec et de la plupart des pays occidentaux est particulièrement difficile. Comme je l'ai dit il y a une dizaine de jours aux étudiants de l'Université de Montréal, le Québec doit apprendre à vivre selon ses moyens.

Au chapitre du budget, c'est par un réaménagement des priorités et des réformes administratives que nous

réaliserons nos projets et non par de vastes et coûteux programmes, source d'une croissance démesurée de la bureaucratie gouvernementale. C'est pour atteindre cet objectif que, dès la formation du Cabinet, j'ai choisi d'innover en créant, au sein même du gouvernement, un Comité des priorités, qui favorisera une prise des décisions plus rationnelle.

Il nous semble essentiel pour l'économie québécoise de pratiquer l'autorégulation des dépenses publiques en évitant de considérer les marchés financiers étrangers comme des sources inépuisables. Les entreprises et les contribuables québécois sont suffisamment taxés. Nous ne songeons pas à leur imposer de nouvelles charges fiscales, ni à mettre en danger la capacité concurrentielle de nos entreprises. C'est pourquoi la croissance de nos dépenses doit être ajustée à l'augmentation normale de nos revenus fiscaux.

Bien sûr, nous aurons à retourner sur les marchés financiers québécois, canadiens et étrangers pour contracter des emprunts. Nous voulons cependant surveiller de très près le taux de croissance de nos emprunts. Nous éviterons les dépenses somptuaires, genre Jeux olympiques, et mettrons l'accent sur des projets productifs, essentiels et autant que possible créateurs d'emplois.

A cet égard, vous savez que l'Hydro-Québec poursuit actuellement de vastes projets de développement de nos ressources hydro-électriques encore inexploitées. En cette ère de rareté de l'énergie, il est naturel que le Québec fasse un effort particulier pour développer au maximum ses propres ressources énergétiques. Etant donné qu'à titre de ministre des Richesses naturelles, j'ai été personnellement mêlé de près à la naissance de l'Hydro-Québec telle que nous la connaissons aujourd'hui, je suis heureux

de constater que la communauté financière américaine a reconnu la compétence de sa gestion et a toujours accepté de supporter financièrement ses projets. Je suis certain que cet appui va se continuer dans l'avenir.

En ce qui concerne notre développement économique, il y a eu trop longtemps chez nous un curieux sentiment selon lequel notre économie ne pouvait être développée que par les autres. Cette attitude néfaste laisse croire que le Québec n'est qu'une réserve commode de matières premières pour les entreprises étrangères; elle entraîne la passivité et la dépendance. Nous voulons au contraire jouer un rôle actif et orienter davantage notre développement. A trop compter sur les autres, on en vient à ne plus compter sur soi-même. Or, nous croyons profondément au potentiel et aux capacités de développement de notre peuple, de nos travailleurs, de nos entrepreneurs et de nos épargnants.

Cela ne signifie pas que nous fermons la porte aux investissements étrangers. Bien au contraire, il est évident que le Québec a besoin d'investissements, de capitaux et de technologie, tout autant domestiques qu'extérieurs. Le gouvernement du Parti québécois reste ouvert aux entreprises étrangères pourvu qu'elles respectent nos particularités culturelles et linguistiques, ce qui est l'exigence normale de toute société qui se respecte. Quant aux limitations des investissements étrangers, nous nous sommes efforcés de définir, sous la forme d'un code d'investissements, les principes de base d'une politique par secteur. À cet égard, nous n'avons guère confiance au système de tamisage mis en place par le gouvernement canadien et connu sous le nom de FIRA. À un tel système de "cas par cas", ouvert au marchandage et imprévisible quant à ses résultats, nous préférons une approche sectorielle où les investisseurs étrangers connaîtraient à l'avance les secteurs qui leur sont ouverts et ceux qui leur sont entièrement ou partiellement fermés.

Parmi ces derniers, nous avons déjà mentionné quelques cas qui nous apparaissaient "aller de soi" dans des secteurs aussi névralgiques que la gestion bancaire et les entreprises, media d'information, éditions, etc., qui ont un impact direct sur notre développement culturel. Inutile de dire qu'il s'agit là surtout d'une politique qui trouvera son application lorsque l'indépendance nous en aura donné les instruments nécessaires.

Comme perspective d'ensemble, nous croyons que c'est plein de bon sens, et que sa mise en oeuvre dotera le Québec d'un guide réaliste dans ce domaine crucial.

Quant à la prise en charge d'entreprises directement par l'État au moyen de nationalisation, il n'en est nullement question dans notre programme. À une exception près, celle de l'exploitation et de la transformation de l'amiante, dans la mesure où nous devrions avoir recours à cette ultime solution

pour tirer pleinement profit de notre situation privilégiée à l'égard de la concurrence internationale. Il n'est pas question de nationalisation dans d'autres domaines miniers, tel le fer ou le cuivre, ni dans le secteur de l'aluminium, pas plus que dans celui de la transformation du bois. Ce que nous voulons cependant récupérer, c'est le contrôle et la gestion de nos ressources forestières, pour assurer une plus grande rationalité des approvisionnements. Nos membres, réunis en congrès, ont même, dans un secteur aussi vital et public que celui du téléphone, rejeté en grande majorité une résolution proposant de nationaliser les compagnies privées existantes.

Notre gouvernement n'est donc pas hostile aux capitaux étrangers et n'a pas l'intention de lutter contre l'entreprise privée. Le Parti québécois a adopté une approche pragmatique. Le recours à l'entreprise publique n'est pas pour nous un principe

général d'ordre idéologique, il est un moyen à utiliser avec précaution quand les circonstances concrètes démontrent clairement que ce recours est indiqué.

Ces interventions suivront le modèle déjà bien établi par notre Société générale de financement, et nos autres sociétés d'État. Elles permettront d'associer le gouvernement québécois et les capitaux privés, aussi bien autochtones qu'étrangers, à de grands projets d'investissement. C'est ainsi que, récemment, notre sidérurgie SIDBEC s'est associée à U.S. Steel et à British Steel pour lancer le projet de Fire Lake, qui nécessitera des investissements de \$545 millions. Ou encore que notre Société générale de financement s'est associée à une société canadienne, B.C. Forest, et à une société française pour construire à Saint-Félicien, une usine de pâtes et papiers de quelque \$300 millions.

Et je ne parle pas de SOQUEM, que j'ai créée en 1965, pour développer notre secteur minier, et qui s'est associée à des dizaines d'entreprises, avec disons-le fièrement, de plus en plus de succès.

Bref, nous voulons construire au Québec une société et un milieu qui conviennent à notre originalité et à notre goût. Cela ne signifie pas que nous rejettions les valeurs sociales, les structures économiques ou les institutions politiques propres au milieu nord-américain. Quel que soit le statut du Québec, celui-ci sera toujours le voisin du Canada et des États-Unis. Nous tenons absolument aux liens de coopération et d'amitié avec ces voisins. Ils nous sont imposés tant par l'histoire et la géographie que par des intérêts complémentaires et des échanges nombreux et variés. Votre grand pays est issu d'un mouvement d'affirmation collective semblable à celui qui anime présentement le Québec. Il nous paraît normal d'attendre de vous compréhension et sympathie.

Enfin, je voudrais souligner le fait que notre nouveau gouvernement comprend plusieurs personnes qui ont une solide expérience administrative et parlementaire.

L'équipe qui vient d'être portée au pouvoir au Québec est pleinement consciente de toutes les exigences auxquelles elle fait face. Ces exigences sont souvent contradictoires, ce qui ne facilite pas les choses. Les citoyens réclament des services dont on ne peut pas nier qu'ils soient nécessaires. En même temps, il faut faire correspondre le volume des dépenses publiques aux moyens de notre économie; et, en outre, prendre soin que, ce faisant, l'on combatte quand même le chômage et les inégalités personnelles et régionales. Dans tout cela, il y a une sorte de quadrature du cercle. Je me console un peu en pensant que tous les gouvernements sont dans le même cas, mais c'est là une bien piètre consolation.

Si on tient compte de notre détermination et du sens des réalités dont nous voulons faire preuve, si on tient compte également du caractère éminemment démocratique de notre parti politique, de la qualité des hommes en place, de l'esprit positif et raisonnable avec lequel nous abordons l'exercice de nos responsabilités, des potentialités économiques québécoises que vous connaissez bien, en somme, si on observe et mesure tous ces facteurs, je me permettrai de dire que nous n'avons pas le droit de ne pas réussir.

- 30 -

ANNEXE 2

E M B A R G O

Please do not release
before 21h00
Tuesday, January 25th, 1977

QUÉBEC : A GOOD NEIGHBOUR IN TRANSITION

Address given by the Prime Minister of Québec

Mr. René Lévesque

To the Economic Club of New York

New York Hilton
Tuesday, January 25, 1977
9 p.m.

Exactly two months ago, a new government assumed power in Québec.

This government was born of a young political party which had gained strength during the two previous elections, with political sovereignty for Québec as its prime objective. Although we at home could see such a result shaping up over the last few years, it naturally aroused interest and curiosity beyond our borders, not unmixed with some anxiety and even some hostility in certain quarters.

Just what is this Québec, so close geographically, and yet so remote for many, on account of "la différence", and also because proximity often breeds more ignorance than knowledge?

French Québec was born at the same time as the first American colonies. Its history is intimately linked with that of the thirteen states which, after a hundred and fifty years of imperial rule, decided to form the United States of America.

Our ancestors, among the greatest of discoverers, missionaries and... fur-traders, were the first white men to explore North America as far as the Rocky Mountains and Louisiana. Detroit, New Orleans and Milwaukee were founded by Quebecers. About 1830, Missouri was still French-speaking. It was the son of a Montrealer, John Charles Frémont, who commanded the troops that conquered California in 1846, and then became governor of that state. Later, owing to difficult economic conditions in the North, several thousands "Québécois" settled in your vast country, mainly in New England. So, from the beginning, we have always shared with you a taste for new frontiers, a thirst for open spaces, and a drive to overcome obstacles, even to meet sometimes quasi-impossible challenges, and thus to create our new way of life.

In fact, similarities must have been pretty obvious, since Québec was invited to join the American Union two centuries ago, and consequently, we also could very well have taken part in the Bicentennial last year as one of the founding states! And I know for a fact that while you were

celebrating, quite a few Quebecers were feeling nostalgic; for, like you, we believe we are a nation. With all the essential requirements: a clearly defined territory, our own history, a common language and culture, a collective will to live together and maintain a national identity.

Now, almost exactly two hundred years after its neighbour to the south, Québec too is making up its mind about how to set in motion the process leading to independence.

And I can find nothing more striking, by the way, than the many analogies between the psychological climate felt in Québec today, and that portrayed in many publications describing the American atmosphere of two hundred years ago. At that time, many people in the thirteen colonies were far from convinced of the merits of independence. In 1775, the delegates to the Continental Congress in Philadelphia were greatly reluctant to break with Great Britain. There were those who prophesied all kinds of economic disasters, with a sharp drop in investments, and the fatal collapse of any new currency... But independence was so obviously indicated by

geography, by history and the dynamic nature of the people, and by obsolete institutions, that it became a fact, expressed in such simple yet profound words that no "Québécois" can read them without feeling a certain emotion :

"When in the Course of human events, it becomes necessary for one people to dissolve the political bands which have connected them with another, and to assume among the powers of the earth, the separate and equal station to which the Laws of Nature and of Nature's God intitle them, a decent respect to the opinions of mankind requires that they should declare the causes which impel them to separation."

I could easily have opened my address with that opening sentence of the Declaration of Independence, because it describes so very well the feelings I come with, in this world capital of New York, to try and explain Québec and "declare the causes".

Some fifteen years before the American Revolution, the French colony of Québec was conquered by British troops. That conquest deprived our society of a great many of its elite, who went back to France, and it turned over our political and economic life to foreign leadership. The small "Québécois" community immediately became a very delicate plant, tenuously rooted in an alien and not always hospitable environment. Every effort had to be made to ensure its protection and even its survival. So the Québec people instinctively retreated into their shells. And then it would take some twelve generations to bring us to the threshold of national maturity. Of all the European groups who settled in America in the Seventeenth Century - French, Spanish, Portuguese and British - only the French have not yet attained full political autonomy.

But now, at long last, Québec is a fully developed society. It has over six million people, 82% of whom are French by descent, language and cultural heritage. Montreal, our metropolis, is the second largest French city in the world. Our gross national product would make us twenty-third

among the nations of the world, and eleventh on a per capita basis. And as for our territory, its store of resources is even more ample than its quite sufficient size.

Independence for Québec, therefore, now appears as normal, I might say almost as inevitable, as it was for the American states of two hundred years ago. Along with deep and durable historical roots, this political emancipation can now count on the support of sociological change, one of the most significant aspects being the fact that our youth is already heavily committed to it. It would be senseless, like king Canute trying to stop the tide, to waste efforts in order to delay the final outcome of something as natural and irreversible as growth itself. On the contrary, it seems to me efforts should be concentrated on the rational establishment of future good relations between this emerging Québec and its neighbours.

In my opinion, the important question - the question everyone interested in Québec and Canada should be asking - is not whether Québec will become independent, nor indeed when

it will happen, but rather how, in due time, Quebecers can be expected to take full charge of their own political affairs.

In this respect, I believe the past augurs well for the future. For one thing, Québec citizens are determined that change, especially great change when required, can and must be brought about strictly through the democratic process. This is rather well illustrated by our recent election, and the orderly way in which, after patient and solid preparation, a whole new perspective came out of it as confirmed. All our history shows that our people dislike upsetting things in a panic just as much as they dislike being upset themselves. There's nothing we like more in our affairs than a sense of continuity. We have managed to survive, to grow and make progress despite great obstacles, by being steadfast as well as cautious, proceeding not in spurts but in careful transition. We may want to change, but not through disorder, since any kind of extremist goes against the very grain of our society.

Such is the way in which Québec, since 1960, has gone through greatly accelerated change, in fact a complete

restructuring of its social fabric, without suffering the traumatic shocks or disruptions that so often afflict other countries in similar circumstances. In our case, this period is generally referred to as the "quiet revolution". And now, for the last seven or eight years, Québec has been going through a similar, and in fact logically related, reassessment and transition in constitutional matters. And once again, if you consider how delicate such matters can be, the evolution is going on in an atmosphere of remarkable serenity. Initially there were a few tense moments, but now there is nothing but patient democratic work, so that after the "quiet revolution", we are entitled to expect "quiet independence" in the near future.

One of the key elements of this "quiet independence" is our firm and clear commitment, as a government, not to push Quebecers into so fundamental a constitutional change without being absolutely sure in advance that it is accepted. As you probably know, we have solemnly assured our fellow citizens that a referendum will be held on the question,

so that all Quebecers of voting age, without distinction as to their origin, will share equally in this historic decision on independence. The referendum will be held during our current term of office, that is inside of five years at the most, and the date will be set in order to give all legitimate advocates of the pro and the con sufficient time to organize the great debate. This insistence on a gradual and strictly democratic approach is another quite eloquent indication that Québec intends to continue, as in the past, to be one of the most stable societies in the world, in addition to being one of the richest and most productive for its size. In fact, in all of today's societies, stability is more accurately defined to resist it. In a world where change is now the law, more often than not resistance only paves the way for more violent and radical changes in the future. It is precisely this ability, which Québec has always shown, to manage change without losing continuity, which constitutes the most reassuring guarantee of its economic and social stability.

In the same spirit, along with our plan for political sovereignty, we have also proposed an economic association with Canada.

This is simple common sense, for Québec's economic life is strongly linked to that of Canada. For that reason, and also because no people can or wants to live alone, we are certainly not looking towards any kind of splendid and sterile isolation. We are as well aware as anyone of the demands of interdependence between nations and economic ensembles. We therefore propose a new type of association with the rest of Canada, a set of new ties so that both nations, the English and the French, may live in harmony, side by side, without hurting each other. That we stand ready to discuss at any time, with our minds open to pooling or "joint-venturing" whatever should be if both Québec and Canada are to profit from and with one another.

This new partnership could take the form, essentially, of a common market based on a customs union, permitting free passage of persons, goods and capital, as in the countries of Western Europe. Additionally, if the desire is mutual,

we are ready to go further, as far as monetary union, which obviously would allow for political change to be implemented with a real minimum of uncertainty in economic affairs.

This same "mix" of innovation and continuity is also to be found throughout the program of the Parti Québécois. Our economic and social politics, for instance, came out of eight solid years of free democratic discussion, of thinking and maturing together, by our thousands of party members, who now represent, as no other party can, most of Québec's regions and walks of life. The results are certainly not perfect, nor complete in all details. What political program ever is - or should be?

But over all, I truly believe it represents a collection of sensible and moderately progressive policies, carefully designed in a perspective of change without disruption. Some of it can and will be realized in the present provincial context; other parts would naturally have to wait until Québec has the full competence of a sovereign state, if such is the people's choice in the referendum. And needless to say, in

order to keep in step with reality as we've done since the beginning, a lot of it is bound to be reexamined and amended along the way.

For example, our few general guidelines concerning Québec's future foreign relations and defence, while obviously not a pressing question for the moment, would have to be adapted to international realities at the time of independence.

And as for labeling our program, if it's necessary, we can call it "social democratic". Social democratic parties have been, or are presently in power in several western countries of some importance, like Sweden, Great Britain, West Germany, and also in certain Canadian provinces.

However, there is no one model for social democracy. It has to be geared, in each case, to the needs and aspirations, but also to the means and possibilities of a particular people, taking into account its economic situation along with the domestic and international context it has to face.

Our model, so to speak, for social and economic development is based on respect for the individual and on keeping people well informed about and involved in all major decisions that concern them. We want fully responsible citizens. For this reason, when I appointed the Cabinet, I created a new post, that of Minister of State for Parliamentary Reform, who will be in charge of improving our democratic institutions.

We advocate a decrease in regional and social disparity, looking towards a certain amount of administrative decentralization as well as more effective and more human operation of government. We also emphasize the urgent need for strict integrity in public administration. On this subject I have already issued directives to the members of the Cabinet on conflicts of interest; directives which are the toughest that I know of, since they compel all ministers to sell every share they hold in any public company.

Above all, our intention is to work for a healthier social climate, especially in respect to labour relations. Our major economic organizations, both labour and management, have already expressed some confidence in us and offered their cooperation. Only two months after our coming up power, there seems to be good reason to hope for less turmoil in Québec. Through joint appraisal with our social partners, we want to attempt in the next few months to consolidate this new atmosphere, with a consensus on the objectives of development, on a desirable growth rate and a better allocation of our resources. Along these lines, the government has already agreed in principle to an economic summit conference to be held this coming spring.

Our program also involves the implementation of several new measures, on which we made formal and carefully selected commitments during the last election campaign. These commitments require little extra spending and will be applied gradually. In fact, this is how we intend to act in all areas. The economic and financial situation in Québec and in most western countries is especially difficult. As I was telling the

students of the University of Montreal a few days ago, Québec must learn to live within its means.

Budget wise, this will involve a rearrangement of priorities and administrative reforms in order to carry out our projects, rather than vast and costly programs which inevitably cause excessive growth in government bureaucracy. To attain this objective, when I appointed the Cabinet, I set up a Committee on Priorities whose job will be to promote more rational decision-making within the government.

It seems to us essential economically that public spending be self-regulating, and that we avoid considering foreign financial markets as inexhaustible sources of supply. Our people and businesses pay high enough taxes as it is. We do not intend to tax them any further, nor to endanger the competitive position of our enterprises. So any increase in spending must be geared to the normal rise in tax revenue.

Of course, we will continue to call upon financial markets in Québec, Canada and outside, but we intend to

watch the growth rate of our borrowing very closely.

And do I need to say we intend to avoid like the plague lavish spending sprees like last year's Olympics, and rather look systematically for essential and productive projects, with the greatest emphasis on those that create more employment.

On this point, many of you are certainly aware that Hydro-Québec is in the midst of vast development projects on our great northern rivers. In this age of energy shortages, nothing could be more indicated than a special effort to fully develop all of our yet untapped resources in the hydro-electric field. Since, as Minister of Natural Resources, some years ago, I was closely and personally involved in the creation of Hydro-Québec as we know it today, I am pleased to observe that the financial community recognize the high competence of our great utility's management and has never failed to provide financial backing for its projects. And I am confident that this well-deserved support will continue in the future.

As for general economic development, there is one strange belief that we suffered for too long, a sort of institutionalized belief that our economy could only be developed by outsiders, as if Québec were no more than a convenient reserve of raw materials for foreign enterprise.

Such an attitude of over-dependence, when it is allowed to last indefinitely, breeds nothing but a dangerous lack of self-reliance and economic responsibility. We want to get out of that rut, and from now on play a larger and more decisive role in our own development. We are going to call upon the full potential and all the rich and diverse capacities of our people, both workers and entrepreneurs, and also upon the accumulated wealth which our very strong savings tradition has generated in Québec.

Now this does not at all mean we are closing the door on foreign investment. On the contrary, we obviously need and will continue to need new capital investment and new technology, both home-grown and from outside.

Our government and the Parti Québécois itself, are quite ready to accept and welcome foreign enterprise, so long as it respects our majority language and culture - which is no more than any self-respecting community expects from all its corporate citizens.

As to the limits on foreign economic involvement, we have tried to design, under the guise of an "investment code", the basic outlines of a clean-cut sectorial approach. Instead of a case by case screening system, such as the one devised by the Ottawa government, and known as FIRA, we believe that a set of sectorial guidelines would be much less exposed to unpredictable and sometimes irrational decisions. It seems to us it would make the rule of the game much clearer to everyone, permitting foreign investors to know in advance which fields are open to them, and which are completely or partly reserved for domestic ownership or participation. In the latter case, we have already spelled out in advance some obvious examples, which we believe are simply par for the course for any national community, in such sensitive sectors as banking institutions and things like mass media, publications, etc., that have a direct impact on cultural development.

Needless to say this will have to remain mostly a project for the future, until independence gives us the full set of policy tools required. But as perspective, we think it makes a lot of sense, and once in practice would give Québec an honest and realistic guide-book in that sensitive field.

Speaking of delicate matters... our program does not envisage any direct takeovers and we do not intend to launch any policy of nationalization. The sole exception, and we have always been quite specific about it, has to do with the mining and processing of asbestos, insofar as we may find such an ultimate solution necessary if we are to correct rather poisonous working conditions in that sector, and also to gain full advantage from our position as first world producer and exporter. But we are definitely not contemplating any takeovers in our other mining fields, such as iron and copper, and the same goes for the aluminium and pulp-and-paper industries. What we do intend to recuperate, however, is the control and management of our basic forest resources, in order to assure better husbanding and make a more rational supply of wood available. And finally, before we leave that subject, it

might interest you to know that one of our party conventions, some time ago, even rejected by a large majority a resolution proposing to nationalize Quebec's telephone companies, public and vital, and expensive, though that service is...

So, in a nutshell, we are not against foreign investment as such, and we have no intention of picking fights with private enterprise. The Parti Québécois' approach is essentially pragmatic.

Our way of thinking public enterprise, for instance, does not allow from any general ideological posture; we simply see it as a means, to be used carefully, when concrete circumstances clearly indicate that it should be used. And any intervention of this nature will follow the pattern already established by our General Investment Corporation and our other public corporations. Which means that the Québec Government remains ready to go into joint ventures with domestic or foreign private capital for major projects. A quite recent case is that of Sidbec, our steel complex, joining forces with U.S. Steel and British Steel to launch the Fire Lake mining development, which will require something

like \$545 millions. Not so long ago, our General Investment Corporation also joined a Canadian corporation, B.C. Forest, and a French corporation, in order to build a \$300 million pulp-and-paper mill in Saint-Félicien, in our Lake St-John district.

I would also like to mention Soquem, our mining exploration and development corporation, which I helped create in the Sixties, with an idea based at least partly on the remarkable record of a comparable American experiment during World War II. And I am proud to say Soquem has been associated with dozens of other mining concerns along the way, and with increasing success.

In short, we very simply and normally intend to build our society and control our environment in a way that suits our tastes, our aspirations, and our "différence". But différence certainly does not mean that we see ourselves rejecting the basic social values, economic structures or political traditions that our North American outlook is founded upon. Whatever our national status, we remain neighbors forever, both of Canada and the United States, and

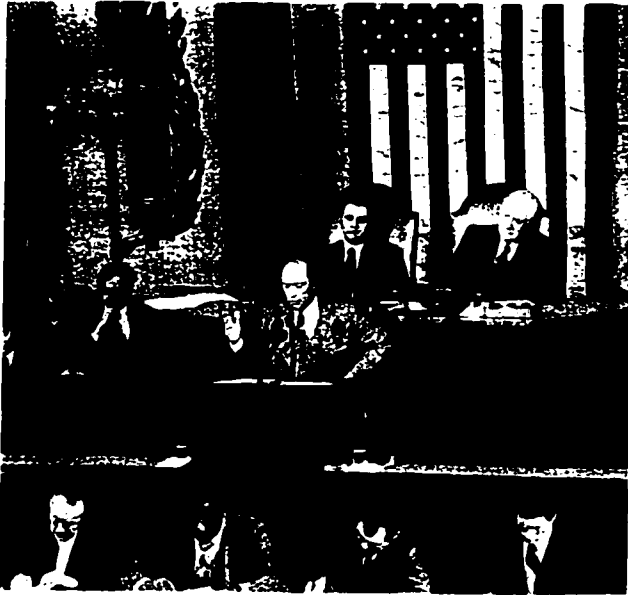
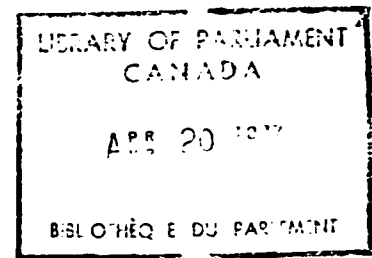
we are absolutely dedicated to being good neighbors. Between us, there are bonds of friendship and cooperation, forged not only by history and geography, but also by a multitude of interlocking interests and diversified exchanges. And now, presently, there is in Québec this steadily rising movement of collective emancipation, comparable enough to your own beginnings that we naturally hope for and expect sympathy maybe, understanding certainly, in American opinion.

In closing, I would like to stress the fact that in our new government there are quite a few of us who have had prior parliamentary or administrative experience, and in some cases long and solid experience. So we are as well aware as anyone of all the demands and complications that government has to face nowadays. The fact, for instance, that the demands are often contradictory. On the one hand, our public, like publics everywhere, wants new services of evident necessity. While, on the other hand, we have to keep our public expenditure under tighter control than ever. And at the same time, we absolutely have to find the ways and means to fight a really tragic rate of unemployment and do our utmost to correct personal and regional disparities

that are still unacceptable. Trying to do all of that or even some of that at once is a bit like trying to square the circle. The great consolation is that all governments are more or less in the same boat, even though that is rather cold comfort.

But if we balance all factors, and take a good look at the positive ones, like our ferocious determination, and the realistic and responsible outlook we have tried to develop, like the eminently democratic and popular strength of our party and the recognized quality of the members of our team, like also the indisputable economic and other potentials of Québec which many of you know quite a bit about - everything considered, we firmly believe that we are going to make it... if for no other reason than that we cannot afford not to.

An Address by
Pierre Elliott Trudeau
 Prime Minister of Canada
 to the Joint Meeting of the House of Representatives
 and the Senate of the United States
 22 February 1977



Mr. Speaker, Mr. President,
 Members of Congress:

For much more than a century, individual Canadians, in countless ways and on countless occasions, have expressed to Americans their friendship. Today, as Prime Minister, I am given the opportunity to express those feelings collectively before the elected representatives of the American people.

I do so with pride, and with conviction.

N FRENCH] I speak to you as a fellow Parliamentarian, honoured, as are all Canadians, by your invitation to appear in this historic chamber. Here, on the spot where so many of your distinguished leaders have stood, I express to you the most cordial of greetings. The generosity and warmth of your welcome reinforces what I have always known: that a Canadian in the United States is among friends.

The friendship between our two countries is so basic that it has long since been regarded by others as the standard for enlightened international relations. No Canadian leader would be permitted by his electorate consciously to weaken it. Indeed, no Canadian leader would wish to, and certainly not this one.

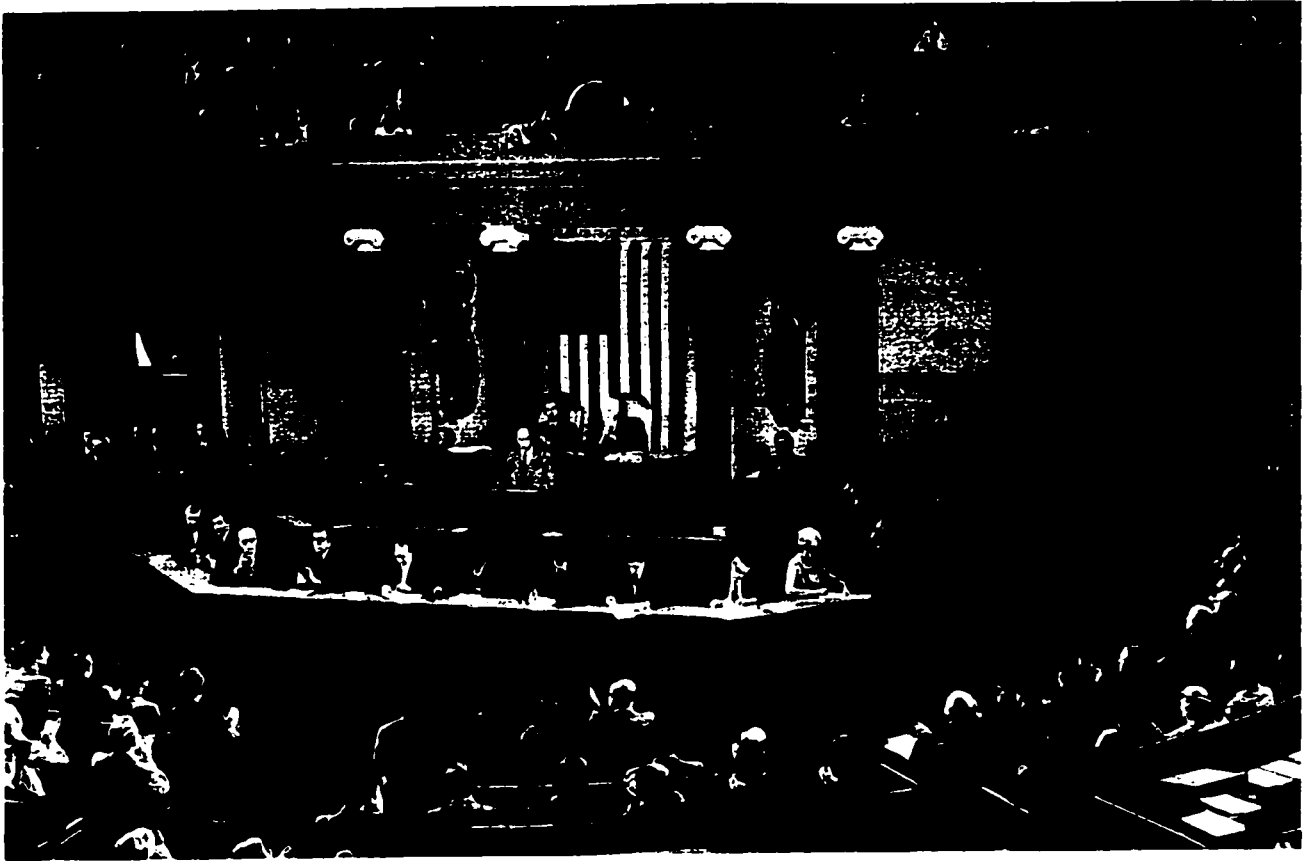
Simply stated, our histories record that for more than a century millions upon millions of Canadians and Americans have known one another, liked one another, and trusted one another.

Canadians are not capable of living in isolation from you any more than we are desirous of doing so. We have benefitted from your stimulus; we have profited from your vitality.

Throughout your history, you have been inspired by a remarkably large number of gifted leaders who have displayed stunning foresight, oftentimes in the face of then popular sentiments. In this city which bears his name, on the anniversary of his birthday, George Washington's words bear remembering. In a message familiar to all of you in this chamber, he said: "It is of infinite moment that you should properly estimate the immense value of your national union to your collective and individual happiness."

At a moment in the history of mankind when men and women cannot escape from the knowledge that the only hope for humanity is the willingness of peoples of differing complexions and cultures and beliefs to live peaceably together, you have not forgotten Washington's high standards. You have chosen to declare your belief in the protection of minorities, in the richness of diversity, in the necessity of accommodation. You have contributed new fibre to that seamless fabric we call the history of mankind — that stumbling, incoherent quest by individuals and by nations for freedom and dignity.

Liberty and the pursuit of happiness have not been theoretical concepts for Americans, nor have



they been regarded as elusive goals. You have sought each with vigour, and shared with all mankind the joy and the creativity which are the products of freedom. You have illustrated throughout your history the resilience, the dedication and the inherent decency of American society.

The United States' achievement in recent years of conducting a great social revolution—overcoming difficulties of immense complication and obduracy, and doing so through the democratic process—is surely a model for all nations devoted to the dignity of the human condition. Freedom-loving men and women everywhere are the beneficiaries of your example. Not the least among them are Canadians, for whom the United States has long since been the single most important influence—the weather only excepted.

We in Canada, facing internal tensions with roots extending back to the seventeenth century, have much to gain from the wisdom and discipline and patience which you, in this country, in this generation, have brought to bear to reduce racial tensions, to broaden legal rights and to provide opportunity for all.

Canadians long ago determined to govern themselves by a parliamentary system which favours the flowering of basic aspirations—for freedom, for justice, for individual dignity. The rule of law, sovereignty of parliament, a broad

sharing of powers with the provinces, and official support of the pluralistic nature of Canadian society have combined to create in Canada a community where freedom thrives to an extent not exceeded anywhere else, a community where equality of opportunity between people and between regions is a constant goal.

The success of our efforts in the first century following Confederation was great but by no means complete. We created a society of individual liberty and of respect for human rights. We produced an economic standard of living which approaches your own. We have not yet, however, created the conditions in which French-speaking Canadians have felt they were fully equal or could fully develop the richness of the culture they had inherited. And therein is the source of our central problem today. That is why a small minority of the people of Quebec feel they should leave Canada and strike out in a country of their own. The newly elected government of that province asserts a policy that reflects that minority view despite the fact that during the election campaign it sought a mandate for good government, and not a mandate for the separation from Canada.

The accommodation of two vigorous language groups has been, in varying fashion, the policy of every Canadian government since Confederation. The reason is clear. Within Quebec, over eighty per cent of the population speak French as their first or

only language. In Canada as a whole, nearly one-fifth of the people speak no language but French. Thus from generation to generation there has been handed down the belief that a country could be built in freedom and equality with two languages and a multitude of cultures.

I am confident it can be done. I say to you with all the certainty I can command that Canada's unity will not be fractured. Revisions will take place; accommodations will be made. We shall succeed.

There will have to be changes in some of our attitudes; there will have to be a greater comprehension of one another across the barrier of language difference. Both English-speaking and French-speaking Canadians will have to become more aware of the richness that diversity brings and less irritated by the problems it presents. We may have to revise some aspects of our constitution so that the Canadian federation can be seen by six and a half million French-speaking Canadians to be the strongest bulwark against submersion by some two hundred twenty million English-speaking North Americans.

These very figures illustrate dramatically the sense of insecurity of French Canada. But separation would not alter the arithmetic; it would merely increase the exposure

Nor would the separation of Quebec contribute in any fashion to the confidence of the many cultural minorities of various origin who dwell throughout Canada. These communities have been encouraged for decades to retain their own identities and to preserve their own cultures. They have done so and flourished, nowhere more spectacularly than in the prairie provinces of Alberta, Saskatchewan and Manitoba. The sudden departure of Quebec would signify the tragic failure of our pluralist dream, the fracturing of our cultural mosaic, and would likely remove much of the determination of Canadians to protect their cultural minorities.

Problems of this magnitude cannot be wished away. They can be solved, however, by the institutions we have created for our own governance. Those institutions belong to all Canadians, to me as a Quebecer as much as to my fellow citizens from the other provinces. And because those institutions are democratically structured, because their members are freely elected, they are capable of reflecting changes and of responding to the popular will.

I am confident that we in Canada are well along in the course of devising a society as free of prejudice and fear, as full of understanding and generosity, as respectful of individuality and beauty, as receptive to change and innovation, as exists

anywhere. Our nation is the very encounter of two of the most important cultures of western civilization, to which countless other strains are being added.

Most Canadians understand that the rupture of their country would be an aberrant departure from the norms they themselves have set, a crime against the history of mankind; for I am immodest enough to suggest that a failure of this always-varied, often-illustrious Canadian experiment would create shock waves of disbelief among those all over the world who are committed to the proposition that among man's noblest endeavours are those communities in which persons of diverse origins live, love, work and find mutual benefit.

Canadians are conscious of the effort required of them to maintain in healthy working order not only their own nation but as well the North American neighbourhood in which they flourish. A wholesome relationship with our mutual friend Mexico and a robust partnership with the United States are both, in our eyes, highly desirable. To those ends we have contributed much energy. And you in this country have reciprocated to the point where our relationship forms a model admired by much of the world—one moulded from the elements of mutual respect and supported by the vigour of disciplined cooperation.

We have built together one of the world's largest and most efficient transportation and power-generating systems in the form of the St. Lawrence Seaway. We have conceived and established the world's oldest, continuously functioning binational arbitral tribunal—the International Joint Commission. We have joined together in many parts of the world in the defence of freedom and in the relief of want. We have created oftentimes original techniques of environmental management, of emergency and disaster assistance, of air and sea traffic control, of movements of people, goods and services—the latter so successfully that the value of our trade and the volume of visitors back and forth exceeds several times over that of any other two countries in the world. It is no wonder that we are each so interested in the continued social stability and economic prosperity of the other.

Nor should we be surprised that the desire of the American and Canadian peoples to understand and help one another sometimes adopts unusual forms. In what other two countries in the world could there be reproduced the scene of tens of thousands of people in a Montreal baseball park identifying totally with one team against the other, forgetting all the while that every single player on each is American, and a similar scene in the Washington hockey arena where thousands of spectators identify totally with one team against

another, forgetting that virtually every player on the ice is Canadian.

Thus do the images blur, and sometimes they lead to chafing. Yet how civilized are the responses! How temperate are the replies! We threaten to black out your television commercials! You fire volleys of antitrust proceedings! Such admirable substitutes for hostility!

More important than the occasional incident of disagreement is the continuing process of management which we have successfully incorporated into our relationship. It is a process which succeeds through careful attention, through consultation, and through awareness on both sides of the border that problems can arise which are attributable neither to intent nor neglect, but to the disproportionate size of our two populations and the resulting imbalance of our economic strength.

Those differences will likely always lead us in Canada to attempt to ensure that there be maintained a climate for the expression of Canadian culture. We will surely also be sensitive to the need for the domestic control of our economic environment. As well, in a country visited annually by extreme cold over its entire land mass, a country so far-flung that transportation has always posed almost insuperable problems, the wise conservation of our energy resources assumes a compelling dimension. And for a people devoted throughout their history to accommodating themselves with the harshness, as well as the beauty, of their natural surroundings, we will respond with vigour to any threat of pollution or despoliation be it from an indigenous or from an external source.

Our continent, however, is not the world. Increasingly it is evident that the same sense of neighbourhood which has served so well our North American interests must be extended to all parts of the globe, to all members of the human race. Increasingly, the welfare and the dignity of others will be the measurement of our own condition. I share with President Carter his belief that in this activity also we will achieve success.

However, even as we have moved away from the cold war era of political and military confrontation, however, there exists another danger: one of rigidity in our response to the current challenges of poverty, hunger, environmental degradation and nuclear proliferation. Our ability to respond accurately to these issues will in some measure be determined by our willingness to recognize them as the new obstacles to peace. Yet, sadly, our pursuit of peace in these respects has all too often been little more imaginative than was

our sometimes blind grappling with absolutes in the international political sphere. Moreover, we have failed to mobilize adequately the full support of our electorates for the construction of a new world order.

The reasons are not hard to find. In these struggles there is no single tyrant, no simple ideological contest. We are engaged in a complex of issues of overwhelming proportions yet with few identifiable labels. Who, after all, feels stirred to oratorical heights at the mention of commodity price stabilization or of full fuel cycle nuclear safeguards or of special drawing rights? Yet these are the kind of issues that will determine the stability of tomorrow's world. They will require imaginative solutions and cooperative endeavour, for these struggles are not against human beings: they are struggles with and for human beings, in a common cause of global dimensions.

It is to the United States that the world looks for leadership in these vital activities. It has been in large measure your fervour and your direction that have inspired a quarter century of far-flung accomplishment in political organization, industrial development and international trade. Without your dedicated participation, the many constructive activities now in one stage or another, in the several fields of energy, economics, trade, disarmament and development, will not flourish as they must.

My message today is not a solicitous plea for continued United States involvement. It is an enthusiastic pledge of spirited Canadian support in the pursuit of those causes in which we both believe. It is as well an encouragement to our mutual re-dedication at this important moment in our histories to a global ethic of confidence in our fellow men.

In that same address to which I referred a moment ago, George Washington warned against "the insidious wiles of foreign influence" and the desirability of steering "clear of permanent alliances with any portion of the foreign world." Yet here I stand, a foreigner, endeavouring—whether insidiously or not you will have to judge—to urge the United States ever more permanently into new alliances. That I dare do so is a measure not only of the bond which links Canadians to you, but as well of the spirit of America. Thomas Paine's words of two centuries ago are as valid today as when he uttered them: "My country is the world, and my religion is to do good."

In your continued quest of those ideals, ladies and gentlemen, all Canadians wish you Godspeed.

Une allocution prononcée par
Pierre Elliott Trudeau
 Premier ministre du Canada
 lors de la réunion conjointe de la Chambre des représentants
 et du Sénat des Etats-Unis
 22 février 1977



Monsieur l'Orateur, monsieur le Président, membres du Congrès,

Depuis plus d'un siècle, les Canadiens ont manifesté de maintes façons et à maintes reprises leur amitié aux Américains. Il m'est donné aujourd'hui comme Premier ministre de me faire l'interprète de ce sentiment devant les représentants élus du peuple américain.

C'est avec ferveur et fierté que je m'en acquitte.

FRANCAIS] Je me réjouis, comme parlementaire, d'avoir l'occasion de prendre la parole en cette enceinte historique, où tant de vos grands hommes d'Etat se sont illustrés. J'en suis avec tous les Canadiens très honoré et je vous apporte leur plus cordial salut. Votre accueil si généreux si chaleureux confirme ce que j'ai toujours senti, que le Canadien aux Etats-Unis est chez des amis.

L'amitié qui lie nos pays est tellement fondamentale que depuis longtemps on la considère comme l'idéal même des bonnes relations internationales. Les électeurs canadiens ne permettraient jamais au chef du gouvernement d'affaiblir sciemment cette amitié. Et bien sûr, aucun Premier ministre canadien, et certainement pas celui qui vous parle, n'y songerait.

De fait, l'histoire nous apprend que depuis plus d'un siècle des millions et des millions de Canadiens et d'Américains se connaissent, s'apprécient et se font confiance.

Les Canadiens ne peuvent pas s'isoler de vous, pas plus qu'ils ne souhaitent le faire. Nous avons bénéficié de votre dynamisme et nous avons profité de votre vitalité.

Tout au long de leur histoire, les Américains ont été enseignés par une pléiade de chefs éminents qui ont témoigné d'une vision étonnante, en dépit souvent de l'opinion. En cette ville qui porte son nom, en ce jour anniversaire de sa naissance, il convient de citer George Washington disant, dans un message qui vous est à tous familier: "Il est extrêmement important que vous soyez bien conscients de l'immense valeur de votre unité nationale pour votre bonheur collectif et individuel."

A un moment de l'histoire où il est impossible d'échapper au fait que le seul espoir de l'humanité réside dans la volonté des races, des cultures et des croyances de coexister pacifiquement, vous n'avez pas oublié l'idéal de Washington. Vous avez choisi d'affirmer votre foi dans les droits des minorités, la richesse de la diversité et la nécessité de l'accommodement. Vous avez apporté une nouvelle dimension à l'histoire, cette quête incer-



Ambassade du Canada
 Direction des Affaires publiques

1771 N Street, N.W.
 Washington, D.C. 20036

(202) 785-1400

FIRST CLASS MAIL
 US POSTAGE
 PAID 1 OZ.
 PERMIT 1167
 BALTO., MD.



taine, incohérente de la liberté et de la dignité par les individus et les nations.

La liberté et la recherche du bonheur ne sont pas restées sur le plan des simples intentions pour les Américains; elles n'ont pas été considérées non plus comme des rêves impossibles. Vous les avez poursuivies avec vigueur en partageant avec toute l'humanité la joie et le sens de l'initiative issus de la liberté. Tout au long de votre histoire, vous avez montré quel ressort moral, quelle générosité et quelle honnêteté foncière sont les vôtres.

La façon remarquable dont les Etats-Unis ont mené récemment une grande révolution sociale — surmontant démocratiquement des difficultés et des résistances énormes — peut certainement inspirer toutes les nations vouées à la cause de la dignité humaine. Partout, les hommes et les femmes épris de liberté se sont inspirés de vous; les Canadiens ne sont pas les derniers parmi ceux-ci, car les Etats-Unis sont pour nous, exception faite du climat, la plus importante influence extérieure.

Le Canada, aux prises avec des tensions internes dont les racines remontent au XVII^e siècle, a beaucoup à apprendre de la sagesse, de la discipline et de la patience dont vous avez fait montre au cours des dernières décennies, afin d'atténuer les conflits de race, d'étendre les droits et de donner sa chance à chacun.

Les Canadiens ont résolu de longue date de se donner un régime parlementaire qui favorise les aspirations fondamentales à la liberté, à la justice et à la dignité personnelle. Le respect de la loi, la souveraineté du Parlement, un partage étendu des pouvoirs avec les provinces et la reconnaissance

du pluralisme de la société canadienne se combinent pour créer une collectivité où la liberté fleurit mieux que partout ailleurs, où l'égalité des chances entre les personnes et entre les régions est un souci constant.

Notre Confédération a connu au cours de son premier siècle un grand succès bien que partiel. Nous avons édifié une société fondée sur les libertés individuelles et le respect des droits de l'homme. Nous avons assuré un niveau de vie voisin du vôtre. Cependant nous n'avons pas encore créé les conditions dans lesquelles les Canadiens de langue française se seraient sentis sur un véritable pied d'égalité avec leurs compatriotes de langue anglaise et auraient pu mettre pleinement en valeur la richesse de leur patrimoine culturel. Voilà le noeud de notre problème capital. Voilà pourquoi certains Québécois pensent qu'ils devraient se séparer du Canada et fonder leur propre pays. Le nouveau gouvernement du Québec a adopté une politique conforme aux vues de cette minorité, bien qu'au cours de la campagne électorale le Parti québécois ait sollicité un mandat pour former un bon gouvernement et non pour faire la sécession.

D'une façon ou d'une autre, depuis la Confédération, les gouvernements du Canada ont eu comme politique de favoriser la coexistence de deux groupes linguistiques vigoureux. La raison en est claire. Au Québec, plus de 80 pour cent des habitants ont le français comme langue maternelle ou comme seule langue. Dans l'ensemble du Canada, près d'un cinquième de la population ne parle que le français. Ainsi, de génération en géné-

ration, s'est transmise l'idée qu'il est possible de construire un pays dans la liberté et l'égalité, avec deux langues et plusieurs cultures.

J'ai confiance que cela est effectivement possible. Je vous affirme avec toute la conviction dont je suis capable que l'unité du Canada ne sera pas rompue. Des révisions se feront; il y aura des accommodements. Nous réussirons.

Il faudra cependant changer certaines de nos attitudes; il faudra mieux nous comprendre les uns les autres au delà des barrières linguistiques. Et les anglophones et les francophones du Canada devront être plus ouverts à la richesse de la diversité et moins sensibles aux problèmes que celle-ci soulève. Il nous faudra peut-être réviser certains aspects de notre constitution pour que les six millions et demi de Canadiens de langue française considèrent la fédération canadienne comme la meilleure protection contre leur engloutissement dans une masse de 220 millions d'anglophones nord-américains.

Ces seuls chiffres illustrent de saisissante façon l'insécurité du Canada français. Mais la sécession ne modifierait en rien ces données arithmétiques. Elle ne ferait qu'augmenter le danger.

La séparation du Québec n'ajouterait pas non plus le moindre à la confiance des nombreuses minorités culturelles de diverses origines, qui sont établies un peu partout au Canada. Depuis des décennies, on encourage ces groupes à conserver leur propre personnalité et leur culture. C'est ce qu'ils ont fait et ils se sont épanouis nulle part plus bellement que dans les provinces des Prairies, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. La sécession soudaine du Québec signifierait l'échec tragique de notre rêve pluraliste, l'éclatement de notre mosaïque culturelle, et affaiblirait sans doute gravement la détermination du Canada de protéger ses minorités culturelles.

Des problèmes de cette ampleur ne sauraient être écartés du revers de la main. Ils peuvent être résolus toutefois grâce aux institutions que nous nous sommes données. Ces institutions appartiennent à tous les Canadiens, à moi comme Québécois autant qu'à mes compatriotes des autres provinces. Et, parce que ces institutions sont fondamentalement démocratiques, parce que leurs membres sont librement élus, elles sont aptes à refléter les changements et à répondre à la volonté populaire.

Je crois fermement que les Canadiens sont en train de modeler une société dénuée de tout préjugé et de toute crainte, placée sous le signe de la compréhension et de l'amour, respectueuse de la personne et de la beauté, et capable d'accueillir le changement et les innovations aussi bien que n'importe quel autre peuple. Notre nation est la rencontre même de deux des plus importantes

cultures de la civilisation occidentale, sur lesquelles se sont greffés tant d'autres rameaux.

La plupart des Canadiens savent que le morcellement de leur pays constituerait une déviation aberrante des normes qu'ils ont eux-mêmes établies et que ce serait là un crime contre l'histoire de l'homme. J'ose dire que l'échec de l'expérience canadienne, toujours variée, souvent admirable, répandrait la consternation parmi tous ceux dans le monde qui font leur le sentiment qu'une des plus nobles entreprises de l'esprit, c'est la création de sociétés où des personnes d'origines diverses peuvent vivre, aimer et prospérer ensemble.

Les Canadiens savent l'effort qu'il leur est nécessaire non seulement pour maintenir la santé de leur organisme national, mais aussi celle du voisinage nord-américain où ils se développent. De bonnes relations avec notre ami commun, le Mexique, et des liens étroits avec les Etats-Unis nous semblent hautement désirables. Nous y avons consacré beaucoup d'énergie. De votre côté, vous nous avez si bien rendu la pareille que nos relations, fondées sur le respect mutuel et entretenues par la vigueur d'une coopération disciplinée, font l'objet de l'admiration générale.

Ensemble, nous avons construit la voie maritime du Saint-Laurent, l'un des systèmes de transport et de production d'énergie les plus grands et les plus efficaces qui soient. Nous avons aussi conçu et établi la Commission mixte internationale, le tribunal d'arbitrage binational le plus ancien du monde. Nous avons uni nos efforts dans bon nombre de régions du globe pour défendre la liberté et soulager la misère. Nous avons mis au point des techniques souvent originales de gestion de l'environnement, d'aide en cas d'urgence et de désastre, de contrôle de la circulation aérienne et maritime, d'échanges de personnes, de biens et de services — en ce dernier cas, avec tant de succès que la valeur de notre commerce et le volume des déplacements d'une frontière à l'autre dépassent plusieurs fois ceux de tous autres pays voisins. Il n'est donc pas étonnant que nous soyons si intéressés mutuellement à notre stabilité sociale et à notre prospérité économique.

Davantage ne devrions-nous pas nous surprendre de ce que le désir des peuples américain et canadien de se comprendre et de s'entraider prenne parfois des formes inusitées. Dans quels autres pays pourrions-nous voir, comme à Montréal, des dizaines de milliers de personnes réunies dans un stade de baseball, appuyer une équipe en oubliant complètement que les joueurs des deux camps sont tous américains ou comme à Washington, où l'on peut observer la même attitude devant un match de hockey dont les opposants sont presque tous canadiens.

Mais les images peuvent se défaire et provoquer

parfois de l'irritation. Cependant, combien civilisées les réactions! Combien modérées les contre-mesures! Nous menaçons de brouiller vos messages publicitaires télévisés, et vous faites une offensive en règle contre les coalitions. Admirables façons de détourner l'hostilité!

La bonne gestion dont nous avons toujours su faire profiter nos relations importe plus que les désaccords occasionnels. Sa réussite suppose une attention soutenue, des consultations fréquentes et, de part et d'autre de la frontière, la conscience que des problèmes peuvent surgir qu'on ne saurait attribuer à la malice ou à la négligence, mais qui tiennent au déséquilibre de nos poids démographiques et à la disproportion qui s'ensuit de nos forces économiques.

Ces différences nous porteront probablement toujours, au Canada, à tenter de maintenir un climat propice à l'épanouissement de la culture canadienne. Nous serons aussi, sûrement, attentifs à la nécessité de maîtriser notre environnement économique. Dans un pays où le froid intense s'installe chaque année, un pays si vaste que le transport y a toujours posé des problèmes presque insurmontables, la sage économie de nos sources d'énergie devient une nécessité vitale. Comme peuple qui a su, au cours de son histoire, s'adapter aux rigueurs et à la beauté de son environnement, nous écarterons énergiquement tout danger de pollution ou de spoliation, qu'il vienne de l'intérieur ou de l'extérieur.

Mais notre continent n'est pas le monde. Il est de plus en plus évident que le sentiment de bon voisinage, qui a si bien servi l'Amérique du Nord, doit maintenant s'étendre à toutes les parties du monde, à toute l'humanité. En effet, notre propre condition sera tous les jours davantage fonction du bien-être et de la dignité des autres peuples. J'estime comme le Président Carter que nous réussirons.

Nous avons laissé derrière nous, il est vrai, la guerre froide, cette période de confrontation politique et militaire, mais un autre danger nous guette maintenant: celui de la rigidité de notre attitude face à la pauvreté, à la faim, à la dégradation de l'environnement et à la prolifération des armes nucléaires. Notre aptitude à régler ces problèmes de façon satisfaisante reposera en partie sur notre faculté d'y voir les nouveaux obstacles à la paix. Il est cependant déplorable que notre recherche de la paix ait trop souvent été à peine plus imaginative, et ait à peine apporté davantage à l'esprit humain, que nos pauvres tentatives d'en venir aux prises avec les absolus de la scène politique internationale. En outre, nous n'avons pas réussi à obtenir le plein appui de nos électeurs

en vue de l'édification d'un nouvel ordre mondial.

Il n'est pas difficile de connaître les raisons de cet échec. Dans ces luttes, ce n'est pas qu'à un seul despotisme que nous avons affaire et il ne s'agit pas seulement d'affrontements idéologiques. Nous sommes engagés dans un dédale de problèmes écrasants, dont les causes, pour la plupart, nous restent inconnues. Après tout, qui peut se dire inspiré par la seule mention de la stabilisation des prix à la consommation, des garanties couvrant tout le cycle nucléaire ou des droits de tirages spéciaux? Ce sont là pourtant les types mêmes des problèmes dont la solution sera déterminante pour la stabilité du monde à venir. Il faudra y appliquer des méthodes nouvelles et un grand esprit de coopération, car ces efforts ne sont pas dirigés contre l'humanité: ils se font avec l'humanité et pour elle, pour une cause commune aux dimensions de la planète.

Le monde entier se tourne vers les Etats-Unis en quête d'une direction pour cette entreprise vitale. C'est dans une large mesure votre ferveur et votre initiative qui inspirent, depuis un quart de siècle, de vastes réalisations dans les domaines de l'organisation politique, de l'expansion industrielle et du commerce international. Sans votre participation diligente, les nombreux travaux à divers stades d'avancement dans les secteurs de l'énergie, de l'économie, du commerce, du désarmement et du développement, ne progresseraient pas comme ils le doivent.

Mon message ne se veut pas un appel pressant à l'engagement, lancé aux Etats-Unis, mais bien une promesse enthousiaste du Canada de continuer de servir avec ferveur les causes que nous défendons ensemble. J'entends en outre vous inviter, à ce moment décisif de l'histoire de nos deux peuples, à vous vouer de nouveau à l'instauration d'un climat général de confiance entre les hommes.

Dans le discours auquel j'ai fait allusion tout à l'heure, George Washington dénonçait les ruses insidieuses de l'influence étrangère et conseillait de refuser toute alliance explicite et permanente avec l'étranger. Or me voici, un étranger moi-même, qui s'efforce insidieusement ou pas, vous en jugerez, d'inciter les Etats-Unis à s'engager plus à fond par de nouvelles alliances. Le geste que je pose témoigne non seulement des liens qui nous unissent à vous, mais aussi de l'esprit des Etats-Unis. Thomas Paine parlait pour nous tous lorsqu'il a déclaré: "Mon pays, c'est le monde entier, et ma religion, c'est de faire le bien."

Dans la poursuite de ces idéaux, Mesdames et Messieurs, tous les Canadiens vous souhaitent tout le succès possible.

Table des matières

1.0	INTRODUCTION.....	1
1.1	PROBLÉMATIQUES COMMUNICATIONNELLES AU CANADA	1
1.2	TRADUCTION ET POLITIQUE.....	3
1.3	HYPOTHÈSE.....	6
2.0	MÉTHODOLOGIE	8
2.1	LA PRODUCTION DU DISCOURS POLITIQUE.....	8
2.2	POUR UNE DÉFINITION DU DISCOURS POLITIQUE.....	9
2.3	LE DISCOURS POLITIQUE ET L'IDÉOLOGIE QU'IL REPRÉSENTE.....	12
2.4	LES DISCOURS DE TRUDEAU ET DE LÉVESQUE.....	13
2.5	DÉLIMITATION DU CORPUS	15
2.5.1	RÉSUMÉS DES DISCOURS	16
2.5.2	REPRÉSENTATIVITÉ DES DISCOURS	17
2.6	GRILLE D'ANALYSE.....	19
2.6.1	<i>Contexte communicatif.....</i>	<i>21</i>
2.6.1.1	<i>Époque, lieu et contexte.....</i>	<i>22</i>
2.6.1.2	<i>Acteurs sociaux.....</i>	<i>23</i>
2.6.1.3	<i>Visée de la traduction</i>	<i>24</i>
2.6.2	<i>Syntaxe : les pronoms.....</i>	<i>27</i>
2.6.3	<i>Sémantique</i>	<i>28</i>
2.6.3.1	<i>Le vocabulaire politique.....</i>	<i>29</i>
2.6.3.2	<i>Les mots étrangers.....</i>	<i>29</i>
2.6.4	<i>Synthèse de la grille d'analyse.....</i>	<i>30</i>
3.0	LES DISCOURS DE RENÉ LÉVESQUE À L'ECONOMIC CLUB DE NEW YORK.....	32
3.1	RENÉ LÉVESQUE, PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC (1976-1985).....	32
3.1.1	LA TRADUCTION DES DISCOURS POLITIQUES AU QUÉBEC	34
3.2	CONTEXTE COMMUNICATIF	37
3.2.1	ÉPOQUE, LIEU ET CONTEXTE	38
3.2.2	ACTEURS SOCIAUX.....	40
3.2.3	VISÉE DE LA TRADUCTION.....	43
3.2.3.1	ADAPTATION (POLITIQUE) AU DESTINATAIRE.....	43
3.2.3.2	COMPENSER LA DIFFÉRENCE CULTURELLE	47
3.3	SYNTAXE : LES PRONOMS.....	49
3.4	SÉMANTIQUE.....	55
3.4.1	LE VOCABULAIRE POLITIQUE.....	55
3.4.2	LES MOTS ÉTRANGERS.....	56
3.5	CONCLUSION DU PREMIER DISCOURS.....	58

4.0	LE DISCOURS DE TRUDEAU AU SÉNAT À WASHINGTON	61
4.1	PIERRE ELLIOTT TRUDEAU, PREMIER MINISTRE DU CANADA (1968-1984)	61
4.2	CONTEXTE COMMUNICATIF	63
4.2.1	ÉPOQUE, LIEU ET CONTEXTE	63
4.2.2	ACTEURS SOCIAUX	65
4.2.3	VISÉE DE LA TRADUCTION	67
4.2.3.1	ADAPTATION (POLITIQUE) AU DESTINATAIRE	68
4.2.3.2	COMPENSER LA DIFFÉRENCE CULTURELLE	70
4.3	SYNTAXE : LES PRONOMS	72
4.3.1	LA TRADUCTION DES PRONOMS : LE « VOUS » AMÉRICAIN	72
4.3.2	LA TRADUCTION DES PRONOMS : LE « NOUS » CANADIEN	75
4.4	SÉMANTIQUE	78
4.4.1	LE VOCABULAIRE POLITIQUE	78
4.4.2	LES MOTS ÉTRANGERS	80
4.5	CONCLUSION DU DEUXIÈME DISCOURS	81
5.0	CONCLUSION.....	84
5.1	DÉMARCHE PERSONNELLE	84
5.2	ORIGINALITÉ DU PROJET.....	85
5.3	RÉSULTAT DES ANALYSES	86
5.3.1	LE FILTRE POLITIQUE.....	88
5.3.2	LA RÉCEPTION DES TRADUCTIONS POLITIQUES	89
5.3.3	PERSPECTIVES	91
	BIBLIOGRAPHIE	94
	OUVRAGES CITÉS.....	94
	OUVRAGES CONSULTÉS	101
	ANNEXE 1	104
	ANNEXE 2	131
	ANNEXE 3	155
	ANNEXE 4	159